



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre



Militaires et généalogie



LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS
ENTRE CONFLITS ET BONNE ENTENTE
ANGLOPHONES ET FRANCOPHONES
AU QUÉBEC

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS
IMPRIMEURS ET ÉDITEURS AU QUÉBEC
250 ANS

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS
LA CONFÉRENCE DE QUÉBEC
DE 1864 REVISITÉE

Depuis plus de 30 ans,
les Éditions
Cap-aux-Diamants
publient une revue
trimestrielle traitant de
l'histoire du Québec.

Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org

Tél. : (418) 656-5040 | Téléc. : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

 et suivez-nous sur Facebook!



Groupeetr
MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE

 Spécialiste en
marketing direct
de Postes Canada

Tél. : **418 658-8122**
www.groupeetr.com

2555, av. Watt, porte 6, Québec (QC) G1P 3T2

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par **empreinte**





SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2015

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone : 418 651-9127

Télécopieur : 418 651-2643

Courriel : sgq@uniserve.com

Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015–2016

Président	Guy Parent (1255)
Vice-présidente	Jeanne Maltais (6255)
Secrétaire	Louis Richer (4140)
Trésorière	Maria Gosselin (6881)
Administrateurs	Yvon Lacroix (4823) Michel Lortie (0957) Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559) Louise Tucker (4888)

Conseiller juridique
M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Bibliothèque	Mariette Parent (3914)
Conférences	Louis Richer (4140)
Entraide généalogique	André G. Dionne (3208)
Formation	Hélène Routhier (5919)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Publications	Roland Grenier (1061)
Expédition	Roger Parent (3675)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue <i>L'Ancêtre</i>	Jeanne Maltais (6255)
Services à la clientèle	André G. Bélanger (5136)
Service de recherche	Louis Richer (4140)
Site web	Michel Lortie (0957)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec publiée quatre fois par année.

Cotisation

Canada

Adhésion principale* : 45 \$

Amérique sauf Canada

Adhésion principale* : 55 \$ canadien

Europe

Adhésion principale* : 60 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

*Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

COMITÉ DE *L'Ancêtre* 2015–2016

Directrice	Jeanne Maltais (6255)
Rédacteurs	France DesRoches (5595) Michel Keable (7085)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)
Membres	Jacques Fortin (0334) Claire Guay (4281) Claire Lacombe (5892) Claude Le May (1491) Rodrigue Leclerc (4069) Jacques Olivier (4046) Jocelyne Sauriol (6956)
Collaborateurs et collaboratrices	Raymond Deraspe (1735) André G. Dionne (3208) Françoise Dorais (4412) Daniel Fortier (6500) Diane Gagnon (6556) Jocelyne Gagnon (3487) Alain Gariépy (4109) Jean-Paul Lamarre (5329) Rénald Lessard (1791) Denis Martel (4822) Yvan Morin (6340) Claire Pelletier (3635) Brigitte Poincier (7228) Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2015 SGQ

Sommaire

Politique de rédaction de <i>L'Ancêtre</i> ...	4
Conditions du Prix de <i>L'Ancêtre</i>	5
Lauréats du Prix de <i>L'Ancêtre</i>	6
Conditions (Nos membres publient/ Rassemblements de familles)	8
Mères de la nation	9
Au fil des recherches	12
Nouvelles de la SGQ	13
Commémoration du 350 ^e anniversaire du régiment de Carignan-Salières 1665–2015	15
Militaires des troupes françaises de 1665 et Roue de paon	19
Les passagers de <i>La Marguerite</i> en 1647 ...	20
Une puissante famille seigneuriale issue du régiment de Carignan-Salières	25
Les Filles du Roy entre 1663 et 1673 et les militaires de 1665 à 1668	29
Un jardinier écossais à Spencer Wood, James Melville	39
La contribution des militaires au peuplement de la vallée laurentienne 1608–1815	45
<i>Ad Lib</i>	49
Descendants de Jean Guyon à Saint-Antoine-de-Tilly	51
Origines de William Guillaume Le Patourel et Geneviève Briand	58
Nos racines militaires	63
Lieux de souche — MARSAL (Moselle) ...	65
Paléographie	71
Le généalogiste juriste	72
Les archives vous parlent de... ..	76
Service d'entraide	78

Page couverture :

Soldats du régiment de Carignan-Salières

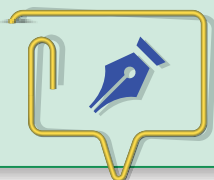
Harry Larter, planche n° 85, série Military Uniforms in America (MUIA), © The Company of Military Uniforms.

Photo: René Chartrand.

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La SGQ est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille.

La SGQ est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Politique de rédaction — Revue *L'Ancêtre*

Société de généalogie de Québec

1. La revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec (SGQ), est publiée quatre fois par année. Cette revue s'appuie sur la présente Politique de rédaction et elle propose des articles longs (cinq pages ou plus) et courts (moins de cinq pages), des chroniques diverses, de l'information provenant de la Société, et un service d'entraide.
2. La revue *L'Ancêtre* publie dans chaque numéro une moyenne de 24 pages d'articles de nature généalogique et une moyenne de 18 pages de chroniques diverses reliées à la généalogie, selon la disponibilité des textes au moment de la publication.
3. Toute personne peut soumettre un article à *L'Ancêtre*. Cependant, si cette personne n'est pas membre de la SGQ, elle ne peut participer au concours annuel du Prix de *L'Ancêtre* qui porte sur les articles admissibles* publiés dans un même volume de la revue.
4. Les articles soumis pour publication sont présentés sur support écrit ou électronique et sans mise en page formelle. L'auteur** est responsable d'ajouter une illustration par trois pages finales publiées. Les illustrations peuvent être refusées par l'équipe de rédaction (composée de la directrice et des rédacteurs). Les articles doivent être signés par l'auteur qui mentionnera son numéro de membre (s'il y a lieu) ainsi que son adresse de courriel. Cette adresse sera publiée à la fin de l'article afin que l'auteur reçoive directement les commentaires des lecteurs. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur, de sa photo, et d'un résumé de l'article.
5. Chaque texte soumis est ensuite évalué par au moins deux membres du Comité de *L'Ancêtre* (ci-après appelé le Comité). Les recommandations de ces lecteurs-réviseurs sont entérinées par le Comité. Après acceptation du texte, la SGQ et l'auteur signent un protocole sur les droits d'auteur, par lequel l'auteur accorde à la SGQ la permission de publier son texte sous toute forme de support écrit ou électronique. Toutefois, pour reproduire un texte en tout ou en partie ailleurs que dans *L'Ancêtre*, format papier ou électronique, l'auteur détient l'autorisation finale, sous réserve des clauses du protocole déjà conclu entre l'auteur et la SGQ. De plus, le Comité souhaite que cette réponse dépende des deux conditions suivantes:
 - a) la conclusion d'une entente de réciprocité : le Comité permet la reproduction de l'article, s'il reçoit d'abord un article d'intérêt généalogique et de longueur équivalente pour publication éventuelle dans *L'Ancêtre* ;
 - b) une diffusion restreinte : l'article s'adresse à un nombre limité de personnes.
6. Le Comité est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, le Comité s'appuie sur des critères d'exclusivité, d'originalité, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie, de suivi ou de réponse à un article déjà publié dans la revue.
7. Le Comité peut apporter aux textes soumis des modifications mineures, des corrections linguistiques et ajouter des illustrations, mais il ne peut changer substantiellement le contenu de l'article sans avoir consulté l'auteur avant publication.
8. Les publications de la revue sont classées par volume, par numéro et par saison. Le volume correspond à l'année de parution ; le numéro est le nombre séquentiel de parution ; la saison correspond à autant de trimestres (Automne, Hiver, Printemps, Été).
9. Autant pour les auteurs que pour les lecteurs-réviseurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés dans les ouvrages suivants :
 - GUILLOTON, Noëlle, et CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène. Le français au bureau, Les Publications du Québec ;
 - Dictionnaire Le Petit Robert ;
 - Dictionnaire Larousse ;
 - DE VILLERS, Marie-Éva. Multidictionnaire de la langue française, Éditions Québec-Amérique.Enfin, nous respectons le document interne [Protocole typographique](#), que l'on peut consulter sur le site web de la SGQ.
10. La rédaction de *L'Ancêtre* s'engage à respecter les principes du droit d'auteur, autant dans sa version papier que dans la version électronique, et demande aux auteurs de textes et de chroniques de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer sur demande les preuves de l'acquiescement des droits d'auteur ou de droit de reproduction d'illustrations, s'il y a lieu.

Juin 2015

* La réglementation propre au Prix de *L'Ancêtre* s'applique.

** La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.



Conditions du Prix de **L'Ancêtre** volume 42

Depuis 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) récompense les auteurs des meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours en attribuant le Prix de **L'Ancêtre** comprenant trois catégories : article de fond, étude et mention spéciale. Le comité de **L'Ancêtre** présente ici les règles qui s'appliqueront aux articles publiés dans le volume 42 de la revue, soit dans les numéros 312, 313, 314 et 315. Il s'agit de la 19^e édition du Prix.

1. Sont admissibles au Prix les membres en règle de la SGQ au moment de la publication de leur article. Tous les auteurs d'un même article doivent être membres de la SGQ.
2. Les articles admissibles sont ceux publiés dans le volume 42 et qui ont été inscrits dans les catégories suivantes :
 - les articles de fond (textes longs de cinq pages et plus à la parution) ;
 - les études (textes courts de quatre pages ou moins à la parution).
3. Les articles publiés sous la rubrique Conférence sont exclus. Toutefois, un tel article pourra être adapté pour répondre aux critères d'évaluation, et ainsi devenir admissible au Prix. Les administrateurs de la revue **L'Ancêtre** (directrice, rédacteurs et coordonnatrice de la revue) ainsi que les personnes qui acceptent d'être membres du jury du Prix de L'Ancêtre sont exclus du concours.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui élisent entre eux une présidente ou un président. Afin d'appuyer le jury tout au long du processus de sélection, un représentant du comité de **L'Ancêtre** agit en tant qu'observateur de la démarche. Cependant, il ne participe pas au processus de décision.
5. Les membres du jury sont choisis par le conseil d'administration de la SGQ sur recommandation de la directrice de la revue et répondent de leurs décisions au conseil d'administration de la SGQ. Leur identité, leurs délibérations et leurs évaluations sont tenues secrètes jusqu'à la remise du Prix.
6. Les membres du jury utilisent obligatoirement la grille de pondération fournie par le comité de **L'Ancêtre**, comme seul et unique outil d'évaluation des textes. Une compilation des résultats doit aussi être produite et tous les documents d'analyse et d'évaluation doivent être remis par la suite au comité de **L'Ancêtre**.
7. Les décisions du jury doivent être motivées et sont sans appel.
8. Le jury peut ne pas attribuer le Prix dans une des catégories s'il le juge à propos ; il peut aussi attribuer plus d'une mention.
9. Les critères servant à l'évaluation des articles sont les suivants :
 - un texte à caractère généalogique ou relié à la généalogie ;
 - un texte apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits ;
 - un texte affichant une qualité approfondie de recherche, appuyée sur des sources citées et vérifiables ;
 - un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française.
10. Le Prix de **L'Ancêtre** est offert par le conseil d'administration de la SGQ et est attribué comme suit :
 - Prix pour ARTICLE DE FOND – 300 \$ à l'auteur du meilleur article de fond ;
 - Prix pour ÉTUDE – 150 \$ à l'auteur de la meilleure étude ;
 - Prix – MENTION SPÉCIALE – 100 \$ à l'auteur d'un article de fond ou d'une étude digne de mention.
11. Les noms des gagnantes ou des gagnants sont dévoilés à l'occasion de la remise du Prix lors d'un événement déterminé par le conseil d'administration de la SGQ.
12. Les noms des gagnantes ou des gagnants sont publiés dans la revue **L'Ancêtre**.

Comité de L'Ancêtre de la Société de généalogie de Québec, juin 2015



Lauréats du Prix de *L'Ancêtre* 2014–2015 volume 41 — 18^e édition

La Société de généalogie de Québec remercie la Commission de la capitale nationale du Québec pour son soutien, et l'assure de sa reconnaissance pour le prix de *L'Ancêtre* remis au lauréat du premier prix du volume 41. Les membres du jury étaient Lucie Delarosbil, Sabine Champagne et Patrice Laroche.



GUY SAINT-HILAIRE (0064)

« Samuel Jacobs, le premier Juif du Québec, et la famille qu'il y fonda », *L'Ancêtre*, volume 41, numéro 311, été 2015, p. 269.



Un exemple d'exception à la règle! La fascinante histoire de vie commune entre un négociant de 53 ans et sa présumée servante de 17 ans. Vingt-trois années sans avoir été mariés! Et le comble: dix enfants naturels. Captivant, l'auteur nous transporte au temps de l'après-Conquête, à travers ses traductions d'actes notariés et de courriers personnels, au cœur même de l'intimité de cette famille hors de l'ordinaire. Ses interprétations se distinguent par la noble justesse d'une analyse rigoureuse. En plus d'atteindre ses objectifs, il réussit à nous émouvoir avec le drame de la fille aînée qui implore son père de ne pas la renier, et la lettre qu'elle lui écrit, offerte en totalité dans un encadré. Tout compte fait, la qualité du contenu égale celle de la rédaction. Nous en voulons encore. Et encore! Nous en voulons tellement que nous espérons une suite sur le sort des petits Vigneau, Bender et leurs descendants. Nos attentes seront-elles comblées?



2^e prix

Étude

GUY RICHARD (5106)

« Charles-Abraham Richard et Cécile Laflamme, de Cap-Saint-Ignace à Bourbonnais, Illinois », *L'Ancêtre*, volume 41, numéro 308, automne 2014, p. 28.

Au milieu du XIX^e siècle, une propagande attire des familles québécoises aux États-Unis. Âgé et bien établi, le couple Richard-Laflamme part de Cap-Saint-Ignace avec quatre enfants mariés et trente-trois petits-enfants. L'auteur traite leur histoire avec originalité. Précis et sans-façon, il débute en nous plongeant dans la vie de deux enfants adoptés par un « seigneur » écossais, insistant avec raison sur l'empreinte que cause la perte des parents. Il dresse un portrait détaillé des fruits de leur union. Il nous les rend attachants grâce à l'abondance de récits historiques et généalogiques, corroborée par des anecdotes, des souvenirs et les mémoires de leur troisième fille. De plus, il nous présente l'arrière-petit-fils de leur fille aînée et son engagement en généalogie à Bourbonnais. Enfin, il conclut avec des questions pertinentes, se demandant, entre autres, pourquoi Charles-Abraham Richard a quitté son village natal à 61 ans. Les réminiscences de leur enfance ne s'inscrivent-elles pas dans une démarche pour maintenir leur sentiment d'appartenance?



DANIEL FORTIER (6500)

« Osez la paléographie I et II », *L'Ancêtre*, volume 41, numéro 309, hiver 2015, p. 117 et numéro 310, printemps 2015, p. 199.

Parmi les critères retenus en vue de l'évaluation des textes soumis pour l'attribution des prix de *L'Ancêtre*, celui de leur apport à la généalogie figure en tête de liste. De prime abord, on serait plutôt enclin à négliger une chronique comme celle de Daniel Fortier. Le titre même, « Osez la paléographie », laisse entendre qu'il faille une certaine audace pour s'aventurer dans le déchiffrement des écritures anciennes. Le généalogiste débutant trouvera le domaine vaste, compliqué, difficile d'accès, et ne verra pas son utilité dans l'immédiat. L'auteur ne sous-estime pas ces obstacles. Il nous démontre les possibilités et la nécessité de les franchir afin d'accéder à des niveaux d'information réservés aux experts. La paléographie et la généalogie deviennent des complices dont la collaboration est essentielle à l'aboutissement des recherches de haut niveau.



JEAN-CLAUDE MASSÉ (2423)

« L'intégration des soldats écossais de la guerre de Sept ans », *L'Ancêtre*, volume 41, numéro 309, hiver 2015, p. 91.

M. Massé reçoit une mention spéciale pour son article sur les soldats écossais pendant la Conquête. Après une description de leur arrivée mouvementée, l'auteur nous montre comment ils ont vécu leur intégration à la société avec nos ancêtres d'origine française. Enfin, il nous offre l'outil essentiel pour commencer la généalogie d'un ancêtre écossais : une importante nomenclature.



Nouveaux membres

Du 30 avril au 27 juillet 2015

7292	LAURIN	Jacques	Québec
7294	BOISVERT	Claude	Cap-Santé
7295	GAGNÉ	Frédéric	Québec
7296	MOREL DE LA DURANTAYE	Jean-Paul	Sainte-Thérèse
7297	MATTHEWS	Hélène	Gracefield
7298	BLOUIN	Nancy	Montréal
7299	DUBOIS	Édith	Québec

7300	ROUSSEAU	Céline	Lévis
7301	MALTAIS	Martine	Saguenay
7302	POULIOT	Luc	Pincourt
7303	POIRIER	Michel	Dorval
7304	MATTHEWS	Allan	Pointe-aux-Trembles
7306	FILLION	Joseph-Jules	Saint-Bernard, Beauce-Nord

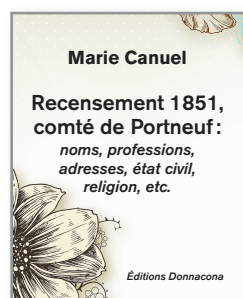
Nos membres publient

Par solidarité avec ses membres, la Société de généalogie de Québec offre, sous cette rubrique, un espace publicitaire gratuit aux auteures et auteurs satisfaisant les trois conditions suivantes :

1. être membre en règle de la Société ;
2. avoir fait don à la Société d'un exemplaire de leur œuvre à caractère généalogique ou historique ;
3. fournir une présentation (maximum 100 mots) de leur œuvre, telle qu'ils souhaitent la voir paraître dans les pages de **L'Ancêtre**, en indiquant le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, le lieu, la maison et l'année d'édition, le nombre de pages, l'endroit de mise en vente, le prix et les frais postaux.

N. B. : La revue **L'Ancêtre** se réserve le droit de modifier le contenu soumis par tout auteur.

Exemple (fictif) :



CANUEL, Marie. Recensement 1851, comté de Portneuf: noms, professions, adresses, état civil, religion, etc., Cap-Santé, les éditions Donnacona, 2009, 255 pages.

(Courte description du contenu du volume)

En vente chez l'auteure,
1452, rue du Golf, Québec, QC G1Y 3H5
23 \$ + 7 \$ frais de poste et manutention.

Pour paraître dans **L'Ancêtre**, un avis devra nous parvenir **au plus tard**

- le 15 septembre pour parution en décembre ;
- le 15 décembre pour parution en mars ;
- le 15 mars pour parution en juin ;
- le 15 juin pour parution en septembre.

Envoyez vos demandes à sgq@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.

Rassemblements de familles

L'Ancêtre publie, sur demande d'un membre de la SGQ, les avis de rassemblements d'associations de famille dûment constituées ou l'invitation d'un membre qui veut en former une nouvelle. Vous devez nous faire parvenir un court texte renfermant :

- les renseignements au sujet de la tenue de cette assemblée;
- le blason de votre famille, s'il y a lieu.

Pour paraître dans **L'Ancêtre**, un avis devra nous parvenir **au plus tard**

- le 15 septembre pour parution en décembre ;
- le 15 décembre pour parution en mars ;
- le 15 mars pour parution en juin ;
- le 15 juin pour parution en septembre.

Envoyez vos demandes à sgq@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.





Mères de la nation

Françoise Dorais (4412)

Marie CHAUVET

Marie CHAUVET ou QUINQUENELLE, née vers 1641 ou 1646, selon le PRDH et Landry, fille de (feu) Jacques, matelot, et Marie MICHELET, de la paroisse de Sainte-Marguerite de Tonny-Charente, évêché de Saintes, en Saintonge (arr. de Rochefort). Elle arrive à Québec en 1668, apportant des biens estimés à 300 livres. Elle contracte mariage devant le notaire Jean Lecomte le 10 août de la même année avec Pierre FAYE (DUFAY) ou FAILLY (FAGNAN) dit VILLEFAGNAN, militaire de la compagnie La Fouille du régiment de Carignan-Salières, agriculteur, fils de Jacques et Isabelle BÉGUIN, né vers 1637 (rec. 1681) ou 1647 (sépulture en 1692, à l'Hôtel-Dieu de Québec) à Saint-Pierre de Villefagnan (d'où son surnom), évêché de Poitiers, en Angoumois (arr. d'Angoulême, Charente). Le mariage a lieu le 13 septembre 1668 à Québec. Le ménage s'établit à Charlesbourg. De leur union naissent neuf enfants. Marie CHAUVET ou QUINQUENELLE est décédée après le 13 septembre 1688. Elle ne savait pas signer. Pierre FAYE dit VILLEFAGNAN est décédé le 27 décembre 1692 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Lui non plus ne savait pas signer.

Enfants du couple CHAUVET-FAYE FAILLY ou FAGNAN dit VILLEFAGNAN :

- 1 **Jean-Baptiste** : né et baptisé le 10 avril 1669 à Québec, où il est inhumé quatre jours plus tard.
- 2 **Anne** : née le 21 mars 1671 et baptisée le lendemain à Québec.
- 3 **Isabelle (Élisabeth)** : née le 31 mars 1673 et baptisée le lendemain à Québec. Elle épouse, le 11 juin 1703 à Québec, Jacques DEMOLIER dit BIERNAIS, fils de Pierre et Jeanne DELAVANT, né vers 1673 à Lourenties, évêché de Lescar, au Béarn (arr. de Pau, Pyrénées-Atlantiques). Le couple aura cinq enfants. Jacques est inhumé le 1^{er} août 1733 à Québec. Élisabeth est inhumée le 16 avril 1750 à L'Islet.
- 4 **Marie Madeleine** : née le 26 octobre 1675 et baptisée le lendemain à Québec. Elle épouse, le 13 janvier 1722 à Québec, Nicolas DUCHESNE, fils de Jean et Marie Jeanne (nom omis dans l'acte), de la paroisse de Saint-Martin, ville et évêché de Blois. Le couple n'aura pas d'enfant. Marie Madeleine aura un enfant né hors union. Elle décède le 25 décembre 1739 et est inhumée le lendemain à l'Hôtel-Dieu de Québec.
- 5 **Marie Anne Jeanne** : née et baptisée le 30 juin 1678 à Québec. Elle épouse, le 2 novembre 1705 à Montréal, Jean-Baptiste ROCHE dit FONTAINE, fils de Jean et Anne (nom omis dans l'acte), né vers 1681 à Saint-Michel, ville et évêché de Limoges, en Limousin (arr. de Limoges, Haute-Vienne). Le couple aura six enfants. Jean-Baptiste est inhumé le 11 juillet 1717 à Montréal. Marie Anne aura un enfant né hors union. Elle est inhumée le 3 mars 1744 à Montréal.
- 6 **Marie Agathe** : née le 3 février 1681 et baptisée le lendemain à Québec. Elle épouse, le 25 février 1699 à Québec, Jacques GAUTHIER, fils de François et Andrée (nom omis dans l'acte), né vers 1669 à Sainte-Radegonde, ville et évêché de Poitiers, en Poitou (arr. de Poitiers, Vienne). Le couple aura onze enfants. Jacques est décédé le 11 août 1741 et est inhumé le lendemain à Cap-Saint-Ignace. Marie Agathe est décédée le 5 juin 1760 et est inhumée le lendemain au même endroit.
- 7 **Jean-Baptiste** : né le 24 novembre 1683 et baptisé le lendemain à Charlesbourg. Il épouse, le 10 avril 1709 à Château-Richer, Marie Madeleine CLOUTIER, fille de René et Marie Élisabeth LEBLANC, née vers 1674 au Québec. Le couple aura quatre enfants. Marie Madeleine est inhumée le 24 avril 1731 à Berthier-en-Haut, aujourd'hui Berthierville. Jean-Baptiste épouse en secondes noces, le 29 octobre 1736 à Repentigny, Marie Pélagie MORISSEAU dit BOISMOREL, fille de Pierre et Marie Catherine CAILLONNEAU, née et baptisée le 7 février 1706 à Repentigny. Le couple n'aura pas d'enfant. Marie Pélagie est décédée et est inhumée le 4 janvier 1759 à Berthier-en-Haut.
- 8 **Pierre** : né et baptisé le 19 juin 1686 à Charlesbourg.
- 9 **Thomas** : né le 13 septembre 1688 et baptisé le lendemain à Charlesbourg, il décède le 20 septembre 1688 et est inhumé le 21 à Charlesbourg.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Éditions de La Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel, et Michel Langlois. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 52.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730*, Montréal, PUM, 1983, p. 415.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 290.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608–1700)*, t. 2, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1999, p. 223.

Françoise DESFOSSÉS

Françoise DESFOSSÉS, née vers 1649, fille de Georges et Marie LEDOUX, de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France. Elle arrive en 1669 avec des biens estimés à 100 livres et un don du roi de 50 livres. Elle contracte mariage devant le notaire royal Pierre Duquet le 2 octobre 1669, avec Jacques BIDET dit DESROUSSELS, militaire de la compagnie Maximy du régiment de Carignan-Salières, agriculteur, fils de Pierre et Marie ALLAIRE, né vers 1646 à Saint-Martin de Chenac, aujourd'hui Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, évêché de Saintes, en Saintonge (arr. de Saintes, Charente-Maritime). Le mariage a lieu le 18 octobre 1669 à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Le ménage s'établit à Saint-Jean, Î.O. Le couple aura six enfants. Françoise est décédée le 18 novembre 1711 et est inhumée le lendemain à Saint-Jean. Elle ne savait pas signer. Jacques est décédé après le 19 novembre 1711. Il ne savait pas signer non plus.

Enfants du couple DESFOSSÉS-BIDET dit DESROUSSELS:

- 1 Marie Françoise :** née le 6 septembre 1670 et baptisée le 8 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 23 septembre 1692 à Saint-Jean, François ÉLIE dit BRETON, fils de Jean et Jeanne LABBÉ, né le 12 mai 1672 et baptisé le 22 du même mois à Sainte-Famille. Le couple aura neuf enfants. François est inhumé le 23 septembre 1735 à Saint-Vallier. Marie Françoise est décédée le 20 septembre 1738 et est inhumée le jour suivant à Saint-Augustin.
- 2 Marie :** née et baptisée le 26 mai 1673 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 19 novembre 1691 à Saint-Jean, Charles ALLAIRE (DALLAIRE), fils de Charles et Catherine Marie FIEVRE, né le 13 septembre 1669 et baptisé le surlendemain à Sainte-Famille. Le couple aura douze enfants. Charles est inhumé le 24 juin 1742 à Saint-Jean. Marie est inhumée en octobre 1745 au même endroit.
- 3 Jeanne :** née le 7 janvier 1676 et baptisée le 24 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 20 octobre 1700 à Saint-Jean, Mathurin DUPAS, fils de Guillaume et Jeanne CAILLÉ, né le 6 janvier 1675 et baptisé le 24 à Sainte-Famille. Le couple aura sept enfants. Jeanne est décédée le 17 décembre 1729 et est inhumée le lendemain à Saint-Jean. Mathurin est inhumé le 31 décembre 1748 au même endroit.
- 4 Marie Catherine :** née le 11 juillet 1678 et baptisée le 17 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 20 avril 1700 à Saint-Jean, Louis THERRIEN, fils de Pierre et Marie Gabrielle MINEAU dit LUMINA, né le 8 février 1674 et baptisé le 8 avril de la même année à Québec. Le couple aura quatre enfants. Louis est inhumé le 11 janvier 1707 à La Durantaye. Marie Catherine épouse en secondes noces le 11 juin 1708 à La Durantaye, Alexandre ALLAIRE (DALLAIRE), fils de Charles et Catherine Marie FIEVRE, né le 18 mars 1685 et baptisé le 22 à Saint-François, Î.O. Le couple aura neuf enfants. Marie Catherine est inhumée le 9 octobre 1747 à

Saint-Vallier. Alexandre est inhumé le 28 mai 1758 au même endroit.

- 5 Jacques :** né vers 1680 au Québec. Il épouse, le 13 juin 1701 à Saint-François, Marie Françoise ALLAIRE (DALLAIRE), fille de Charles et Catherine Marie FIEVRE, née le 28 janvier 1682 et baptisée le 29 à Saint-François. Le couple aura onze enfants. Jacques est inhumé le 23 juin 1739 à Saint-Jean. Marie Françoise est décédée et a été inhumée le 24 novembre 1742 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
- 6 Marie Madeleine :** née le 17 mai 1683 et baptisée le 23 à Saint-Jean. Elle épouse, le 10 février 1706 à Saint-Jean, Joseph ALLAIRE (DALLAIRE), fils de Charles et Catherine Marie FIEVRE, né le 19 mars 1676 et baptisé le 21 à Sainte-Famille. Le couple aura dix enfants. Joseph est décédé le 30 mars 1738 et est inhumé le lendemain à Saint-Vallier. Marie Madeleine est décédée le 22 février 1742 et est inhumée le 23 à l'Hôtel-Dieu de Québec.



Carte postale (début xx^e siècle) de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas datant du xvii^e siècle.

Source : <http://patrimoine-de-france.com/images/upload/a4fb862f43fb88274bd578bbb514ced1>

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Éditions de La Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel, et Michel Langlois. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 62.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730*, Montréal, PUM, 1983, p. 100.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au xvii^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 305.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608–1700)*, t. 1, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1998, p. 186.

Marie Agnès DESTOUCHES

Marie Agnès DESTOUCHES (et LATOUCHE), née vers 1648, fille de feu Pierre et Marie GULET, de Saint-Marcel, ville et évêché de Poitiers, en Poitou (arr. de Poitiers, Vienne). Elle arrive au pays en 1669 avec des biens estimés à 200 livres et un don du roi de 50 livres. Elle contracte mariage devant le notaire royal Romain Becquet le 9 octobre 1669 avec Charles DOMPIERRE dit SAINT-MARTIN, militaire de la compagnie Maximy du régiment de Carignan-Salières, agriculteur, fils de Rémi et Catherine FORGET, né vers 1651 à Saint-Martin de Cany, archevêché de Rouen, en Normandie (arr. de Dieppe, Seine-Maritime). Le mariage est célébré le 27 octobre 1669 à Sainte-Famille, Î.O. Le ménage s'établit à Saint-François, Î.O. Le couple aura neuf enfants. Charles est décédé le 4 août 1688 et est inhumé le lendemain à Sainte-Famille. Il ne savait pas signer. Marie-Agnès épouse en secondes nocces, le 7 février 1690 à Saint-François, François GUERINET, fils de Pierre et Marguerite EMIE, né vers 1639 à Saint-Vivien, ville et évêché de Saintes, en Saintonge (arr. de Saintes, Charente-Maritime). Le ménage s'établit à Saint-François. Le couple n'aura pas d'enfant. François est décédé le 28 mars 1715 et est inhumé le jour suivant à Saint-François. Il ne savait pas signer. Marie Agnès est décédée le 20 février 1728 et a été inhumée le surlendemain à Saint-François. Elle non plus ne savait pas signer.

Enfants du couple DESTOUCHES-DOMPIERRE dit SAINT-MARTIN :

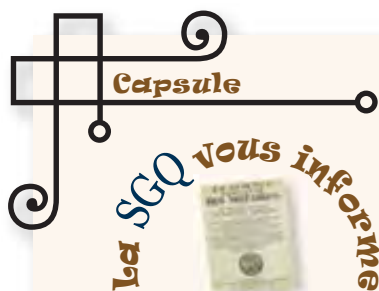
- 1 Antoine :** né le 12 août 1670 et baptisé le 15 à Sainte-Famille.
- 2 Catherine Marie :** née le 20 avril 1673 et baptisée le 23 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 22 février 1694 à Saint-François, Robert ÉMOND, fils de René et Marie LAFAILLE, né le 20 août 1671 et baptisé le 22 à Sainte-Famille. Le couple aura douze enfants. Catherine Marie est décédée le 3 février 1736 et est inhumée le jour suivant à Saint-François. Robert est décédé le 2 mai 1740 et est inhumé le lendemain à Saint-François.
- 3 Germain :** né le 6 janvier 1676 et baptisé le 21 à Sainte-Famille, il est décédé et est inhumé le 18 mai 1694 à l'Hôtel-Dieu de Québec.

- 4 Charles :** né le 14 novembre 1678 et baptisé le 15 à Sainte-Famille, il est inhumé le 19 au même endroit.
- 5 René :** né le 9 décembre 1679 et baptisé le surlendemain à Saint-François. Il épouse, le 17 février 1699 à Saint-François, Marie Anne DUCHESNE dit LAPIERRE, fille de Pierre et Marie Catherine RIVET, née le 23 octobre 1679 et baptisée le 8 novembre de la même année à Sainte-Famille. Le couple aura dix enfants. René est décédé le 20 octobre 1738 et est inhumé le lendemain à Saint-François. Marie Anne est décédée le 16 juillet 1742 et est inhumée le jour suivant à Saint-François.
- 6 François :** né le 20 juillet 1683 et baptisé le 21 à Saint-François, il est inhumé le 28 de la même année à Neuville.
- 7 Anonyme :** né et inhumé le 28 janvier 1685 à Saint-François.
- 8 Marguerite :** née et baptisée le 31 janvier 1687 à Saint-François.
- 9 Alexandre :** né et baptisé le 31 janvier 1687 à Saint-François, il est inhumé le 6 juin 1687 au même endroit.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Éditions de La Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 62.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles Québec: des origines à 1730*, Montréal, PUM, 1983, p. 356.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 306.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, (1608–1700), t. 2, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1999, p. 101.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : doraisfrse@videotron.ca



Transcription d'actes notariés

Pour aider nos membres à surmonter les difficultés liées à la paléographie, la Société de généalogie de Québec met en ligne des transcriptions de documents d'archives. On y trouve des actes de plusieurs notaires des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles : Becquet, Berthelot, et bien d'autres. Vous pouvez aussi contribuer à enrichir la base de données en nous permettant de publier les transcriptions que vous avez réalisées.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SGQ : www.sgq.qc.ca. Après vous être identifiés, choisissez l'onglet **Bases de données**, « Nos bases de données » puis cliquez sur « Documents notariés transcrits ».



Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Cette rubrique vise à faire état de thèses de doctorat ou de mémoires de maîtrise réalisés par des étudiants et des étudiantes inscrits dans les universités au Québec, en vue de l'obtention de leur diplôme. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de **L'Ancêtre** d'être à l'avant-garde de l'information, les résultats de certaines de ces études se matérialisant par la suite en publications destinées au grand public.

DESMARAIS, Gilbert. *Du glaive à la charrue: étude de l'inclusion sociale des soldats français de la guerre de Sept Ans*¹.

Alors que nous célébrons le 350^e anniversaire de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières, 2015 marque également le 260^e de la venue en Nouvelle-France des premiers soldats engagés dans la guerre de Sept Ans. Si ce dernier événement demeurera probablement toujours rarement souligné en raison d'une conclusion assez peu favorable aux intérêts francophones en Amérique du Nord, il devrait néanmoins attirer notre attention en raison de son impact démographique sur la population du Québec. Ainsi, si la venue des 1300 militaires engagés dans les régiments de Carignan-Salières et les compagnies de Tracy s'est traduite finalement par 285 mariages établis en Nouvelle-France à la fin du xvii^e siècle², les 7500 militaires français envoyés sur ce continent entre 1755 et 1759 ont abouti à 722 mariages dont 605 se sont concrétisés par un établissement en Nouvelle-France³. Évidemment, en regard du taux d'établissement, la première vague d'immigration des années 1670 demeure marquante avec un taux de 22 %, plus de un soldat sur cinq s'étant marié et établi. Mais malgré des conditions particulièrement adverses, les autorités militaires britanniques n'ayant nullement favorisé l'établissement de ces ennemis, près de un soldat sur dix des régiments engagés dans la guerre de Sept Ans s'est marié dans un pays qui ne sera plus la Nouvelle-France. Si on exclut les régiments dont la présence en ces terres fut plus que brève (comme les régiments stationnés à Louisbourg), les taux de mariage oscillent entre 7,3 % et 18,3 %. Près de 84 % s'établiront au Québec.

Le mémoire de M. Desmarais a pour sujet cette dernière grande vague d'immigration française en Amérique. Il s'attache en particulier à analyser le degré d'inclusion sociale de

ces soldats dans leur nouvelle collectivité. Pour ce faire, il sélectionne les soldats de deux régiments, ceux de Béarn et de Guyenne. Les informations colligées sont tirées du Projet Montcalm et principalement du PRDH. Il reprend ainsi une analyse réalisée par Yves Landry pour les régiments de La Sarre et du Royal-Roussillon.⁴

Dans un premier temps, l'auteur s'assure que les soldats des deux régiments retenus sont bien représentatifs de ceux de l'ensemble de l'armée française de cette époque, et à plusieurs égards, d'autres groupes d'émigrants mâles français venus en Amérique aux xvii^e et xviii^e siècles (ex. les engagés). Cent quatre-vingt-dix militaires se sont établis au Québec, soit environ 14 % du total des soldats des régiments étudiés. De ce nombre, 169 se sont mariés. Sur la base des informations telles que le nombre et l'identité des témoins présents aux mariages et l'identité des parrains et marraines des enfants de ceux-ci, l'auteur conclut que l'inclusion sociale des soldats de Béarn et de Guyenne s'est bien déroulée. Cette intégration se manifeste également par la relative sédentarité des nouveaux migrants après leur mariage. La principale variable explicative du lieu d'établissement permanent semble être l'endroit de cantonnement pour les quartiers d'hiver.

Évidemment, l'analyse de l'activité économique (par les actes notariés, par exemple) ou de l'implication de ces anciens militaires dans la société civile ou religieuse aurait apporté un éclairage révélateur de leur intégration à leur société d'accueil. Mais cela dépasse de beaucoup le contexte d'un mémoire de maîtrise et pose des questions méthodologiques et documentaires, importantes. Néanmoins, ce mémoire interpelle le généalogiste sur l'importance à accorder non seulement aux liens familiaux mais également aux relations sociales. Ainsi, dans le cadre d'une histoire de famille, où les « migrations » (milieu rural-ville, Québec et hors-Québec, ou entre deux milieux sociaux) sont souvent présentes, il peut s'avérer intéressant de retracer la naissance des nouveaux liens créés par la transition entre deux statuts.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : fortierdanielsq@gmail.com

1. DESMARAIS, Gilbert. *Du glaive à la charrue: étude de l'inclusion sociale des soldats français de la guerre de Sept Ans*, Mémoire présenté comme exigence partielle à la maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, mars 2011.
www.archipel.uqam.ca/4038/1/M11961.pdf
2. FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières: Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668*, Montréal, Éditions Histoire-Québec, 2014, p. 28-29.
3. COLLECTIF. *Combattre pour la France en Amérique, les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, 628 p.

4. LANDRY, Yves. *Quelques aspects du comportement démographique des troupes de terre envoyées au Canada pendant la guerre de Sept Ans*, Mémoire présenté comme exigence partielle à la maîtrise en histoire, Montréal, Université de Montréal, 1977.



Nouvelles de la SGQ

Guy Parent (1255), président

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Association des familles Tremblay

Le 24 avril, Marcel Tremblay et une dizaine de représentants de l'Association des familles Tremblay ont visité le Centre de documentation Roland-J.-Auger. Les bénévoles du Service à la clientèle ont guidé et initié les visiteurs à l'utilisation du matériel de recherche qui est offert à nos membres.



Quelques membres de l'Association des familles Tremblay.
Photo : André G. Bélanger.



Visite du Morrin Centre

Le 28 avril, un groupe de 51 personnes a visité le Morrin Centre dans le cadre d'une sortie culturelle organisée par le Comité de formation. Deux guides ont fait découvrir l'histoire et les trésors de cet édifice qui a plus de 200 ans. Les visiteurs ont tout appris de ce bâtiment patrimonial, qu'il s'agisse de la bibliothèque victorienne ou des vestiges de la première prison à Québec. La visite s'est terminée par un thé « à l'anglaise » au cours duquel les guides ont fait un bref rappel de l'histoire du thé.



Morrin Centre.
Photo : Michelle Desrosiers.



École L'Escalade

Le 30 avril, André G. Bélanger, directeur du Service à la clientèle, et Guy Parent se sont rendus à l'école L'Escalade de Notre-Dame-des-Laurentides pour visiter l'exposition réalisée par les élèves de 4^e année sous la direction de M^{me} Jenny Lavoie.

Ces élèves étaient venus à la SGQ pour faire de la recherche généalogique les 12 et 17 mars dernier. Les représentants de la SGQ ont profité de l'occasion pour promouvoir la généalogie auprès des parents des élèves qui visitaient l'exposition.



Prix Jeunéalogie

Les écoles Le Ruisselet, de L'Ancienne-Lorette, et L'Escalade, de Notre-Dame-des-Laurentides, ont remporté le prix Jeunéalogie 2015 de la FOSG. L'annonce en a été faite lors de l'assemblée générale de la FOSG du 2 mai dernier. Les élèves de 4^e année de l'école Le Ruisselet ont fait leurs recherches dans nos locaux lors de la Semaine nationale de généalogie en novembre dernier et les élèves de 4^e année de l'école L'Escalade, sous la responsabilité de M^{me} Jenny Lavoie, ont fait une démarche semblable au mois de mars de cette année. Félicitations à ces deux écoles et aux institutrices qui proposent ces projets à leur école, ainsi qu'à André G. Bélanger, maître d'œuvre de ce dossier, et aux bénévoles qui accompagnent ces jeunes chercheurs.



À gauche, école L'Escalade et à droite celle du Ruisselet.
Photos : André G. Bélanger.



Conseil de généalogie

Le 2 mai, Guy Parent, président, et Jeanne Maltais, vice-présidente, ont assisté au Conseil de généalogie et à la 30^e assemblée générale de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) qui se tenait à Québec. Au cours de cette rencontre, Guy Parent a été nommé au conseil d'administration de la FQSG.

Le 5 à 7 des bénévoles

Le 16 juin, le conseil d'administration accueillait ses bénévoles lors de la tenue d'un 5 à 7 pour les remercier du travail inestimable accompli au cours de l'exercice 2014–2015. Une assistance nombreuse témoigne de l'appréciation de cette activité.



Une partie du groupe des bénévoles.
Source : André G. Bélanger.

Lors de cette soirée, la Société de généalogie de Québec (SGQ) a procédé à la remise du Prix de **L'Ancêtre** pour l'exercice 2014–2015. En présence des auteurs et auteures invités à se joindre au 5 à 7, le comité de sélection a fait l'annonce des gagnants. Guy St-Hilaire a été nommé lauréat du Prix de **L'Ancêtre** 2015. Guy Richard a mérité le 2^e prix – Étude, et Daniel Fortier, le 3^e prix – Relève. Une mention spéciale a été décernée à Jean-Claude Massé. Le président de la SGQ a profité de cette rencontre pour rappeler les prix de la FQSG qu'ont reçus Georges Crête et France Côté.



Les quatre lauréats.
Photos : André G. Bélanger.

M. René Bureau, président fondateur de la SGQ, nous a honorés de sa présence. La SGQ a profité de cette occasion pour souligner le fait rare que M. Bureau aura 100 ans le 4 juillet.

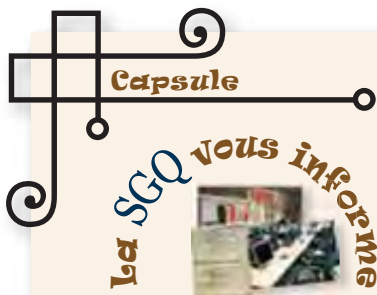


M. René Bureau et Guy Parent.
Photo : André G. Bélanger.

Des avantages à devenir membre de la Société de généalogie de Québec

Devenir membre de la Société de généalogie de Québec procure de nombreux avantages. Vous recevez la revue **L'Ancêtre** publiée quatre fois l'an, vous avez accès à notre site web dont certaines bases de données sont réservées aux membres, vous avez l'occasion d'assister à des conférences mensuelles, vous pouvez consulter des généalogistes expérimentés et vous avez accès, si vous avez la possibilité de venir dans nos locaux, à de nombreuses bases de données.

Pour plus d'informations, consultez la page : www.sgq.qc.ca/devenir-membre





Commémoration du 350^e anniversaire du régiment de Carignan-Salières 1665-2015

Jeanne Maltais (6255), Guy Parent (1255), Louis Richer (4140)



Au cours du mois d'août dernier, la Société de généalogie de Québec (SGQ) a officiellement présenté 35 parchemins à des descendants en ligne patrilinéaire de militaires ayant appartenu au régiment de Carignan-Salières arrivé à Québec au cours de l'été 1665, accompagné par les compagnies du marquis de Tracy. Il s'agit du couronnement d'un projet entrepris l'an dernier dans le cadre d'activités de commémoration présidées par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et le Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal. Ce projet a été réalisé en collaboration avec la Société généalogique canadienne-française de Montréal et la Société de généalogie du grand Trois-Rivières.

Les parchemins ont été remis aux personnes qui avaient fait parvenir leur lignée ascendante. Une seule candidature par militaire était acceptée, soit la première reçue et validée par le Service de recherche de la SGQ. Ces documents présentent la liste des ancêtres, génération par génération, faisant le lien entre les récipiendaires et les militaires du célèbre régiment et des troupes du marquis de Tracy.

En 1665, quelque 1300 militaires sont dépêchés en Nouvelle-France par le roi Louis XIV en vue de mettre fin aux attaques iroquoises répétées qui mettent en péril la survie de la colonie. Le gros des troupes, 20 compagnies de 50 hommes et l'état-major, fait partie du régiment de Carignan-Salières. Ces hommes avaient marché tout l'hiver depuis la Lorraine pour s'embarquer à La Rochelle. Les quatre compagnies du marquis de Tracy complètent le contingent. Elles proviennent de différents régiments en mission d'abord aux Antilles. Pour la première fois, un détachement de l'armée royale foule le sol de la Nouvelle-France. Il faudra attendre 90 ans pour qu'un tel événement se reproduise avec la venue des troupes de Montcalm en 1756.

Au début des années 1660, la présence française sur le continent nord-américain, principalement établie dans la vallée du Saint-Laurent, est remise en question. L'économie, basée sur le commerce de la fourrure, est paralysée. La population est terrorisée et plusieurs colons pensent même à retourner en France. Marie de l'Incarnation (Marie Guyart), fondatrice du couvent des Ursulines de Québec, écrit à son fils Dom Claude (Claude Martin), moine à l'abbaye de Solesmes, qu'une rumeur circule selon laquelle on songerait à rapatrier les Ursulines et les Augustines. Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, écrit que *tout le monde voulait quitter*. Les Iroquois, en particulier de la nation des Agniers (Mohawks), sèment la terreur avec leurs nombreux raids sur Montréal et Trois-Rivières,

parfois jusqu'à Québec. Les habitants défrichent leur terre, fusil à l'épaule.

Certains *habitues du pays* intercèdent auprès du roi pour la survie de la Nouvelle-France qui compte seulement 3000 habitants après plus de 50 ans de présence française dans la vallée du Saint-Laurent. À la même époque, la Nouvelle-Angleterre en compte déjà 50 000. En 1661, Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, se rend en France afin de rencontrer le roi. Il plaide en faveur de l'envoi de renforts militaires pour pacifier la colonie et de colons pour peupler le nouveau pays. Le Roi-Soleil, jeune monarque ambitieux, est séduit par le *rêve canadien* : l'expansion de son royaume au-delà de l'Atlantique. Il décide de prendre en main les destinées de la Nouvelle-France qui devient *province* de France, alors que le bourg de Québec accède au rang de ville.

La Compagnie des Cent-Associés, mise sur pied par Richelieu en 1627 et responsable du développement de la colonie, est dissoute. Elle avait lamentablement failli à ses obligations de peuplement. La Nouvelle-France est réorganisée sur le modèle des provinces du royaume. Le territoire laurentien est divisé en trois gouvernements : Québec, Trois-Rivières et Montréal avec, à leur tête, un gouverneur et un intendant ou son représentant, celui de Québec ayant préséance.

Le roi prend deux mesures qui vont assurer la survie de la colonie : l'envoi de militaires et de filles à marier nommées Filles du roi. Les années 1660 marquent la deuxième naissance de la Nouvelle-France, la première datant de 1608 avec la fondation de Québec. En sept ans, la population double, passant à 6700 en 1672. Les Filles du roi, nom qui leur est joliment donné par Marguerite Bourgeoys, fondatrice des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, en raison de l'aide financière reçue du souverain, sont arrivées entre 1663 et 1673. Elles étaient près de 800 dont plusieurs provenaient de l'Hôpital général de Paris, la Salpêtrière.

La paix revenue, les Iroquois ayant signé des traités de paix, les troupes reçoivent l'ordre de rentrer en France en 1668. Cependant, le roi encourage l'établissement des militaires en Nouvelle-France en offrant des seigneuries aux officiers et des terres aux soldats intéressés à demeurer sur place. Ainsi, 450 officiers et militaires choisissent de s'installer dans la vallée du Saint-Laurent. Parmi eux, 285 se marient, la plupart laissant une descendance. De nos jours, rares sont les Québécois, les Canadiens, voire les Américains se réclamant de souche française, qui n'ont pas un ou plusieurs soldats du régiment de Carignan-Salières ou des troupes du marquis de Tracy dans leur arbre généalogique.

Dans la grande région de Québec, 96 militaires se sont établis et 60 ont épousé des Filles du roi. À la deuxième génération, 51 ont une descendance patrilinéaire. Parmi leurs descendants actuels, 35 ont reçu un parchemin attestant leur filiation avec un de ces militaires.



Guy Parent, président de la SGQ, tenant une réplique du drapeau du régiment de Carignan-Salières, drapeau confectionné par Monique Picard, membre de la SGQ.
Source : Martine Lapointe.

Les récipiendaires

André BELLEAU, descendant à la dixième génération de Blaise BEZOU dit LAROSE, compagnie de Berthier, régiment de L'Allier, et Hélène CAILLEY*, mariés le 25 septembre 1673 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Québec, dix enfants.

Guy COSSETTE, descendant à la onzième génération de Jean COSSET dit POITEVIN, compagnie de Petit, régiment de Carignan-Salières, et Marguerite ELOY, mariés le 12 février 1668 à Château-Richer, établis à Donnacona, sept enfants.

André-Georges TOUPIN, descendant à la neuvième génération de Pierre TOUPIN dit LAPIERRE, compagnie de La Brisardière, régiment d'Orléans, et Mathurine GRATON*, mariés le 30 septembre 1670 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Beauport, sept enfants.

Ghislain MARTEL, descendant à la onzième génération du mariage d'Honoré MARTEL dit LAMONTAGNE, compagnie de Berthier, régiment de L'Allier, et Marguerite LAMIRAUT*, mariés le 26 novembre 1668 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Québec, quatorze enfants. Le 3 novembre 1707, Honoré MARTEL a épousé en secondes noces Marie MARCHAND avec qui il n'a pas eu d'enfants.

*Fille du roi

Johanne DELISLE, descendante à la dixième génération de Louys de L'ISLE, compagnie de Petit, régiment de Carignan-Salières, et Louyse des GRANGES*, mariés le 15 octobre 1669 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Neuville, dix enfants.

Claire LACOMBE, descendante à la dixième génération de Pierre BALAN dit LACOMBE, compagnie de La Brisardière, régiment d'Orléans, et Renée BIRETTE*, mariés le 9 juin 1672 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Beaumont, neuf enfants.

Philippe LAPRISE, descendant à la onzième génération de Jean DANIO dit LAPRISE, compagnie de La Fouille, régiment de Carignan-Salières, et Françoise RONDEAU, mariés le 7 juin 1686 à Saint-Jean, île d'Orléans, établis à La Durantaye, huit enfants; Jean DANIO avait épousé en premières noces Marie-Louise MICHAUD, le 10 octobre 1670, avec qui il a eu quatre enfants.

Guy BORDELEAU, descendant à la dixième génération d'Antoine BORDELEAU dit LAFOREST, compagnie de Petit, régiment de Carignan-Salières, et Perrette HALLIER*, mariés le 15 octobre 1669 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Neuville, deux enfants.

Marco DUBOIS, descendant à la dixième génération de François DUBOIS dit LAFRANCE, compagnie de Maximy, régiment de Carignan-Salières, et Anne GUILLAUME*, mariés le 19 octobre 1671 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Saint-Nicolas, dix enfants.

Fernand SYLVESTRE, descendant à la neuvième génération de Nicolas SYLVESTRE dit CHAMPAGNE, compagnie de Grandfontaine, régiment de Carignan-Salières, et Barbe NEPVEU, mariés le 20 août 1667 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Neuville, seize enfants.

André BUREAU, descendant à la neuvième génération de Louis BUREAU dit SANSOUCY, compagnie de Berthier, régiment de L'Allier, et Marie-Anne GAUVIN, contrat de mariage, notaire royal François Genaple de Bellefonds, le 25 juillet 1685 à Québec, établis à L'Ancienne-Lorette, deux enfants.

Jean-René LAROCHE, descendant à la onzième génération de Michel ROGNON dit LAROCHE, compagnie de Monteil, régiment de Poitou, et Marguerite LAMAIN*, mariés le 14 septembre 1679 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Neuville, six enfants.

Georges TOUSIGNANT, descendant à la dixième génération de Pierre TOUSIGNANT dit LAPOINTE, compagnie de Monteil, régiment de Poitou, et Marie-Madeleine PHILIPPE*, mariés le 17 octobre 1668 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Lotbinière, huit enfants.

Georges-Henri MORIN, descendant à la dixième génération de Pierre MORIN, compagnie de Naurois, régiment de Carignan-Salières, et Catherine LEMESLE*, mariés le 13 juin 1672 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Québec, huit enfants.

Denis LABRÈCHE, descendant à la dixième génération de Jean DELGUEL dit LABRÈCHE, état-major, régiment de Carignan-Salières, et Louise VAUCHER*, mariés le 28 novembre 1668 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Charlesbourg, onze enfants.

Claudette BOISSONNEAULT, descendante à la dixième génération de Vincent BOISSONNEAU dit SAINTONGE, compagnie de Maximy, régiment de Carignan-Salières, et Anne COLIN*, mariés le 18 octobre 1669 à Sainte-Famille, île d'Orléans, établis à Saint-Jean, île d'Orléans, douze enfants.

France LAMONTAGNE, descendante à la onzième génération de François BACQUET dit LAMONTAGNE, compagnie de Monteil, régiment de Carignan-Salières, et Anne PHILIPPE*, mariés le 24 novembre 1671 à Notre-Dame-de-Québec, établis à La Durantaye, quatre enfants.

Monique PERRIER, descendante à la dixième génération de Jean-Baptiste PERRIER dit LAFLEUR, compagnie de La Brisardière, régiment d'Orléans, et Marie DAIRE* (GAILLARD), mariés le 6 octobre 1669 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Beauport, six enfants.

Bernard DUFRESNE, descendant à la dixième génération de Julien BOUIN dit DUFRESNE, compagnie de Colonelle, régiment de Carignan-Salières, et Jeanne RIVAUT, mariés le 20 juillet 1684 à Notre-Dame-de-Québec, établis à L'Ancienne-Lorette, cinq enfants. Julien BOUIN avait épousé en premières noces Marguerite BERRIN, le 2 juillet 1675 à Notre-Dame-de-Québec, avec qui il a eu un enfant.

Rolande BOLDUC, descendante à la neuvième génération de Louis BOULDUC, compagnie de Grandfontaine, régiment de Carignan-Salières, et Isabelle HUBERT*, mariés le 20 août 1668 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Québec, sept enfants.

Jacques FORGUES, descendant à la neuvième génération de Jean-Pierre FORGUES dit MONROUGEAU, compagnie de La Durantaye, régiment de Chambellé, et Marie ROBINEAU*, mariés le 16 octobre 1668 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Beaumont, six enfants.

Pauline DUMONT, descendante à la dixième génération de Julien DUMONT dit LAFLEUR, compagnie de Maximy, régiment de Carignan-Salières, et Catherine TOPSAN*, mariés le 2 novembre 1667 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Saint-Jean, île d'Orléans, sept enfants. Julien DUMONT a épousé en secondes noces Marie-Madeleine TOUNNEROCHE en 1694 à Saint-Jean, île d'Orléans, avec qui il a eu dix enfants.

Chantal SALOIS, descendante à la neuvième génération de Claude SALOIS, compagnie de Monteil, régiment de Poitou, et Marie-Anne MABILE*, mariage non connu, établis à Saint-Laurent, île d'Orléans, treize enfants.

Jean-Guy BERGEVIN, descendant à la neuvième génération de Jean BERGEVIN dit LANGEVIN, compagnie de Grandfontaine, régiment de Carignan-Salières, et Marie PITON*, mariés le 26 novembre 1668 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Beauport, onze enfants.

Valdor LAGACÉ, descendant à la onzième génération d'André MEIGNIÉ dit LAGACÉ, compagnie de Berthier, régiment de L'Allier, et Jacqueline MICHEL*, mariés le 23 octobre 1668 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Rivière-Ouelle, six enfants.

Lyne LAVERDIÈRE, descendante à la onzième génération de René CAUCHON dit LAVERDIÈRE, régiment de Carignan-Salières, et Anne LANGLOIS*, mariés le 10 novembre 1670, Sainte-Famille, île d'Orléans, établis à Saint-Jean, île d'Orléans, treize enfants.

Richard DOMPIERRE, descendant à la dixième génération de Charles DOMPIERRE dit SAINT-MARTIN, compagnie de Maximy, régiment de Carignan-Salières, et Marie-Agnès DESTOUCHES*, mariés le 27 octobre 1669 à Sainte-Famille, île d'Orléans, établis à Saint-François, île d'Orléans, neuf enfants.

Luce JONCAS, descendante à la onzième génération de Pierre JONCA dit LAPIERRE, compagnie de La Brisardière, régiment d'Orléans, et Jacqueline BOULAY, mariés le 8 juin 1672 à Sainte-Famille, île d'Orléans, établis à Montmagny, trois enfants.

Louis CARDINAL-PICARD, descendant à la dixième génération de François LE ROUX dit CARDINAL, compagnie de La Fouille, régiment de Carignan-Salières, et Marie RENAUD*, mariés le 25 octobre 1668 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Charlesbourg, cinq enfants.

Marcel PLEAU, descendant à la dixième génération de Simon PLAU dit LAFLEUR, compagnie de Berthier, régiment de L'Allier, et Jeanne Constantineau, mariés le 28 novembre 1680 à Neuville, établis à Neuville, douze enfants.

Gérald BOYER, descendant à la dixième génération d'Étienne BOYER dit LAFONTAINE, compagnie de La Fouille, régiment de Carignan-Salières, et Marie-Thérèse VIEL*, mariés le 26 octobre 1671 à Notre-Dame-de-Québec, établis à L'Ancienne-Lorette, treize enfants.

Jude et Luc de La DURANTAYE, descendants à la dixième génération d'Olivier Morel de La DURANTAYE, compagnie de La Durantaye, régiment de Chambellé, et Françoise DUQUET, mariés le 14 septembre 1670 à Notre-Dame-de-Québec, établis à Québec, neuf enfants.

Simon LEBLANC, descendant à la dixième génération d'Antoine LEBLANC dit JOLICOEUR, compagnie de Maximy, régiment de Carignan-Salières, et Élisabeth Leroy*, mariés le 26 janvier 1669 à Sainte-Famille, île d'Orléans, établis à Saint-Jean, île d'Orléans, cinq enfants.

Claude LABBÉ, descendant à la neuvième génération de Pierre LABBÉ dit LACROIX, compagnie de Monteil, régiment de Poitou, et Marguerite MEUSNIER, mariés le 10 avril 1674 à Sainte-Anne-de-Beaupré, établis à Saint-François, île d'Orléans, treize enfants. Pierre LABBÉ avait épousé en premières noces Catherine BÉNARD le 31 juillet 1672 à Saint-Famille, île d'Orléans, avec qui il n'a pas eu d'enfants.

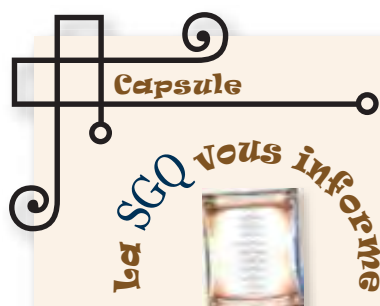
René BUREAU, descendant à la dixième génération de Louis BUREAU dit SANSOUCY, compagnie de Berthier, régiment de L'Allier, et Marie-Anne GAUVIN, établis à L'Ancienne-Lorette, deux enfants. M. Bureau (0001) âgé de 100 ans est président fondateur de la SGQ en 1961.

Quatre municipalités du Québec rappellent la mémoire de militaires ayant appartenu au régiment de Carignan-Salières et des compagnies du marquis de Tracy: Berthier-sur-Mer pour Alexandre BERTHIER de VILMUR; Deschaillons-sur-Saint-Laurent pour Pierre SAINT-OURS de l'ÉCHAILLON; La Durantaye pour Olivier MOREL de La DURANTAYE; La Pocatière pour François POLET LACOMBE et LA POCATIÈRE.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, 128 p., coll. Fédération Histoire Québec.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada: Les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 2013, 280 p.
- GAGNON, Louis. *Louis XIV et le Canada 1658-1674*, Québec, Septentrion, 2011, 202 p.

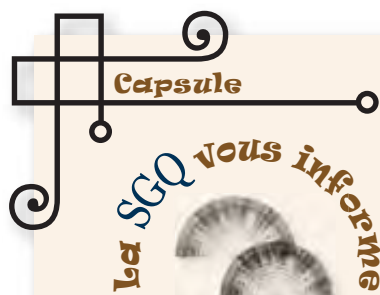
Vous pouvez communiquer avec un des auteurs à l'adresse : Irchersgq@videotron.ca



Émission de lignées ascendantes officielles sous forme de parchemins

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre un service de recherche permettant de réaliser une ou des lignées ascendantes. La recherche consiste à établir le lien, de génération en génération, entre un individu et ses premiers ancêtres paternels ou maternels arrivés au Québec. Une lignée ou même deux peuvent être présentées sous forme de parchemin arborant les armoiries, le sceau et la signature du président de la SGQ. Les données généalogiques sont présentées selon la *Norme* officielle de la SGQ.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet **Service de recherche** : www.sgq.qc.ca/service-de-recherche



Concours de la « Roue de paon »

La Société de généalogie de Québec invite ses membres à participer au concours de la Roue de paon. Les objectifs de ce concours sont :

- faire revivre nos ancêtres ;
- mettre en évidence tant les patronymes que les matronymes composant les 12 générations de la Roue de paon ;
- exploiter les outils de recherche disponibles au Centre de documentation Roland-J Auger ;
- partager le fruit de nos recherches ;
- être témoin intergénérationnel de son histoire familiale.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Roue de paon » : <http://www.sgq.qc.ca/roue-de-paon>



Militaires des troupes françaises de 1665 et Roue de paon

Hélène Routhier (4919)

Bachelière en enseignement et détentrice d'un certificat en informatique appliquée à l'éducation, l'auteure a enseigné au primaire et au secondaire, et fut directrice d'une école primaire. Après sa retraite, elle s'intéresse à la généalogie et a obtenu l'attestation de Maître généalogiste du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG). Elle fait partie du conseil d'administration de la SGQ.

Sur les quelque 1300 soldats venus en Nouvelle-France en 1665, environ 400 sont restés au pays. De ce nombre, 253 militaires sur les 285 ayant convolé en justes noces ont des descendants connus. Combien en ont encore aujourd'hui, 350 ans après leur arrivée en Nouvelle-France ?

Afin de répondre à cette question, nous vous avons suggéré de nous faire parvenir la liste de vos ancêtres militaires arrivés au Canada en 1665 et 51 personnes ont répondu à notre invitation. Parmi elles, 35,5 % comptent 15 militaires et plus dans leur ascendance et 39,6 % en comptent entre 9 et 14. Une personne descend même de 42 ancêtres militaires.

La compilation des listes reçues donne 170 militaires provenant de 6 régiments et de 23 compagnies (Contrecoeur: 13, La Foulle: 13, Grandfontaine: 12, Saint-Ours: 11, Maximy: 11, Saurel et Monteil: 10 chacun, etc.). Le quart des militaires sont originaires de Poitou-Charentes et 14,5 %, des Pays de la Loire.

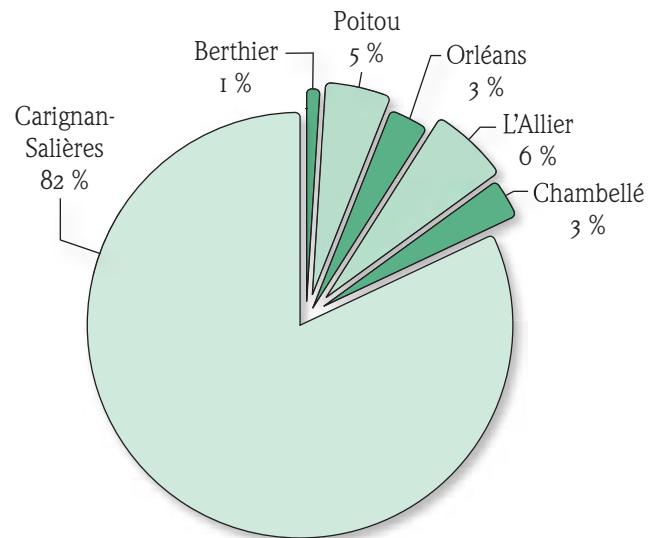
En faisant notre relevé, nous avons tenu compte de la fréquence des mentions de chaque militaire sur les différentes listes reçues. Le tableau suivant présente les douze soldats qui se retrouvent le plus souvent :

NOMBRE DE MENTIONS PAR MILITAIRE	
17	Bergevin dit Langevin, Jean
17	Bidet dit Desroussels, Jacques
17	Leroux dit Cardinal, François
16	Mignier dit Lagacé, André
15	Roy dit Desjardins, Antoine
13	Paquet dit Lavallée, Isaac
11	Bruneau dit Jolicoeur, René
11	Delisle, Louis
11	Martel dit Lamontagne, Honoré
11	Richer dit Laflèche, Pierre
10	Balan dit Lacombe, Pierre
10	Limousin dit Beaufort, Hilaire

En incluant les doublons, notre compilation totalise plus de 800 mentions de militaires. Dans cet échantillon, deux épouses sur trois étaient des Filles du roi.

À l'époque de la démobilisation des effectifs en 1668, la Nouvelle-France était divisée en trois gouvernements : Québec, Montréal et Trois-Rivières. On compte 96 militaires qui se sont mariés et se sont établis sur le territoire relevant du gouvernement de Québec et 80 de ceux-ci, dont 51 figurent sur notre liste, ont eu des descendants.

% des 170 militaires de chaque régiment



Notre compilation concerne 67 % des militaires avec descendance connue ayant appartenu aux troupes françaises arrivées en 1665. Il serait intéressant de vérifier combien, parmi les 83 militaires qui n'y figurent pas, comptent encore des descendants parmi nos contemporains.

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de nous faire parvenir la liste de leurs ancêtres militaires du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy. Cette précieuse collaboration, en plus de souligner le 350^e anniversaire de l'arrivée de ce groupe d'immigrants, a permis de prendre conscience de l'importance de leur présence dans nos ascendances personnelles.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : helene.routhier@videotron.ca



Les passagers de *La Marguerite* en 1647

Dominique Lecointre-Montagne, Limoges, France

Titulaire d'un doctorat de 3^e cycle en géographie de l'Université de «Paris-1 Panthéon Sorbonne», elle a consacré sa vie professionnelle aux collectivités locales et au développement rural de la région française du Limousin. Elle n'a cependant jamais négligé sa passion pour l'histoire et l'ethnographie à travers la généalogie. À la retraite, elle peut s'y livrer pleinement ! Elle rédige des documents à usage familial et publie régulièrement des articles dans des revues de généalogie. Parmi ses ancêtres, figure la famille Houde/Houille de Manou (France) et c'est pourquoi elle est membre de l'association Les Descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher à laquelle elle collabore.

M^{me} Dominique Lecointre-Montagne a écrit dans *Le Manousien* à la suite d'une recherche sur le pionnier Louis HOUDE parti au Canada. La revue *L'Ancêtre* a obtenu ce texte en échange d'une de ses parutions. *Le Manousien* est la revue trimestrielle publiée par l'association Les Descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher (1655), inc.

À la suite des articles parus dans *Le Manousien* relatifs à l'arrivée de Louis Houde sur *La Marguerite* en 1647, j'ai cherché à en savoir un peu plus ! J'ai notamment regardé deux études approfondies : celle de Charles-Vianney Campeau sur les navires venus en Nouvelle-France et celle du PRÉFEN (Programme de Recherche sur l'Émigration des Français en Nouvelle-France de l'Université de Caen, en France), dont les informations relatives aux passagers de *La Marguerite* sont concordantes. Et comme, à l'été 2011, je suis allée sur la côte atlantique française à La Rochelle d'où était parti Louis Houde, j'ai voulu mieux connaître les voyageurs de *La Marguerite* et imaginer leur départ.

J'ai remarqué que Louis Houde était le seul à venir de Manou, à 30 km de Tourouvre où se signaient les contrats et se rassemblaient les engagés pour le départ en Nouvelle-France. Il était donc un peu atypique parmi des hommes originaires de la paroisse de Tourouvre et des bourgs voisins. Avec Louis Houde se trouvaient des pionniers de familles souches encore très importantes au XXI^e siècle : Pierre Tremblay, Julien Mercier, Pierre Loignon et Louis Guimond.

De Manou à La Rochelle, mai-juin 1647

Au printemps 1647 Louis Houde a 30 ans ; il est né le 1^{er} juillet 1617 à Manou, fils de Noël et Anne Lefebvre. Il est paysan, maçon ou sabotier selon les opportunités de travail qui le conduisent à circuler au-delà de sa paroisse. Il entend parler de contrats de travail qui assurent un revenu pour trois ans, voire l'espoir d'une terre pour s'installer dans un nouveau pays où il n'y aura ni misère ni famine.

À 25 km de Manou se trouve L'Hôme-Chamondot ; dans cette commune, un village s'appelle Les Chatelets dont Noël Juchereau détient le titre de sieur. Ce sieur des Chatelets avec son frère Jean Juchereau, sieur de Maure, recrute les candidats

au travail en Nouvelle-France. Pour le compte de Noël et Jean Juchereau représentés par leur frère Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, un notaire de Tourouvre fait signer des contrats à ceux qui s'engagent pour partir et travailler à leur service pendant trois à six ans. Le contrat de Louis Houde n'a pas été trouvé, mais on sait qu'il s'engage à travailler pendant trois ans pour Noël Juchereau.

En mai 1647, Louis Houde dit adieu à ses parents, à sa famille et à ses amis ; il regarde une dernière fois le clocher de Manou et a la conviction qu'il ne le reverra jamais. Certes son contrat est de trois ans, mais il espère fermement obtenir une terre et s'installer pour faire fortune. Il fait un pari incroyable et, seul de sa paroisse, il s'en va au bout du monde ! Il n'a guère d'autre bagage qu'un bon bâton pour rejoindre les autres engagés à l'hôtel du Cheval Blanc à Tourouvre : 30 km à pied. En chemin, il est rejoint par René Vigneron, de L'Hôme-Chamondot.

René Vigneron a signé son contrat le 11 mars 1647 devant le notaire Choiseau à Tourouvre avec Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, pour Noël Juchereau ; il est engagé comme laboureur pour trois ans moyennant 63 livres par an et un chaperon.

Sur le chemin, Louis et René sont pleins d'enthousiasme et parlent de leur *rêve américain*. Ils ne peuvent imaginer que ce rêve durera seulement un an pour René : il sera inhumé le 2 août 1648 à Québec. Pour l'instant, ils sont au début du voyage et se hâtent vers Tourouvre où les attendent huit compagnons originaires de cette paroisse : **Philibert Chaudon, Raoulin Frondière, Jacques Loiseau dit Grandinière, Jean Malenfant, Julien Mercier, Pierre Piau, Daniel Tremond et René Visage.**

La troupe comprend aussi cinq hommes des paroisses voisines de Tourouvre : de Bubertré, **René Duteil** ; de Champs,

Louis Guimond; de Beaulieu, **Martin Huan**; de Moussonvilliers, **Pierre Loignon** (ou Alloignon) et de Randonnai, **Pierre Tremblay**.

Recrutés par Noël Juchereau, se joignent encore à eux: **Pierre Lande**, de Sainte-Céronne-lès-Mortagne, engagé le 19 mars 1647 comme manœuvre pour trois ans moyennant 78 livres par an.

Pierre de Montchevreuil engagé le 8 avril 1647 comme *sergetier* pour trois ans moyennant 80 livres par an et une paire de souliers une fois. (N.B. : cité par Campeau, il ne figure pas sur la base de données PRÉFEN.)

C'est le grand départ vers La Rochelle à 350 km. Il leur faut une bonne semaine pour faire ce voyage sur des routes inconnues et mal assurées; peut-être sont-ils accompagnés d'hommes des frères Juchereau qui les guident et les rassurent?



Origine géographique des engagés du Perche en juin 1647. Croquis de l'auteur.



Les 350 km de Tourouvre à La Rochelle. Croquis de l'auteur.

De La Rochelle à Québec, juin-août 1647

La petite troupe a évité tous les dangers et découvre le port de La Rochelle, une grande ville pour des Percherons dont les villages atteignent rarement 1000 âmes. Une grande activité règne dans ce port.

La ville de La Rochelle est au cœur de l'histoire de la migration vers la Nouvelle-France, car c'est de là que partent de nombreux pionniers français.

C'est de La Rochelle que partent ensuite sur les bateaux de la Compagnie des Cent-Associés, les engagés, les marchands, les missionnaires, les militaires, les « Filles du roi » et autres qui peuplèrent un nouveau pays et en développèrent l'activité et le commerce. Pierre Du Gua de Mons avait obtenu du roi Henri IV le monopole du négoce des fourrures, notamment celles de castors destinées à la fabrication de chapeaux.

En 2011, cette histoire est toujours inscrite dans le paysage urbain de La Rochelle puisqu'on peut y marcher sur des « cailloux canadiens »! La rue de l'Escale est pavée de galets ronds du Canada qui proviennent de l'époque où les bateaux chargés de riches cargaisons de fourrures étaient lestés avec ces galets, lesquels servaient ensuite au pavage des rues.

Le Perche est à 350 km de La Rochelle et pourtant, cette province française a joué un rôle déterminant dans le peuplement du Canada. Dès 1635, sur 132 colons français fixés en Nouvelle-France, 35 sont originaires des régions de Tourouvre et de Mortagne-au-Perche. Nombreux sont ceux qui ont tenté l'aventure sous l'impulsion du docteur Robert Giffard, né à Autheuil vers 1587. En effet, ce dernier embarque comme médecin sur les bateaux de la Compagnie des Cent-Associés, revient à Mortagne pour s'y marier et faire fortune, avant de repartir définitivement en Nouvelle-France où la Compagnie lui octroie, en 1634, la seigneurie de Beauport, à l'ouest de la chute Montmorency, près de Québec. Il a alors besoin de laboureurs et d'artisans pour mettre en valeur ses terres; il pense à ses compatriotes percherons et demande aux frères Juchereau de jouer le rôle « d'agents recruteurs ».

Louis Houde (Houle) et ses compagnons arrivés à La Rochelle cherchent leur bateau.

Il s'appelle *La Marguerite*; c'est un voilier qui jauge 70 tonnes et dont les armateurs sont Noël Juchereau et Pierre Legardeur de Repentigny. Tous deux, le 6 juin 1647 à La Rochelle, engagent par charte-partie devant le notaire Teuleron, Hippolyte Bourget comme maître du navire. C'est un navire marchand mais, compte tenu des dangers de guerre ou de piratage, il est armé pour parer à toute attaque; pour ce voyage, 4000 livres de poudre ont été achetées par Noël Juchereau chez Jean Poutrize, maître poudrier à La Rochelle.

En attendant les vents favorables, les marchandises liées au commerce sont embarquées au plus bas niveau du navire, puis les animaux et vivres destinés à nourrir l'équipage et les passagers, puis, au dernier moment, les passagers. C'est l'instant décisif où Louis Houde et ses compagnons abandonnent la terre ferme pour cet océan dont ils ne devinent pas

l'immensité, mais au bout duquel ils imaginent leurs rêves. Ils ne savent pas s'ils reverront la France et pourtant tous, comme Julien Mercier, font le serment de ne pas l'oublier.

Julien Mercier a 26 ans; fils de François et Roberte Cornilleau, il a été baptisé le 27 février 1621 en l'église de Saint-Aubin à Tourouvre. Il a été engagé par Noël Juchereau le 25 février 1647 comme manoeuvre pour trois ans moyennant 75 livres par an et une paire de souliers une fois. Il fait le serment de ne jamais oublier son pays sans imaginer l'avenir.

Julien, dès 1651, obtiendra une terre en concession à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Il épousera en 1654 Marie Poulin dont il aura dix enfants et de très nombreux descendants, dont un politicien qui tiendra le serment de Julien fait en 1647. En effet, en 1891, Honoré Mercier, premier ministre du Québec, visite Tourouvre; en l'honneur de son ancêtre Julien Mercier, parti sur *La Marguerite*, il offre à l'église deux vitraux historiés: l'un montre le départ de Julien auquel son père dit: *N'oubliez jamais ni Dieu, ni la France*; l'autre représente Honoré Mercier accueilli par le curé de Tourouvre auquel il déclare: *Nous n'avons oublié ni Dieu, ni la France*.

Après le 6 juin, *La Marguerite* quitte La Rochelle et vogue vers la Nouvelle-France. C'est la grande aventure pour les 17 Percherons partis de Tourouvre et huit autres engagés originaires du Poitou et du Centre:

- de La Rochelle, **Jacques Poupeau**, tonnelier, avec sa femme **Marguerite Deschamps** et leur fils Jean;
- de Cognac, **Mathurin Trut**, laboureur;
- de l'Aunis (province de La Rochelle-Rochefort), **Jean Margat**, de Thou, et **Jacques Drouet**, de Jarne, tous deux scieurs de long;
- d'Orléans, **Jacques Roy**, manoeuvre;
- et enfin **Jean Dufour** dont on ne connaît pas l'origine.

Les engagés ne savent rien de l'immensité de l'océan, du silence, du vent et des tempêtes, des pirates qui rôdent, des navires ennemis qui menacent... Ils ne savent rien et, ensemble dans une promiscuité permanente, ils ont moins



Maquette d'un voilier du XVII^e siècle. Photo fournie par l'auteur.

peur et s'inventent des lendemains heureux. Pendant deux mois de traversée, des affinités et des liens se tissent.

Certains se connaissaient avant le départ:

Philibert Chaudon, fils de François et Renée Lefebvre, baptisé le 22 septembre 1600 à Tourouvre, est allié à la famille de Julien Mercier: sa marraine Renée Cornilleau est une cousine germaine de Julien. Par ailleurs, Perrine, sœur de Philibert, est marraine de **Julien Mercier**, alors que Renée Mercier, sœur de Julien, est marraine de Jeanne, autre sœur de Philibert!

Pierre Piau, **René Visage** et **Daniel Tremond**, tous trois de Tourouvre, sont engagés par Jean Juchereau sur le même contrat du 18 février 1647, moyennant respectivement 60 livres, 50 livres et une paire de souliers, 55 livres et un habit.

Ce même 18 février 1647, aussi pour Jean Juchereau, un contrat engage deux manoeuvres: **Jean Malenfant**, de Tourouvre, pour cinq ans, 55 livres et une paire de souliers; et **Louis Guimond**, de Champs, au Perche, pour six ans, 40 livres, une paire de souliers et un habit de serge de laine.

Des amitiés vont se renforcer au cours des ans. Ainsi en est-il du lien entre Martin Huan et Pierre Tremblay, qui ont été engagés par Noël Juchereau sur un même contrat le 9 avril 1647.

Martin Huan, originaire de Beaulieu, a 40 ans; il est engagé comme serrurier pour trois ans moyennant 90 livres par an. Martin, le seul des deux à savoir signer, *prend sous son aile Pierre Tremblay*, laboureur à Randonnai, 20 ans, fils de Philibert et Jeanne Coignet, qui est engagé pour 75 livres par an. Leur lien quasi filial ne se démentira jamais et ils vivront ensemble toute leur vie en Nouvelle-France. Le 16 octobre 1669 à Château-Richer, devant Claude Auber, notaire royal de Québec, Martin Huan fait donation de ses biens et héritages à Pierre Tremblay et son épouse *parce qu'ils l'ont toujours*



Vitraux offerts en 1891 à l'église de Tourouvre par Honoré Mercier, premier ministre du Québec. Photo de l'auteur.

secouru et lui ont fait *plusieurs services et douceurs ainsi qu'un bon et vrai ami peut faire*. Martin Huan, célibataire, se retire chez les Tremblay où il finit sa vie.

Des liens se nouent aussi entre hommes de provinces différentes : ainsi **Louis Houde** se lie-t-il avec **Jean Dufour**. Cette amitié se confirmera lors de l'installation et se traduira par des affaires communes ; en 1649, ils seront tous deux propriétaires d'une terre de 12 arpents de façade sur 20 de profondeur en la seigneurie de Gaudarville, acquise de Jean Juchereau de Maure, terre qu'ils revendent à Mathieu Amyot.

Le voyage dure deux mois et enfin, le 6 août 1647, les passagers de *La Marguerite* aperçoivent la terre et le majestueux fleuve Saint-Laurent. Quel bonheur d'être arrivés ! Ils débarquent à Tadoussac sur la côte nord du Saint-Laurent et montent dans des petites embarcations pour rejoindre Québec, une centaine de milles en amont.

Louis Houde monte dans un bateau de Nicolas Marsolet. Il s'y produit un incident : un marin ivre, Charles Gorré, arrivé le 20 juin 1647 par le navire *Le Notre-Dame*, se jette par-dessus bord. L'accident est relaté au greffe du notaire Claude Lecoustre avec, parmi les témoins, Louis Houde qui sait signer et dont c'est le premier acte officiel en Nouvelle-France. Il y en aura beaucoup d'autres jusqu'à son testament en 1710 !

Louis Houde et ses compagnons arrivent à Québec et c'est le début d'une nouvelle vie.

Des retours en France

Sur les 17 Percherons débarqués à Tadoussac le 6 août 1647, on sait que **cinq sont retournés en France** à plus ou moins longue échéance :

- **Raoul Frondière**, pourtant engagé pour trois ans, est de retour à Tourouvre dès 1648.
- **Pierre Piau**, marchand et tisserand en toiles, qui avait été engagé pour trois ans, se marie avec Françoise Lenoir à Tourouvre le 24 juin 1653 et y reste.
- **René Visage**, engagé pour trois ans sur le même contrat que Pierre Piau, se trouve à Tourouvre en 1658. Il est laboureur et habite le hameau de La Garenne.
- **René Duteil** est à Bubertré en janvier 1653.
- **Jean Malenfant** repasse en France en 1655.

De quatre émigrants de 1647, on ne connaît pas le devenir, mais on pense qu'ils sont revenus en France :

- **Pierre Lande** et **Pierre de Montchevreuil**.
- **Philibert Chaudon** avait 47 ans en 1647. Son contrat du 19 mars 1647 avec Noël Juchereau pour trois ans comme manœuvre précisait que sur la somme de 90 livres par an, 60 revenaient à sa femme qui restait à Tourouvre.
- **Daniel Tremond** avait 24 ans lors de son engagement pour trois ans.

Par contre, il est avéré que huit Percherons arrivés sur *La Marguerite* se sont établis définitivement dans le Canada d'alors.

On a déjà indiqué que **René Vigneron** était mort dès 1648 et que **Martin Huan**, resté célibataire, avait donné ses biens à Pierre Tremblay en 1669.

Le destin canadien personnel de **Jacques Loiseau dit Grandinière** est plutôt « chaotique » : né le 20 octobre 1619 à Tourouvre, fils de François et Antoinette Frichot, il s'engage à 28 ans comme manœuvre pour trois ans. En Nouvelle-France, à Trois-Rivières, trois contrats de mariage le concernant sont successivement annulés en 1661, 1662 et 1663 ! Il est domestique d'Élie Grimard et sa présence est attestée jusqu'en 1681.

Dans le groupe d'émigrants de *La Marguerite* se trouvaient les ancêtres de familles souches aujourd'hui encore très importantes au Canada. Ces pionniers ont exercé une influence considérable sur la population canadienne par leur dynamisme démographique exceptionnel ; en effet, ils ont fondé des familles de dix, douze voire quinze enfants, qui se sont perpétuées.

- **Louis Houde** marié en 1655 à Madeleine Boucher a eu quatorze enfants.
- **Pierre Loignon** (ou Alloignon) né vers 1625 à Moussonvilliers, fils de Denis et Françoise Olivier, engagé le 4 mars 1647 comme manœuvre pour cinq ans, s'est marié en 1652 à Québec avec Françoise Roussin, originaire de Tourouvre. Ils ont eu douze enfants et se sont établis à l'île d'Orléans. Pierre Loignon est décédé le 18 décembre 1690.
- **Pierre Tremblay**, arrivé à l'âge de 20 ans, a épousé à Québec le 2 octobre 1657 Ozanne Achon, originaire de Chambon, en Aunis, dont il aura douze enfants, six filles et six garçons. Sa descendance serait au XXI^e siècle de près de 200 000 personnes, ce qui en fait la plus grande famille d'Amérique du Nord !
- **Julien Mercier** et son épouse Marie Poulin ont eu dix enfants. Leur famille, comme celle de Pierre Tremblay, s'est établie à Beauré.

Pour la page *people*, il faut noter que Julien Mercier et Louis Guimond sont deux ancêtres des chanteuses Céline Dion et Diane Tell !

Quant au destin de Louis Guimond, il mérite une mention particulière.

- **Louis Guimond**, fils de François et Jeanne Delaunay, est originaire de Champs mais, en 1647, il habite à La Mulotière, lieu-dit de Tourouvre, où il est manœuvre pour Mathurin Maudit, cousin par alliance de Robert Giffard. L'appel pour la Nouvelle-France s'explique vraisemblablement dans son cas. Le 18 février 1647 à Tourouvre devant le notaire Choiseau, Louis Guimond passe un contrat avec Jean Juchereau, sieur de Maure, représenté par Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis ; il s'engage pour six ans comme manœuvre. Le contrat précise que les traversées, aller et retour, sont payées.

En Nouvelle-France, Louis Guimond remplit son contrat de six ans avec Jean Juchereau. Il se marie avec Jeanne Bitouset le 11 février 1653 à Québec. Elle était originaire de Paris, et ils auront quatre enfants. Louis se fixe sur la Côte-de-Beauré, à

l'ouest de la rivière Sainte-Anne, où il loue une terre de Martin Grouvel.

En 1658, il souffre d'un fort mal de reins. Par dévotion, il dépose trois petites pierres devant la chapelle Sainte-Anne, chapelle des matelots à Beaupré, et se trouve guéri. Il sera alors considéré comme le premier miraculé de sainte Anne en un lieu qui deviendra le plus grand centre de pèlerinage d'Amérique du Nord.

Mais son destin est tragique : le 18 juin 1661, il est fait prisonnier par les Iroquois, puis supplicié comme le raconte Louis Hertel, son compagnon, qui en réchappe :

Il a été assommé de coups de bastons et de verges de fer; on lui en a tant donnés qu'il est mort sous les coups. mais cependant il ne fait que prier Dieu, tellement que les Iroquois enragés de le voir encore remuer les lèvres pour prier, lui coupèrent toutes les lèvres hautes et basses. Que cela est horrible à voir! Néanmoins, il ne laissait pas de prier; ce qui dépitait tellement les Iroquois qu'ils lui arrachèrent le cœur et la poitrine, encore tout vivant, et lui jetèrent au visage.

Dans les années 1660, la pacification de la Nouvelle-France avec les Iroquois n'était pas encore réalisée et Louis Guimond l'a payé de sa vie.

Conclusion

Je dirai que les passagers arrivés en Nouvelle-France sur *La Marguerite* le 6 août 1647 constituent un échantillon caractéristique des émigrants percherons. Certains sont repartis, d'autres sont morts prématurément. Mais parmi eux se trouvaient des pionniers et, pour ceux qui ont fait souche, des ancêtres de familles toujours très importantes pour le Canada du XXI^e siècle, dont Louis Houde.

MÉDIAGRAPHIE

– BRY, Katherine, et Danielle FERÉY. *Mémoire du Perche*, Paris, Éditions Larousse, 2001, 189 p.

– CAMPEAU, Charles Vianney. *Navires venus en Nouvelle-France*, Montréal.

www.naviresnouvellefrance.net/html/pages16461648.html

– HOUDE, Jean-Louis. *L'Émigration française en l'Amérique du Nord 1600–1900*, Chicago et Québec, Éditions Houde, 1994, 175 p.

– PRÉFEN (Programme de Recherche sur l'Émigration des Français en Nouvelle-France), Université de Caen, France.

www.unicaen.fr/mrsh/prefen/

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

sdmontagne@club-internet.fr



Les tours d'entrée du port de La Rochelle telles qu'on peut les voir encore aujourd'hui. Photo fournie par l'auteure.



Une puissante famille seigneuriale issue du régiment de Carignan-Salières

Réal Houde (7120), GFA

Professionnel de l'éducation depuis 1990 ; étudiant au doctorat en *Études du religieux contemporain* à l'Université de Sherbrooke depuis septembre 2012, il a obtenu une bourse d'excellence de la Fondation de l'Université de Sherbrooke pour la qualité de son dossier académique. Il est auteur d'articles et de livres et un conférencier reconnu. La Fédération québécoise des sociétés de généalogie lui a remis une attestation de généalogiste de filiation agréé (GFA).

Avant-propos

Depuis 2013, nous célébrons l'arrivée des Filles du roi en Nouvelle-France, ainsi que l'importante contribution de ces femmes à l'histoire québécoise. En 2015, nous avons aussi l'occasion de célébrer le 350^e anniversaire de la venue de personnages importants avec les officiers et les soldats du régiment de Carignan-Salières.

Méthodologie

Cet article repose sur la présentation d'actes originaux de l'état civil consultés au Centre d'archives de Montréal de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et sur le site de données généalogiques *Ancestry.ca*.

Quelques ouvrages spécialisés ont également été utilisés pour compléter les portraits des personnes mentionnées.

Rappel

Rappelons certains faits historiques présentés par le généalogiste Michel Langlois :

*Le régiment de Carignan-Salière a été formé en 1659 de la fusion des régiments de Carignan et de Salière*¹.

Plus loin, il écrit :

*Le régiment de Carignan-Salière compte donc, à son arrivée au pays, vingt compagnies pour un total de mille hommes. On sait par contre que certaines compagnies dépassent la norme ce qui porte ce chiffre à environ mille cinquante hommes. Une compagnie normale contient cinquante hommes, en incluant les trois officiers supérieurs*².

Un officier de Carignan-Salières à l'origine d'une puissante famille seigneuriale

Maintenant, je vous propose l'analyse d'un cas de figure en nous attardant sur le commandant d'une compagnie du régiment de Carignan-Salières à l'origine de l'une des plus

influentes familles seigneuriales au pouvoir de 1672³ jusqu'aux événements patriotiques de l'automne 1837 dans la vallée du Richelieu, soit près de deux siècles après l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France.

Quand François-Roch de Saint-Ours est nommé *shérif de Montréal le 3 avril 1837*⁴, soit peu avant les événements de l'automne 1837, la famille de Saint-Ours exerce le pouvoir sur une partie de la vallée du Richelieu (et autres lieux) depuis l'arrivée en 1665 de Pierre de Saint-Ours de l'Échaillon⁵ en qualité de capitaine de la compagnie de Saint-Ours du régiment de Carignan-Salières⁶.

N'oublions pas que la famille de Saint-Ours a vécu sous le régime féodal français et semble avoir tiré son épingle du jeu sous le régime féodal anglais comme la plupart des familles seigneuriales de l'époque telles celles des Boucher de Boucherville, des Crevier Deschenaux, des Godefroy de Tonnancour, des Jarret de Verchères, des Juchereau Duchesnay, des Le Moyne de Longueuil, des Tarieu de Lanaudière, etc.

Dans un relevé des différents clans familiaux dans la vallée du Richelieu à l'époque de la rébellion de l'automne 1837, nous citons l'exemple du shérif⁸ de Montréal, François-Roch

3. Cette famille est devenue seigneuriale à la suite de la concession de la seigneurie de Saint-Ours en 1672 par Jean Talon.
4. DESCHÊNES, Gaston, sous la dir. de. *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792–1992*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 679.
5. FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France, 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 66–68.
6. LANGLOIS, Michel. *Op. cit.*, p. 462.
7. HOUDE, Réal. *L'improbable victoire des Patriotes en 1837. Clans familiaux, alliances politiques et pouvoir «féodal» entre 1830 et 1837 dans la vallée du Richelieu*, Lévis, Les Éditions de la Francophonie, 2012, 203 p.
8. « La fonction de shérif est apparue au Québec avec le Régime anglais ; le premier fut nommé en 1776. Il avait alors, sur le plan judiciaire, des pouvoirs similaires à ceux de son homonyme anglais : assignation de jurés, exécution de jugements en matière civile, y compris la garde des effets saisis et le paiement des sommes provenant des ventes en justice. Il était en outre responsable des prisons dans le district où il exerçait ses fonctions. » *Dictionnaire du français plus*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1988, p. 1538.

1. LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665–1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2004, p. 23.

2. *Ibid.*, p. 25.

de Saint-Ours, et de son acte de baptême. Le 20 septembre 1800 à Saint-Ours, est baptisé

*roc françois né le dix-huit du présent à Sept heures du matin fils du Major charles de St ours Seigneur de cette paroisse et de Dame josephite murray*⁹.

Le parrain est le *Sieur françois malhiot*, issu d'une famille de politiciens associés aux familles Gamelin, Dufrost de la Jemerais, Pécaudy de Contrecoeur et Boucher de Boucherville¹⁰. La marraine est *Dame marie josephite tonancour de St.ours*. Josephite Murray, mère de Roc François, était la *petite-nièce du gouverneur James Murray*¹¹, ce qui explique le passage aisé d'un système féodal à un autre et le maintien de la chaîne de commandement jusqu'en 1837.

Le 30 mai 1833 à Québec, on assiste à la cérémonie religieuse unissant :

*l'Honorable Lieutenant Colonel Roch de St.Ours, Membre du Conseil Législatif de cette Province, domicilié en la ParoiSse de St Ours, fils majeur de l'Honorable Charles Roch de St.Ours auSsi Membre du Conseil Législatif, Seigneur de St.Ours et de St.Jean Deschaillons et de Dame Josephe Murray et Demoiselle Hermine Marie Catherine Juchereau Duchesnay, domiciliée en la paroiSse de Québec, fille majeure du Lieutenant Colonel Michel Louis Juchereau Duchesnay, député adjudant général des Milices de cette ParoiSse, Seigneur de FoSsambault Gaudarville et autres lieux et de feu Dame Charlotte Hermine Louise Catherine de Salaberry*¹².

Parmi les témoins, on note la présence de *Dame Josephite St Ours épouse de l'Hon. Pierre Dominique deBartzch Sœur de l'Époux et de Dlle Elmire Josephite deBartzch sa nièce, de Michel Louis Juchereau Duchesnay...*

Parmi les signataires de l'acte, nous retrouvons plusieurs membres du clan Juchereau Duchesnay, famille seigneuriale implantée depuis les débuts de la Nouvelle-France selon le généalogiste René Jetté¹³.

Le parcours familial et militaire de la famille de Saint-Ours sous les Régimes français et anglais

Maintenant, attardons-nous au développement de ce clan à partir du moment de son arrivée. Louis XIV est le roi régnant en 1665, et la vie démocratique telle que nous la connaissons aujourd'hui n'existe pas. Pierre de Saint-Ours est un militaire de carrière. Ses enfants ont suivi ses traces, comme en fait foi

l'acte de mariage suivant enregistré à la paroisse de Notre-Dame de Montréal le 25 novembre 1705 :

[Entre] *Jean Batiste de St Ours Ecuyer Sieur De chaillon Lieutenant d'une compagnie du detachment de la Marine agé de trente six ans fils de Messire pierre de Saint Ours Chevalier de Lordre de Saint Louis Capitaine d'une Compagnie de la Marine et de Defunte Dame Marie Melois et Damoiselle Marguerite Le Gardeur fille de Pierre Le Gardeur Ecuyer Sieur de Repentigny Lieutenant dune compagnie dudit detachment et de Dame Agathe de Saint Père Son Epouse*¹⁴.

La cérémonie a lieu en présence

dudit Messire Pierre de Saint Ours Père dudit Epoux, d'Antoine Pecaudi Ecuyer Sieur de Contrecoeur Enseign d'une Compagnie [...] dudit Pierre Le Gardeur Sieur Derepentigny pere de ladite Epouse, de Rene Le Gardeur Ecuyer Sieur de Beauvais Lieutenant dans ledit detachment.

Les filles de Pierre de Saint-Ours et Marie Mullois¹⁵ s'allient également à des militaires de carrière et à des seigneurs, comme en font foi les actes suivants, dont celui de l'union célébrée le 19 septembre 1694 à Montréal entre :

*René Le Gardeur escuyer Sr de Beauvais lieutenant dans le detachment de la marine âgé de trente quatre ans fils de Me Charles Le Gardeur escuyer Sr de Tilly et de damlle Genevieve Juchereau Ses pere et mere de la paroiSse de notre dame de Quebec et Dlle Marie Barbe de St ours fille de Me pierre de St ours premier Capitaine dans ledit detachment de La marine et de dame Marie Mullois Ses pere et mere demeurant en cette paroisse*¹⁶.

Parmi les témoins, on note *monsieur de Repentigny Seigneur dudit lieu, mr Juchereau Lieutenant Général civil et criminel en cette Isle, mr de la valliere Capne dans le dit detachment [...].*

Un indice montre l'existence d'une autre fille Saint-Ours. Le 16 juillet 1723

*a été inhumée dans Leglise de la paroisse de la Sainte trinité de contrecoeur Le corps de Jeanne de St ours femme de françois antoine pecaudy ecuyer Sieur de Contrecoeur et Seigneur dudit Contrecoeur agée de viron quarante ans*¹⁷.

9. BANQ. Acte de baptême de Roc François de Saint-Ours.

10. DESCHÊNES, Gaston. *Op. cit.*, p. 497-498.

11. *Ibid.*, p. 678.

12. BANQ. Acte de mariage entre Roch de Saint-Ours et Hermine Marie Catherine Juchereau Duchesnay.

13. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 612-613.

14. *Ancestry.ca*. Acte de mariage entre Jean Baptiste de Saint-Ours et Marguerite Le Gardeur.

15. Marie Mullois est une fille du roi arrivée en 1665 en Nouvelle-France selon LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 178.

16. *Ancestry.ca*. Acte de mariage entre René Le Gardeur et Marie Barbe de St-Ours.

17. *Ancestry.ca*. Acte de sépulture de Jeanne de St-Ours.

L'époux de Jeanne de Saint-Ours est le fils d'un autre capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan-Salières, Antoine Pécaudy de Contrecoeur :

*La compagnie qu'il commande part de La Rochelle le 13 mai 1665 à bord du navire la Paix et débarque à Québec le 19 août suivant*¹⁸.

Pierre de Saint-Ours, devenu veuf, épouse une représentante de la famille Le Gardeur le 29 juillet 1708 à Batiscan :

*MeSSire Pierre de St ours, Seigneur de St ours, DeSchailon ... Chevalier de Lordre militaire de St Louis, et premier Capitaine du détachement de la marine en Canada, Veuf de feu Marie Mulois, de la parroiSse St.Ours [et] Dame Marguerite le Gardeur Veuve de feu MeSSire Louïs JoSeph de Grais, de cette parroiSse*¹⁹.

Marguerite Le Gardeur, *Veufve de feu [...] Pierre de St ours*, se marie de nouveau le 17 septembre 1727 à Longueuil avec Charles Le Moine, *Gouverneur de Montréal*²⁰.

Quelques années avant la Conquête, le 30 juin 1745 à Québec, on assiste à l'union de :

*Sr Roch St ours Er. Sr. de l'Echailon lieutenant d'une compagnie du detachment de la marine entretenu en ce pais, fils de Monsieur Jean bap.e St ours Er Seigneur de l'Echailon chevalier de l'ordre Roial et militaire de St louis et lieutenant du Roy des villes et gouvernement de quebec et de dame Marguerite legardeur de Repentigni [et de] Dlle Charlotte des Champs de boishebert fille de feu Sr louis deschamps de boishebert Er Seigneur de la boutique cy devant Capitaine d'une compagnie du detachment de la marine et de dame genevieve de Ramzai*²¹.

Quand le Régime anglais instaure le système parlementaire, deux fils de ce couple en font partie.

Le 24 août 1753 à Québec, Charles François de Lanaudière, sieur de La Pérade et *demoiSelle* Marie Catherine de Repentigny sont les parrain et marraine de *Rocque Louis* ([communément appelé Charles, qui] *Fit partie du Conseil législatif à compter du 2 décembre 1808*²²), fils de *Rocque St ours ESCuyer Sr dechailon Cap ne dinfantery En Ce pays Et de dame Charlotte des Champs de boishebert*²³. Ce Rocque Louis ou Charles de Saint-Ours deviendra le père de notre shérif de Montréal. C'est le 14 novembre 1834 à Saint-Ours qu'on assiste à l'inhumation,

dans L'Eglise de cette paroiSse, du corps de l'honorable Charles Roch de St ours decédé le onze du

*courant, age de quatre vingt un ans et trois mois, Epoux de Dame josephite Murray*²⁴.

Un oncle du shérif, frère aîné de Charles Roch de Saint-Ours, convoie en justes noces à Trois-Rivières le 8 juillet 1776 avec *demoiselle Josette de Tonnancour fille de Mre Joseph Godefroy de Tonnancour Ecuier Seigneur de La pointe du Lac et autres, residant en cette ville*. Il s'agit de *Paul Roch de St.Ours Ecuier ci devant Lieutenant au Regiment Dauphine de France fils de Mre Roch de St.ours Ecuier, ancien Capitaine des troupes de Sa Majesté T.C. Chevalier de lordre Royal et Militaire de St.Louis et de Dame Charlotte de Boishebert*²⁵.

D'après le *Dictionnaire des parlementaires...*, Paul-Roch de Saint-Ours est

*Nommé au Conseil législatif en 1777 — en remplacement de son père — et, à nouveau, en 1792. Fit aussi partie du Conseil exécutif, à compter de 1784*²⁶.

Le 13 août 1814 à Saint-Roch-de-l'Achigan, *a été inhumé dans l'Eglise de cette Paroisse Sous le banc Seigneurial le corps de l'honorable Paul Roch de St Ours Seigneur de cette Paroisse Conseiller au Conseil Législatif et exécutif de cette Province, colonel des Milices de la division de l'Assomption, décédé l'onze du présent muni des Sacrements, agé d'environ soixante-sept ans Epoux de Dame Marie josephite de Tonnancour*²⁷.

Conclusion

Alors que les membres du clan familial de Saint-Ours sont des militaires de carrière, près du pouvoir durant le Régime français, on aurait pu croire que la Conquête mettrait fin à cette dynastie. Les faits montrent plutôt le contraire. Cette famille est toujours au pouvoir durant le Régime anglais et l'un de ses représentants sera même investi de pouvoirs à l'encontre des Patriotes de 1837–1838 en sa qualité de shérif de Montréal.

Ce personnage, *l'honorable Roch de St ours Sherif de Montreal*, est inhumé *dans l'Eglise de cette paroisse* (Saint-Ours), le 14 septembre 1839, *âgé de trente neuf ans, Epoux de Dame Hermine Duchesnay*²⁸.

Épilogue

Deux ans après le décès de Roch de Saint-Ours, sa belle-sœur, Henriette Julie Juchereau Duchesnay, *of St.Ours*, sœur d'Hermine, épouse Thomas Edmund Campbell, *at the Manor House of St.Ours* le 25 novembre 1841 — mariage enregistré à l'église Christ-Church de Sorel²⁹.

18. LANGLOIS, Michel. *Op. cit.*, p. 430.

19. *Ancestry.ca*. Acte de mariage entre Pierre de Saint-Ours et Marguerite Le Gardeur.

20. *Ancestry.ca*. Acte de mariage entre Charles Le Moine et Marguerite Le Gardeur.

21. BAnQ. Acte de mariage entre Roch Saint-Ours et Charlotte Deschamps de Boishebert.

22. DESCHÊNES, Gaston. *Op. cit.*, p. 678.

23. *Ancestry.ca*. Acte de baptême de Rocque Louis Saint-Ours.

24. BAnQ. Acte de sépulture de Charles Roch de Saint-Ours.

25. BAnQ. Acte de mariage entre Paul Roch de Saint-Ours et Josette Tonnancour.

26. DESCHÊNES, Gaston. *Op. cit.*, p. 679.

27. *Ancestry.ca*. Acte de sépulture de Paul Roch de Saint-Ours.

28. BAnQ. Acte de sépulture de Roch de Saint-Ours.

29. *Ancestry.ca*. Acte de mariage entre Thomas Edmund Campbell et Henriette Julie Aime Juchereau Duchesnay.

Thomas Edmund Campbell est né probablement à Londres en 1811; il fut *officier dans l'armée britannique, servit notamment au Proche-Orient, avant son arrivée au Canada en 1837.* [II] *combattit les patriotes à Châteauguay en 1838*³⁰.

Roch de Saint-Ours et Thomas Edmund Campbell ont ainsi eu le temps de travailler ensemble durant quelques mois.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : realhoude@hotmail.com

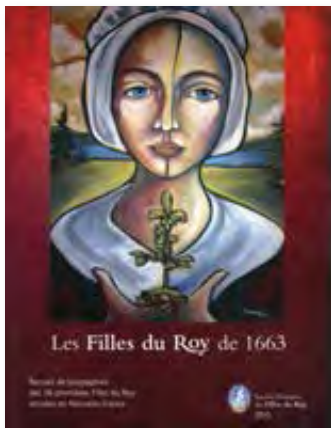
30. DESCHÊNES, Gaston. *Op. cit.*, p. 123.

PROJETS ET RÈGLEMENTS rédigés par MM. de Tracy et Talon **au sujet de l'établissement du pays du Canada, 1667 des soldats de Carignan-Salières :**

Les soldats du régiment de Carignan Salière ou des garnisons des forts de Québec, des Trois-Rivières et Montréal étant de droit et de fait engagés au Roi par la solde qu'ils ont reçue, ne pouvant se dispenser de continuer de rendre dans le temps et dans les occasions futures leurs services à sa Majesté, soit pour la défense du pays dans laquelle ils s'intéresseront, comme dans la chose publique et le salut commun de tous, soit pour toutes entreprises qui regarderont l'utilité et l'avantage de l'ancienne et la Nouvelle France, ainsi il n'y a aucun inconvénient de leur donner les terres qu'ils défricheront à cette condition qui ne leur sera pas onéreuse; puisqu'elle ne les sortira pas de celle dans laquelle ils se trouvent à présent, et parce qu'ils ne se pourront établir par leur seul travail, il faut de nécessité les assister dans les premières années. Il semble autant utile à sa Majesté que juste, de leur donner quelque secours de vivres et d'outils propres à leur travail, et de leur payer la culture des deux premiers arpents de terre qu'ils abattront et brûleront, quoi que pour leur compte et à leur profit, les obligeant d'en cultiver en échange deux autres dans les trois ou quatre années suivantes, au profit des familles, qui passeront de France ici; sans que pour ce il leur en soit rien payé; par cet expédient on leur fournit les moyens de se faire un fonds de subsistance pour l'hiver, et on prépare des terres pour les familles que le Roi semble vouloir établir à ses dépens.

MILNES, Robert Shore, *Ordonnances des intendants et arrêts portant règlements du Conseil supérieur de Québec*, vol. II, P.E. Desbarats, Québec, 1806.

Nos membres publient



BELLEAU, Irène avec la collaboration de quatorze biographes. *Les Filles du Roy de 1663*, Société d'histoire des Filles du Roy, 2015, 228 p.

Il est grand temps que les légendes malicieuses qui ont cours sur nos origines soient démolies. La meilleure façon d'en arriver là, c'est de faire naître la vérité selon Gérard Malchelosse (Cahiers des Dix, n° 11, 1946). C'est dans ce sillon que la Société d'histoire des Filles du Roy (SHFR) a été fondée en 2010. La SHFR invite à une véritable résurgence pour faire connaître et reconnaître ces quelque 800 femmes venues de France en terre d'Amérique au XVII^e siècle pour en assurer la survie par le peuplement. Ainsi, 1663 a marqué l'arrivée des PREMIÈRES et 1673 en marquera l'arrêt. Mais pendant ces onze ans, la population de la Nouvelle-France a triplé; elle survivrait. Ce recueil présente la VIE des 36 premières ignorées de notre histoire nationale depuis 350 ans, afin de leur donner la place qu'elles méritent. Faire naître la vérité...

En vente auprès d'Irène Belleau, 368-1290, rue des Pionniers, L'Ancienne-Lorette, Québec, G2E 6L7 au coût de 20 \$ (+ 10 \$ de frais de poste, s'il y a lieu). belleau@videotron.ca



Les Filles du Roy entre 1663 et 1673 et les militaires de 1665 à 1668

Irène Belleau (3474), présidente de la Société d'histoire des Filles du Roy (SHFR)



Enseignante pendant 35 ans, elle a occupé plusieurs postes à l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), à la Société nationale des Québécois et Québécoises de la Capitale (SNOQ), au Conseil des aînés (CDA), à la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), à la Commission du français langue maternelle (CFLM) et au Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ). Retraitée, c'est à l'Association des retraités et des retraitées de l'enseignement du Québec (AREQ-CSQ) qu'elle a consacré son bénévolat. Elle a mis sur pied, en 2003, l'Association des Belleau dit Larose d'Amérique. Depuis, c'est le mariage de l'histoire et de la généalogie qui la fascine. La France l'a décorée comme Chevalier en 1986 et Officier en 2003, de l'Ordre des Palmes académiques.

1665: un éblouissement au terme d'un affreux cauchemar¹. L'histoire de la Nouvelle-France a profondément gardé les marques de ce cauchemar dès ses débuts. Jacques Lacoursière parle de *la torture comme une denrée quotidienne*². En effet, dès 1643, à Montréal, trois travailleurs aux champs sont tués et scalpés: Guillaume Boissier, Pierre Laforêt et Bernard Berté; en 1649, des Jésuites — les saints martyrs canadiens — et un de leurs « donnés » sont cloués au pilori et brûlés; en 1652, Guillaume Guillemot, gouverneur de Trois-Rivières, et quatorze Français sont tués alors que d'autres le sont sur la Côte-de-Beaupré et à l'île d'Orléans. En 1663, Paul Chomedey de Maisonneuve crée la milice de la Sainte-Famille, vingt escouades de sept volontaires pour l'île de Montréal, et Pierre Boucher, alors gouverneur de Trois-Rivières, sollicite une armée auprès de Louis XIV. En 1667, les colonies anglaises et hollandaises de l'actuel État de New York passent à l'Angleterre. La traite des fourrures en Nouvelle-France aura un puissant concurrent.

1665: un éblouissement, disions-nous. De juin à septembre, des navires chargés d'hommes et de marchandises arrivent à intervalles très rapprochés; en quelques semaines, 1700 personnes, parmi lesquelles se trouvent 1300 soldats du régiment de Carignan-Salières et quatre compagnies du régiment d'Alexandre de Prouville de Tracy, descendent sur nos rives à Québec, doublant du coup la population de la colonie. Des vivres, des meubles, des instruments de travail, des armes, des munitions, des animaux de ferme: vaches, moutons, volailles, quatorze chevaux, portent à son comble l'admiration du peuple colonisateur. C'est Albert Tessier qui décrit l'allure martiale des hommes de troupe sanglés et cambrés dans leurs uniformes, l'éclat des armes et des étendards, les sonneries des

clairons et les roulements de tambours scandant la marche, etc., tout est de l'inédit, du jamais vu! Des sauveurs!

1665: un tournant essentiel dans la survie de la Nouvelle-France. Des soldats, c'est rassurant. L'arrivée d'un contingent de Filles du Roy, ce n'est pas moins rassurant. Ainsi, 89 filles à marier s'ajoutent aux 36 de 1663 et aux 14 de 1664: elles sont les bienvenues. Toutefois, de ce groupe, une seule, Marie Mullois, épousera un militaire-capitaine, Pierre de Saint-Ours de l'Échaillon, et elle ne l'épousera qu'en 1668 car, en 1665, les militaires sont sur les bords du Richelieu occupés à construire des forts³, puis cantonnés à divers endroits pour les hivers de 1666 et 1667. Marie Mullois, Fille du Roy, est reçue par sa tante Madeleine Mullois qui l'avait précédée en 1662 et qui avait épousé Étienne Pezard de la Tousche, gouverneur de Trois-Rivières. Seule Anne Mabile du contingent de 1666 épousera la même année un militaire, Claude Salois dit Saluer de la compagnie de Monteil du régiment de Poitou. Il faut donc attendre 1667 et 1668 pour que de nombreux militaires épousent des Filles du Roy. À ce moment, les militaires sont revenus des deux expéditions à Albany, New York, et le roi Louis XIV a levé l'interdit du mariage pendant le service militaire et a même invité et encouragé, autant soldats que chefs capitaines, à s'établir en Nouvelle-France⁴. C'est donc parmi les 170 Filles du Roy des contingents de 1667 et de 1668 que se trouveront les élues des militaires de 1665. Certaines Filles du Roy des années subséquentes épouseront également des militaires en deuxièmes ou en troisièmes noces, mais alors ce ne sont plus vraiment des militaires qu'elles épousent. Les soldats de 1665-1668 sont devenus marchands, bourgeois, cordonniers, laboureurs, cabaretiers, coureurs des bois ou voyageurs pour la traite des fourrures dans les Pays-d'en-Haut, même notaires, juges et

1. TESSIER, Albert. *Ceux qui firent notre Pays*, Québec, Éditions du Zodiaque, 1936, p. 69.

2. LACOURSIERE, Jacques. *Histoire populaire du Québec, Des origines à 1791*, t. 1, Sillery, Éditions du Septentrion, 1995, p. 90.

3. Sur le Richelieu, les forts Sorel, Saint-Louis aussi dénommé Chambly, Sainte-Thérèse, Sainte-Anne et par la suite Rivière-du-Loup, aujourd'hui à Louiseville.

4. Ordonnance du 24 janvier 1667.

seigneurs. Certains seront, à leur tour, victimes des Iroquois. Pour en faciliter le repérage, ils sont identifiés par leur appartenance aux compagnies des régiments de Carignan-Salières et de Tracy, tout au long du présent article.

Les premiers militaires à épouser des Filles du Roy

Un premier regard sur les liens matrimoniaux permet de constater qu'au moins 26 Filles du Roy ont épousé des militaires « pendant » leur service, ce qui n'était pas courant, avec la permission de leur capitaine, et à l'invitation du roi lui-même qui attribuait 100 livres et des vivres pour un an autant à un soldat qu'à un officier qui décidait de s'implanter en Nouvelle-France. Puis, le roi prolongeait le séjour des militaires d'une année après les deux expéditions chez les Agniers aussi appelés Mohawks. C'est à la faveur de ce prolongement que plusieurs soldats décidèrent de s'établir ici apportant leur contribution au rayonnement de leur pays, la France, au-delà de ses frontières.

De mai à décembre 1667, 26 militaires de plusieurs compagnies épouseront donc des Filles du Roy avant le démembrement des régiments qui n'arrivera qu'au début de 1668. On pourrait croire que ce sont les militaires les premiers arrivés en juin 1665 qui signeront des contrats de mariage. Eh bien non ! Il s'agit plutôt de ceux des compagnies arrivées le 12 et le 14 septembre 1665 sur le *Saint-Sébastien* et *La Justice*. Ils seront suivis de plus d'une centaine en 1668, 1669, et jusqu'en 1676. On compte 197 mariages de militaires avec 182 Filles du Roy, qui contribuèrent à peupler la colonie.

Le départ du régiment de Tracy

La venue d'Alexandre de Prouville de Tracy comme chef des armées, et de quatre de ses compagnies pour porter main-forte au régiment de Carignan-Salières dans la lutte contre les Iroquois a profondément marqué cette période. De Prouville de Tracy étant lieutenant général en Amérique, et en l'absence du nouveau gouverneur Daniel Remy de Courcelle arrivé en Nouvelle-France le 12 septembre 1665, on parle même du « règne » de Tracy par ses interventions dans la gouvernance de la colonie. Il apporte des lettres patentes pour la gestion de l'intendant Jean Talon, qui lui donnent presque tous les pouvoirs hormis ceux du gouverneur. Il propose d'élire un syndic pour régler les plaintes des habitants contre les prix des marchandises ; il décrète que, pour libérer les rues et les jardins des animaux envahissants, on les enferme ou on les tue ; il crée des amendes pour les marchands qui vendent leur vin et leur tabac à des prix trop élevés ; il intervient dans les sentences à fixer pour la vente de boissons aux *Sauvages*, pour l'entretien des chemins, etc. Il en impose et donne une impression de grandeur, d'autorité, de pouvoir. Ses gardes du corps qui l'accompagnent partout y contribuent. Il a sans doute impressionné aussi les Filles du Roy.

Le témoignage de Marie de l'Incarnation nous en donne une idée ; elle écrit à son fils Claude Martin :

Nous allons perdre Monsieur de Tracy. Le roi le rappelle en France ; il a envoyé un grand vaisseau de guerre pour le ramener avec honneur. Son départ sera une grande perte qui ne se peut dire... il a fait ici des



Groupe des Filles du Roy, membres de la SHFR.
Source : Société historique des Filles du Roy.

*expéditions qu'on n'aurait jamais osé entreprendre; il a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres et par les grands exemples de vertu qu'il a donnés à tout le pays. Depuis deux ans, le pays a fait des progrès merveilleux qui garantissent sa survie et sa prospérité*⁵.

Tracy peut se retirer à l'été 1667.

L'année suivante, c'est tout le régiment de Carignan-Salières qui part. Mission terminée. Hugues Randin, enseigne de la compagnie Saurel, écrit en date du 5 octobre 1668 dans son journal fictif :

*Ici, c'est l'effervescence des départs. Tout le monde se presse à régler qui un mariage, qui un testament ou une donation. Les notaires tout comme les marchands n'ont guère le temps de chômer. Il faut voir l'animation sur les quais où on roule des barriques de toutes sortes pour le chargement des navires. Il faut prévoir la nourriture de plus de 400 hommes tout au long de la traversée. Les auberges sont bondées et chacun cause comme s'il ne trouvera jamais assez de temps pour tout dire ce qu'il a à dire. On en profite également pour écrire en France. Des centaines de lettres trouveront sans doute leurs destinataires. Il paraît qu'il va toujours ainsi avant chaque départ*⁶.

Le 14 octobre 1668, c'est le départ :

*Les vaisseaux qui ramènent en France ceux de nos compagnons d'armes désireux d'y retourner ont quitté la rade ce matin. C'est avec un pincement au cœur que nous les avons regardés s'éloigner sous les cris de la foule. Leur départ marque la fin de notre aventure*⁷.

Une ombre au tableau

Ils étaient 1300⁸. On ne se surprendra pas si le tableau de Marie Guyart dite Marie de l'Incarnation s'assombrit quelque peu. En effet, Malchelosse⁹ parle de *l'ivraie parmi le bon grain*: certains écarts de conduite de quelques soldats — même d'un capitaine — ont laissé une mauvaise réputation dans notre histoire ! Paul Beaugendre dit Desrochers de la compagnie Saurel est arrêté et accusé de fabriquer de la fausse monnaie, le 21 mai 1667. Il dément le tout. Il accuse plutôt un de ses camarades, Pierre

Gencenay de la même compagnie, ingénieur, sculpteur, et très habile de ses mains, d'avoir fabriqué les moules ayant servi à couler trois fausses pièces de 30 sols, qu'il s'est fait voler par Jacques de Launay de la compagnie Grandfontaine. Gencenay a fait fondre une cuiller d'étain et, avec le moule, il a fabriqué quelques pièces de monnaie. Beaugendre est condamné à être pendu ; l'exécution a lieu le 28 juin. Gencenay est condamné à trois ans de galères. Il en appelle de la décision. On le condamne à servir les Jésuites dans leur mission chez les Iroquois pendant trois ans¹⁰.

Pierre Augrand dit Lapierre de la compagnie Desportes (l'époux de Marguerite Andrieu, Fille du Roy) et Pierre Salvail dit Trémont de la compagnie Saurel (l'époux de Catherine Roy, Fille du Roy) font le commerce des fourrures avec la Nouvelle-Angleterre sans permis. Ils détiennent 357 peaux de castor et 130 peaux de rat musqué. Ils sont arrêtés et mis en prison.

Jean Arcouet dit Lajeunesse de la compagnie Laubia (l'époux d'Antoinette Lenoir dit Pirois, Fille du Roy) est condamné pour être entré par effraction dans la cave du notaire Ameau ; on lui donne pour sentence 10 livres d'amende.

Pierre Dupuis dit Lamontagne est accusé d'avoir dit que le capitaine Jacques de Chambly avait commis une injustice à son endroit en lui refusant l'entrée au fort de Chambly parce que des coquins avaient laissé entendre qu'ils feraient sauter le fort ! On l'emprisonne. Le Conseil souverain déclare qu'il a mal parlé et a tenu des propos séditieux. Sentence :

nu en chemise, la corde au cou, la torche au poing à demander pardon au Roy puis une fleur de lys au fer chaud sur une de ses joues et une demi-heure de carcan.

Le capitaine Balthazard-Hannibal-Alexis de Flotte de La Freyère, de connivence avec son frère Henri de LaFlotte, fait la traite de l'eau-de-vie avec les Amérindiens ; il « baptise » l'eau-de-vie avec l'eau du fleuve (!). De plus, il abuse de la femme de Claude Jodoin¹¹, lui donne de l'argent pour qu'elle couche avec lui *dans les fardoques, le long du fleuve*. On lui ordonne de retourner en France. Il est en partance avec 355 peaux d'original et 1032 livres de castor lorsque Charles Aubert de La Chesnaye les saisit...

Jacques Pillereau dit Lisle-d'Or de la compagnie Salière est accusé du meurtre de Jean Aubuchon dit Lespérance ; il est incarcéré. Le procès a lieu. On le libère. Marguerite Sédiillot dite la veuve Aubuchon en appelle de la décision du Conseil souverain. Il est incarcéré à nouveau et finalement blanchi le 7 février 1689. Pillereau veut se venger. Il vend sa maison pour payer ses dettes de 1000 livres. Il poursuit la Justice qui a fait de lui un mendiant. Malheureusement, on ne connaît pas la suite...

D'autres militaires volent dans les jardins des Hospitalières *nuitamment* et pénètrent *avec bris* dans leur maison le 2 juin 1667, dérobent des raquettes aux *Sauvages* le 10 novembre 1665, s'arrogent treize minots de blé le 28 avril 1667, etc.

5. GUYARD, Marie. « Lettre à son fils, le 18 octobre 1667 », *Lettres de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation (née Marie Guyard), première supérieure du monastère des Ursulines de Québec*, tome 2, Paris, Casterman, 1878, p. 354.

6. RANDIN, Hugues. « Journal des moments les plus mémorables des trois années que moi Hugues Randin enseigne de la compagnie du capitaine Pierre de Saurel ai passées en Nouvelle-France avec le régiment de Carignan Salière de 1665 à 1668 », dans LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2004, p. 64.

7. *Ibid.*, p. 64.

8. FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 25.

9. MALCHELOSSE, Gérard. « Perrot, neveu de Talon, deuxième gouverneur de Montréal », *Les Cahiers des Dix*, vol. 7, Montréal, 1942, p. 134 et suivantes.

10. LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-668*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2004, p. 221-222.

11. Claude Jodoin a épousé Anne Thomas, Fille du Roy arrivée en 1665, le 22 mars 1666.

Au-delà de ces incartades, l'image que l'analyse de cet épisode laisse à notre mémoire est bien différente. La majorité des soldats ont apporté ici un héritage important. Au-delà de leur passé militaire, regardons plutôt le côté positif de leur vécu en Nouvelle-France.

Les militaires libérés de l'armée et les Filles du Roy

Michel Langlois affirme qu'André Hachim, Achim ou Hachim dit Saint-André¹² (1646–1699), originaire de Guyenne, maçon et sergent royal de la compagnie Saurel, est licencié dès 1667 pour se marier¹³. Il est cantonné à Cap-de-la-Madeleine et c'est devant le notaire royal Séverin Ameau, de Trois-Rivières, qu'il signe un contrat de mariage, le 21 octobre 1667, avec une Fille du Roy arrivée depuis peu, Françoise Piéton (vers 1651–1700), fille de Martin et Catherine Bourg de Quimper en Bretagne. Pourquoi est-il libéré de l'armée? Nous n'en savons rien. Le 27 avril 1699, André meurt noyé à La Prairie, à 53 ans. Après la noyade de son mari, Françoise est prise en charge par son fils Étienne et elle meurt près de un an et demi plus tard, le 18 septembre 1700, à 49 ans.

René Bruneau dit Jolicœur (1644–1700) de la compagnie Grandfontaine arrive à Québec le 19 août 1665; il est aussitôt affecté au fort Sainte-Thérèse sur le Richelieu et, lors de son retour en octobre 1666, il « obtient » sa libération; l'avait-il demandée parce que l'expérience du combat lui faisait peur? On le dit tisserand en toile. Il ne s'établira à Charlesbourg qu'en 1668 avec une Fille du Roy, Anne Poitraud, originaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Coigne à La Rochelle. Puis, après le 23 octobre 1696, alors qu'ils ont perdu cinq enfants sur neuf et que deux enfants sont mariés, on ne sait plus rien d'eux. On croit qu'ils sont repassés en France et que leur fille Marie-Charlotte les a rejoints, puisqu'on ne lui connaît pas de sépulture ici.

Jacques Déry dit Larose (1644–1709), de la compagnie Colonelle, et Louis Chiron dit Duchiron (1647–1715), de la compagnie Chambly, sont d'abord l'un au fort Sainte-Thérèse et l'autre au fort Saint-Louis à Chambly. Ils reviennent tous deux à Québec. Ensuite, Jacques Déry devient domestique de Charles Legardeur et Louis Chiron s'engage au service de Charles Aubert de La Chesnaye. Pourquoi ont-ils été licenciés de l'armée en 1666? Mystère. Ils se marient avec des Filles du Roy les 13 octobre et 4 novembre 1669 avec, respectivement, Marguerite Vitry (1647–1724) et Marie Voguer (1647–1712); ils s'établissent tous à Neuville.

Enfin, Marie Rivière (1646–1703), arrivée en 1671, épouse Jean Ratier dit Dubuisson (1643–1703) de la compagnie Salière libéré de l'armée et devenu domestique de Jean Godefroy, sieur de Linctôt, qui lui donne une concession en 1667 à Trois-Rivières. C'est là que le couple s'établit et qu'il a ses cinq enfants. Les deux époux meurent à quelques mois d'intervalle de l'épidémie de vérole de 1703.

Il semble que ces libérations de l'armée ne sont pas fréquentes; l'histoire des expéditions militaires ne nous est pas vraiment connue, sauf par le journal fictif d'Hugues Randin¹⁴, qui ne révèle rien d'autre que des détails de l'expédition comme telle; le silence sur les changements d'affectation et de compagnonnage nous laisse perplexes.

Les capitaines, les officiers et les Filles du Roy

L'histoire des régiments de Carignan-Salières et de Tracy comporte un aspect non négligeable, eu égard aux capitaines et à certains officiers, par l'exemple sociétal et l'appui incontestable qu'ils donnent à la colonie de la Nouvelle-France. Alexandre de Prouville de Tracy et Olivier Morel de La Durantaye partent en 1668, mais reviennent en 1670 avec un contingent d'hommes pour organiser la milice. Ils se marient ici, à l'instar de Pierre de Saint-Ours de l'Échaillon, comme nous l'avons souligné plus haut.

Isaac prénommé Alexandre Berthier de Bellechasse et de Villemure (1638–1708), qui a abjuré le calvinisme à son arrivée en 1665, épouse Marie Legardeur de Tilly, fille de Charles et Geneviève Juchereau, en 1672 à Québec. Pierre de Saurel et Jacques de Chambly sont présents: preuve que les liens n'ont pas été rompus à la suite de l'expérience avec les Agniers.

Olivier Morel de La Durantaye fait de même. Il revient avec 50 hommes, et il épouse Françoise Duquet, veuve de Jean Madry, fille de Denis et Catherine Gauthier, le 14 septembre 1670 à Québec, en présence du gouverneur Daniel Rémy de Courcelle et de l'intendant Jean Talon, comme aux événements de 1665!

Le capitaine Antoine Pécaudy de Contrecoeur, le plus âgé du régiment — il a 69 ans à son arrivée —, épouse Barbe Denis, 15 ans, fille de Simon Denis de La Trinité et Françoise Dutertre, le 17 septembre 1667 à Québec, en présence de Jean Talon et du capitaine de la compagnie La Fouille. Ils auront trois enfants, dont Jeanne qui épousera un fils de Pierre de Saint-Ours de l'Échaillon et Marie Mullois.

Pierre de Saurel (1626–1682), à la tête de la compagnie qui porte son nom et qui est considérée comme la plus remarquable, épouse Catherine Legardeur de Tilly, fille de Charles et Geneviève Juchereau, le 10 octobre 1668 à Québec; ils s'établissent à Sorel et n'auront pas d'enfant.

La présence de ces anciens militaires dans les années 1670 a sûrement contribué à poursuivre le combat contre les Iroquois; Pierre de Saint-Ours est lui-même aux prises avec eux dans sa seigneurie, à un point tel qu'en 1694, avec le gouverneur de Montréal Louis-Hector de Callière, il participe à une autre expédition chez les Iroquois.

Officier de l'état-major comme garde-magasin du régiment de Carignan-Salières, Jean Delgueil (Déziel) dit Labrèche (vers 1641–1689) épouse une Fille du Roy arrivée en 1668, Louise Vaucher, fille de Jean, maître charpentier et entrepreneur,

12. FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Op. cit.*, p. 90.

13. LANGLOIS, Michel. *Op. cit.*, p. 357.

14. RANDIN, Hugues. *Op. cit.*, p. 61.

et Marie Blu, originaire de l'archevêché de Paris. Établis à Charlesbourg, ils ont eu onze enfants.

Évidemment, plusieurs officiers demeureront en Nouvelle-France sans épouser des Filles du Roy. Soulignons le cas de certains d'entre eux. Le maréchal des logis François Pollet de La Combe-Pocatière, de l'état-major, épousera Marie-Anne Juchereau, fille de Nicolas et Marie-Thérèse Giffard. André Jarret de Beauregard, lieutenant de la compagnie Contrecœur, épousera le 12 janvier 1676 Marguerite Anthiaume originaire de Paris, fille de Michel et Marie Dubois; il sera tué par les Iroquois en 1691. Pierre Joybert de Soulanges et de Marsan épousera Marie-Françoise Chartier le 17 octobre 1672; ils s'établiront en Acadie. Enfin, François Jarret de Verchères, de la compagnie Contrecœur, épousera Marie Perrault le 17 septembre 1667 à l'île d'Orléans; ils auront treize enfants.

Leur contribution au développement de la Nouvelle-France exige que notre mémoire ne les oublie pas.

Les soldats et les Filles du Roy

Des soldats de toutes les compagnies ont marié des Filles du Roy, et ce malgré la décision des autorités de garder ici seulement quatre compagnies pour assurer la garnison: Contrecœur, La Motte, Saurel et Saint-Ours. Ainsi, 36 Filles du Roy épousent des soldats des compagnies Saint-Ours et Saurel; 11, des soldats des compagnies Contrecœur et La Fougère, et plusieurs autres, des membres des compagnies Chambly, Grandfontaine, La Freydière, Dugué, Froment et Colonelle. Une analyse des lieux d'origine des unes et des autres démontre ostensiblement que ce critère, fut-il considéré, n'a point prévalu. Ainsi, la majorité des Filles du Roy de l'Île-de-France n'épousent pas nécessairement des Parisiens et celles originaires de Normandie marient plutôt des Poitevins. Le critère des métiers exercés par les pères des Filles du Roy par rapport à ceux de leurs époux n'agit que dans de rares circonstances. La valeur des biens apportés par les Filles du Roy et l'attribution de la dot du roi ne semblent pas jouer non plus. Ainsi, Jeanne Charton, venant du Berry, épouse Jean Robin, originaire de Bourgogne; Marie Lamy, originaire de Rouen, se marie avec François Chèvrefils venant de Dordogne; Apolline Lafitte, venue de Picardie et dont le père est capitaine de cavalerie, apporte des biens pour 1000 livres (une fortune!) et unit sa vie à Nicolas Rousselot, maître d'école et chantre à Pointe-aux-Trembles; Marie Moitié, arrivée de Paris, dont le père est blanchisseur, apporte pour 200 livres de biens et reçoit 200 livres de dot royale (!); elle épouse Jean Magnan du Berry, plus précisément de Bourges dans le Cher, boulanger et cabaretier. De ces exemples, il en pleut. C'est donc sous d'autres aspects qu'il faut examiner les liens entre Filles du Roy et soldats.

Ce sont plutôt des circonstances de vie qui les regrouperont au pays: comme personnes ayant abjuré, comme pionniers-fondateurs de villes ou de municipalités, comme traiteurs dans le commerce des fourrures, comme victimes des Iroquois, comme émigrés en France ou en Louisiane, ou encore selon des traits particuliers caractéristiques de leur passage en la colonie.

Présence des militaires aux mariages des Filles du Roy

La solidarité entre soldats est bien connue. À maintes reprises, les militaires sont présents aux mariages de Filles du Roy, soit dans l'assistance ou comme témoins, surtout lorsque le futur est un des leurs. Ainsi, Jean-Baptiste Poirier de la compagnie Chambly est témoin au contrat de mariage de Jean Besset de la compagnie Latour et d'Anne LeSeigneur, Fille du Roy, à Chambly le 3 juillet 1668. Jean Houssy dit Bellerose est aussi témoin le 1^{er} mars 1668 à Montréal au mariage de Léonard Montreau qui épouse Marguerite Levaigneur, Fille du Roy, en précisant bien que c'est son compagnon d'armes, tous deux étant de la compagnie Froment. Jean Larieu (Lariou) dit Lafontaine, Pierre Morin et François Trottain dit Saint-Surin sont témoins au mariage d'Alexandre Téchenay qui épouse Marie Bouillon, Fille du Roy, le 16 août 1668 à Québec, et ils sont tous trois de la compagnie Naurois. Le capitaine Hector d'Andigné de la compagnie Grandfontaine assiste à la signature du contrat de mariage de son soldat-enseigne Roch Thoéry qui épouse Marie-Rogère Lepage, Fille du Roy. On le retrouve aussi le 8 août 1668 au contrat de mariage de Louis Bolduc et d'Élizabeth Hubert, aussi Fille du Roy. La liste de ces solidarités serait longue à énumérer.

Plusieurs militaires annulent leur contrat de mariage.

Tout comme les Filles du Roy, les soldats annulent des contrats de mariage. On ne saura jamais lequel des deux prend l'initiative de l'annulation... tant de perceptions et de sentiments peuvent en être la raison... Le cas le plus particulier de ces abrogations est bien celui du soldat Jean de Lalonde dit Lespérance (!) du régiment de Poitou: il annule d'abord un contrat avec Françoise Hébert, Fille du Roy arrivée en 1667, le 4 novembre 1667; il annule ensuite l'alliance avec Marie Poiré, Fille du Roy du contingent de 1669, le 27 septembre 1669, puis il annule un troisième contrat avec Perrette Vaillant, Fille du Roy débarquée en 1669, le 20 octobre 1669 (elle ne se mariera pas); enfin, le 14 novembre 1669, il choisit définitivement Marie Barbant, Fille du Roy du contingent de 1666. De ces espérances, beaucoup sont annulées: 114 pour les Filles du Roy de 1663 à 1673. Une analyse de ces contrats annulés d'une part, par les Filles du Roy et les soldats et d'autre part, par les fiancés natifs de la colonie, permettrait d'établir un parallèle eu égard à la promesse faite aux Filles du Roy qu'elles auraient le choix de leur époux!

Abjurations: soldats et Filles du Roy

Il est bien connu que les protestants furent tenus loin de la Nouvelle-France; mais les archives prouvent souvent le contraire. Marc-André Bédard¹⁵ écrit même que

la venue de colons protestants se faisait avec la complicité des grands armateurs et des marchands.

15. BÉDARD, Marc-André. *Les protestants en Nouvelle-France*, Québec, Société d'histoire de Québec, 1978, p. 76, Cahiers d'histoire n° 31.

Souvent, précise-t-il, les engagés se disaient originaires et résidents de paroisses catholiques, alors qu'ils étaient bel et bien huguenots. Les Filles du Roy, pour la plupart, ont souvent caché leur origine protestante. On en connaît deux qui ont abjuré, ici, peu avant leur mariage: Marthe Quitel, arrivée en 1665 de Rouen, abjure le calvinisme le 17 juillet 1665 et épouse Barthélémy Verreault, lui aussi huguenot, le 22 septembre suivant; Catherine Basset, rouennaise, abjure le 16 octobre 1667 et se marie le lendemain avec Pierre Bourguoin dit Bourguignon. C'est le baptême dans des temples protestants, comme celui de La Villeneuve à La Rochelle, qui nous indique la confession protestante des immigrants. Plusieurs Filles du Roy ont épousé des soldats ayant abjuré. Nommons-en quelques-uns. Moïse Faure (Périgord) de la compagnie Laubia, époux de Marie Lépine (1667), abjure de l'hérésie de Calvin

entre les mains du Révérend Père Claude Dablon, s.j., dans l'église de l'hôpital de Québec

en présence de son capitaine Arnault Tarey de Laubia qui a signé le 24 septembre 1665. Adrien Bétourné dit Laviolette, de la compagnie de Berthier du régiment de L'Allier, épouse la Rouennaise Marie Deshayes. Jacques Desmoulin dit Le Vallon, de la compagnie Grandfontaine, abjure le 10 juillet 1667 et épouse Hélène Bonneau, de Saint-Martin-des-Noyers en Poitou, le 18 juillet. Jean Daniau dit Laprise de Saint-André à Niort, l'ancêtre des Daigneault et des Laprise, de la compagnie La Fouille, épouse Marie-Louise Michaud, à Québec. Jean Arcouet dit Lajeunesse, de la compagnie Laubia, épouse en secondes noces Antoinette Lenoir dit Pirois le 18 juillet 1701 à Batiscan. Philippe de Poitiers, de Normandie, abjure dans l'hôpital de Québec, le 14 septembre 1665, en présence de son capitaine, Laubia. Il est, par la suite, banni de la colonie parce qu'il a violé les filles de Jean Roy. Enfin, Alexandre Berthier, capitaine du régiment de L'Allier, a abjuré lors d'une cérémonie secrète, mais avec emphase¹⁶.

Il fait abjuration d'hérésie dans la grande Église entre les mains de Monseigneur habillé pontificalement et accompagné de tout le clergé en surplus¹⁷

en présence de M^{gr} François de Laval, évêque de Pétrée¹⁸, d'Alexandre de Prouville de Tracy, chef général des armées du roi, du gouverneur Daniel de Rémy de Courcelle et de l'intendant Jean Talon. C'est à cette occasion qu'Isaac Berthier a changé de prénom en hommage à son chef Alexandre de Tracy. Pour leur part, les Filles du Roy protestantes ont sans doute vécu dans un silence « obligé ».

Pionniers-fondateurs de Louiseville

Le capitaine Philippe de Vernou, sieur de La Fouille de haute noblesse, possède, au canton de Mazières-en-Gâtine, près de Saint-Maixent¹⁹, une grande ferme à La Fouille — d'où son surnom. Son enseigne, dans sa compagnie, est Charles Du Jay, vicomte de Manereuil qui a combattu, comme son père et son grand-père, en Guyenne, au Languedoc. En Nouvelle-France, après avoir passé l'hiver de 1666 à Trois-Rivières et avoir participé à l'expédition chez les Agniers, avant d'être cantonné à Château-Richer à l'hiver 1667, il décide de s'établir en Nouvelle-France avec plusieurs de ses soldats. C'est à l'embouchure de la rivière du Loup²⁰ qu'il se fait concéder les terres de ce qui deviendra la seigneurie de Manereuil. Aujourd'hui, Charles Du Jay,

en habits d'époque, arborant fièrement, d'une main un chapeau, tenant, dans l'autre, un étendard et, dans sa ceinture, une épée²¹,

trône sur un piédestal de béton à Louiseville²², comme en étant le véritable fondateur.

Marin Marais dit Labarre est l'un des tout premiers défricheurs. Il avait sans doute construit sa maison, peut-être aussi sa grange, quand il épouse Marie Deschamps, Fille du Roy de 1672, car à cette date, 12 arpents sont défrichés. Marais fait aussi la traite des fourrures. Le baptême de sa première-née, Marie-Thérèse, par le missionnaire récollet Claude Moireau fut, dit-on, le premier événement religieux de la paroisse. Marie Deschamps décède entre le 25 octobre 1689 et le 7 novembre 1694. Marais se remarie le 7 février 1695, possiblement à Trois-Rivières, avec une autre Fille du Roy, Marie-Anne Guédon arrivée en 1665, veuve de Gabriel Benoît.

Jean Brard fut aussi du nombre des pionniers. Il épouse une Fille du Roy, Charlotte Coy du contingent de 1669, et toute la vie de ce couple se déroule dans la seigneurie de Manereuil. Jean Bréard décédé, Charlotte Coy épouse son voisin, Pierre Brugnion dit Lapierre, serviteur personnel de Manereuil. Ils auront six enfants. Brugnion est un des rares pionniers qui a passé toute sa vie à Louiseville. Il a dû manier la pioche... Il meurt sans les sacrements à cause de l'absence de prêtre. Ce sont des amis qui lui assureront une inhumation, en transportant son corps à Trois-Rivières. Un enfant posthume naîtra.

La compagnie La Fouille dispersée

Les soldats de cette compagnie ne se sont pas tous établis à Louiseville: Jean Lampron (ou Laspron) dit Lacharité est considéré comme le pionnier de Baie-du-Febvre; en 1681, il est à

19. LANGLOIS, Michel. *Op. cit.*, p. 489.

20. Nommée ainsi parce que, selon les légendes indiennes, elle était fréquentée par des *loups marins*.

21. *Charles du Jay, Louiseville, Qc*, www.waymarking.com/waymarks/WME08C_Charles_du_Jay_Louiseville_Qc (consulté le 25 juin 2015).

22. C'est en 1880 que Rivière-du-Loup fut nommée Louiseville en l'honneur de l'épouse du gouverneur général de l'époque, le marquis de Lorne: Louise Caroline Alberta, fille cadette de la reine Victoria.

16. Fonds des colonies: bobine C 23 74 sous la cote M67-CiA.

17. MOREAU, S. A. « Le capitaine Alexandre de Berthier », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 7, n° 5, mai 1901, p. 155.

LAVERDIÈRE et CASGRAIN. *Le Journal des Jésuites, publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec*, Montréal, éditions François-Xavier, 1973, p. 336.

18. Mgr de Laval fut évêque in partibus de Pétrée (aujourd'hui Pétra en Jordanie) de 1658 à 1674, année où il a été nommé évêque de Québec.



Monument de Charles du Jay de Manereuil et la plaque commémorative.

Source : Irène Belleau.

Nicolet avec Anne-Michelle Renaud (1669) et c'est là que naîtront leurs sept enfants; François Leroux dit Cardinal et Marie Renaud (1668) sont établis à Bourg-Royal dans Charlesbourg, de même que Pierre Faye dit Villefagnan, Marie Chauvet (1668) et leurs neuf enfants; Christophe Février dit Lacroix et Marie Martin (1671) bâtissent leur maison à Boucherville; Jean Cherlot dit Desmoulins et Jeanne Mansion (1669) vivent à Verchères. Louis Mageau dit Maisonseule épouse Marguerite Jourdain, arrivée en 1667 et veuve de Bernard Delpêche (Dalpé) dit Bélair, le 8 janvier 1689 à Repentigny. Il adopte les quatre enfants de Marguerite

*comme les siens propres pour avoir soin de leur éducation et leur fournir les choses nécessaires tant pour leur vivre que pour leur entretien*²³.

23. BANQ Montréal. Greffe du notaire Jean-Baptiste Fleuricourt, contrat de mariage de Louis Maiot (Mageau) et de Marguerite Jourdain, veuve de Bernard Delpêche, le 29 décembre 1688.

Fait rare, c'est lui qui vient habiter dans la maison de Marguerite. En somme, La Fouille est devenue une compagnie dispersée, essaimée dans l'immense territoire de la Nouvelle-France en Amérique.

Pionniers dans la seigneurie de Lotbinière

Michel Hébert dit Laverdure, sergent de la compagnie de Monteil au régiment de Poitou, ayant pour capitaine François Tapie de Monteil, épouse, le 1^{er} septembre 1670 à Québec, une Fille du Roy, Anne Galet, de Saint-Pierre du bourg de Gonesse, archevêché de Paris, arrivée le 31 juillet 1670 sur *La Nouvelle-France*, croit-on, car nous n'avons pas de listes de passagers. Depuis 1667, Michel Hébert est domestique chez Charles Denys. Leurs enfants seront baptisés à Sainte-Anne-de-la-Pérade, à Québec et à Sillery. En 1681 à Lotbinière, patrie de Pamphile Le May, le couple est établi sans avoir véritablement de concession. Ils ont une vache et 3 arpents de terre défrichés. Michel a 38 ans, Anne 35, Marie 10, Michel 9, Jeanne 6 et Marguerite 2 ans. On considère Michel Hébert comme l'un des quatre pionniers de l'extrémité ouest de Lotbinière (entre la rivière du Chêne et le bois des Hurons) avec Michel Goron dit Petitbois (surtout de Deschaillons), de la compagnie L'Allier, Pierre Tousignant dit Lapointe de la compagnie de Monteil au régiment de Poitou, et Jean Daniau dit Laprise²⁴.

Ces pionniers vivaient dans des cabanes de bois rond et n'avaient pour se déplacer qu'une embarcation, avec laquelle ils pêchaient et voyageaient. L'hiver... des raquettes. Pierre Tousignant dit Lapointe, de la même compagnie que Michel Hébert, épouse Marie-Madeleine Philippe, de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont à Paris, le 16 octobre 1668 à Québec. En 1681, ils sont établis à Lotbinière; Pierre a 40 ans, Marie-Madeleine, 30 et ils ont cinq enfants: Marguerite 10 ans, Madeleine 8, Jean 5, Michelle 2 ans et Marie 6 mois. Pierre Tousignant dit Lapointe reçoit la concession officielle de sa terre en 1686.

Jean Daniau dit Laprise, de la compagnie La Fouille, est d'abord à Cap-de-la-Madeleine. En 1668, il épouse Marguerite Vaillant, Fille du Roy protestante originaire de Saint-Nicolas à La Rochelle. En 1680, il est à Lotbinière²⁵.

Plusieurs villes du Québec se réclament des soldats de 1665 comme fondateurs de leur territoire, comme des lieux de mémoire célèbres.

Soldats et Filles du Roy face aux Iroquois

1665: on croyait le cauchemar terminé. Eh bien non! Les escarmouches recommencent ou plutôt continuent. Une accalmie, c'est vrai, mais les Iroquois reviennent plus coriaces. Quatre compagnies, soit Saurel, Saint-Ours, Contrecoeur et La Motte, restent ici pour assurer la garnison. Les capitaines Alexandre Berthier et Olivier Morel de La Durantaye reviennent en 1670, à la demande de Jean Talon; mais même cela ne suffit pas à rassurer la colonie. On vit dans la peur.

24. *250 ans de petite histoire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent*, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, 1994, p. 217.

25. LANGLOIS. *Op. cit.*, p. 286.

Le massacre de Lachine 1689

Sur les bords du lac Saint-Louis, le 30 septembre 1687 à Lachine, le Haut de l'île de Ville-Marie où se trouve aujourd'hui Sainte-Anne-de-Bellevue, vivent Jean Lalonde dit Lespérance, de la compagnie de Monteil au régiment de Poitou, Marie Barbant, Fille du Roy, et trois de leurs cinq enfants : Marie-Madeleine, Jean-Baptiste et Guillaume. Une escarmouche et vlan ! Jean est tué par les Iroquois ; il a 46 ans. Marie Barbant se remarie ; elle épouse Pierre Tabault dit Léveillé, autrefois de la compagnie Contre-cœur, veuf de Jeanne-Françoise Roy et tuteur de cinq enfants. Trois mois après la mort de Jean Lalonde, Marie et Pierre sont devant le notaire royal Antoine Adhémar le 26 janvier 1688, pour leur contrat de mariage qui stipule que les enfants des deux couples *seront nourris, entretenus, élevés, instruits, envoyés dans les Escholes jusqu'à l'âge de 18 ans*. L'année suivante, plus précisément le 22 mars 1689, Marie Barbant est devant le bailli de Montréal et elle obtient la séparation parce que *les Iroquois ont tout brûlé, biens et meubles, et tué les animaux* et qu'alors, il est impossible de faire l'inventaire des biens de Jean Lalonde. La séparation de biens leur est accordée le 28 septembre 1690 devant le notaire Antoine Adhémar. En 1691, Marie Barbant s'engage pour quatre ans, avec son fils Guillaume âgé de 7 ans,

à servir fidèlement les Religieuses Hospitalières comme sy cestoit pour elle-même, soigner et gouverner la ménagerie, les bestiaux et observer les travailleurs en l'absence de contremaître. Son fils gardera les moutons et brebis et si sa mère meurt, les Religieuses le garderont jusqu'à la fin des quatre ans.

Elle a 52 ans.

Jean Moufflet dit Champagne de la compagnie Naurois et Anne Dodin, Fille du Roy, en la maison de Jacques Doublet dit Delisle à la Basse-Ville de Québec, contractent un mariage devant le notaire Romain Becquet. Jean Moufflet affirme

*avoir reçu 50 livres tournois que le Roy a fait don à Anne Dosdain*²⁶. Anne Dodin est originaire de l'île de Ré et Jean Moufflet, de Mortagne-sur-Gironde en Charente-Maritime. Ils s'établissent à Lachine et ils ont huit enfants entre 1670 et 1688. Le 5 août 1689, avec une quarantaine d'habitants de Lachine, Anne et son mari sont capturés par les Iroquois avec deux de leurs enfants : Marguerite 12 ans et Angélique-Gabrielle 4 ans. En 1694, le curé Pierre Rémy de Lachine exhume les restes des corps enfouis dans le sol en 1689²⁷.

Quelques enfants Moufflet se retrouvent chez les Tsonontouans, là où Jean Moufflet et le régiment de Carignan-Salières avaient brûlé les villages en 1666 !

Pierre Barbary dit Grandmaison, de la compagnie Contre-cœur, épouse Marie Lebrun, Fille du Roy originaire de Dieppe, le 2 février 1668 à Montréal. Ils habitent Lachine et ont dix enfants. Le couple et trois de leurs enfants, la seconde Marie-Madeleine (née en 1673), Anne et Jean, sont capturés et brûlés le 5 août 1689 lorsque 1500 guerriers attaquent la petite colonie de Lachine. Marie Lebrun venait d'accoucher le 31 mai précédent ; on croit toujours qu'elle est morte en captivité. Quant aux autres enfants orphelins, si l'on en croit une sentence de 1701, Pierre Jamme, l'époux de la première Marie-Madeleine (née en 1669), aurait pris en charge Pierre, Marie-Françoise et Marguerite²⁸, esclaves des Iroquois.

26. BANQ Québec. Greffe du notaire Romain Becquet. Contrat de mariage de Jean Moufflet dit champagne et d'Anne Dodain, le 17 août 1669.

27. LAMARCHE, Hélène. « Les habitants de Lachine et le massacre de 1689 », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française de Montréal*, vol. 50, n° 3, cahier 221, automne 1999, p. 189-228.

28. BANQ Montréal. Greffe du notaire Antoine Adhémar, les 1^{er} février 1701 et 13 mars 1708.



Fort de Chambly.

Source : www.banq.qc.ca/collections/images/notice.html?id=0002723801

Jean Besset dit Brisetout, de la compagnie Latour, porte bien son surnom car il avait un caractère violent. Il épouse Anne LeSeigneur, Fille du Roy de Rouen, et ils ont neuf enfants, à Chambly. Fait prisonnier par les Iroquois le 26 novembre 1690, il revient sain et sauf, le 16 mai 1695. Une anecdote le présente bien : comme il s'oppose au mariage de son fils avec Marie-Anne Benoît, ces derniers se marient en cachette au fort Saint-Louis (aujourd'hui fort Chambly), à six heures du matin le 26 novembre 1690.

Jean Lavallée dit Petitjean, de la compagnie Chambly, et Marguerite Dusson s'épousent à Sorel et ils ont cinq enfants, tous vivants, quand les Iroquois les surprennent. Jean, âgé de 37 ans, ainsi que ses enfants âgés de 21 à 12 ans sont tués le 12 juillet 1692. Sa veuve Marguerite épouse en secondes noces en 1694 Charles Vanet dit Le Parisien, officier de la même compagnie, devenu charpentier pour le marchand Jacques Dubois. Leur fils Jean-Baptiste Vanet épouse Catherine Tytaouquouin/Tenontiagou²⁹.

Mathieu Faye dit Lafayette originaire de Saint-Jean-d'Aubrigoux en Auvergne, soldat de la compagnie La Varenne, épouse Marguerite Françoise Moreau, Fille du Roy originaire de Paris, le 27 septembre 1670 à Montréal. Ils s'établissent à La Prairie et ils auront onze enfants. Mari et femme sont pris par les Iroquois le 4 septembre 1690, mais ils reviennent de captivité en 1693. Ils reprennent leur vie « normale » et deux autres enfants naissent. Mathieu et son fils André meurent le 29 août 1695, tués par les Iroquois, laissant dans le deuil Marguerite-Françoise à peine relevée de l'accouchement du 11 juillet précédent ! Marguerite-Françoise épouse par la suite Jean Lefort, le 21 novembre 1696 à La Prairie, et ils auront deux enfants. Elle décède à 63 ans, après une longue maladie, le 16 octobre 1718 à La Prairie.

Ces quelques exemples de la vie d'ex-soldats et de Filles du Roy n'étaient pas connus ; ils ne faisaient véritablement pas partie de l'histoire québécoise. Notre devoir de « mémoire » nous amène à les révéler en cette année du 350^e anniversaire de la venue des régiments de Carignan-Salières et de Tracy.

Retour en France de Filles du Roy et de soldats

Jean Houssy dit Bellerose et l'Irlande, né à Dublin vers 1647, de la compagnie Froment, épouse à Québec, Marie-Marguerite de Provinlieu, Fille du Roy originaire de Champagne. Il est témoin au mariage de Marguerite Levaigneur et, le 16 octobre 1672, au contrat de mariage de Marie Lefebvre avec Jean de Paris dit Champagne. Le même automne, sitôt mariés, Jean et Marie-Marguerite retournent en France. Jean repart sans doute avec les louis d'or qu'il avait apportés en 1665 et confiés *dans les mains du procureur* du Conseil souverain. Que sont-ils devenus ? Mystère.

29. BANQ Montréal. Greffe du notaire Pierre Raimbault, Cession du droit sur une terre de Sorel provenant d'une succession de feu Jean Magnan par Jean-Baptiste Vanet dit Parisien établi aux Iroquois..., le 15 septembre 1734.

Antoine Bordeleau dit Laforest, officier de la compagnie Petit, épouse, en 1669, Perrette Halier, de Saint-Pierre d'Égly, Paris. Ils s'établissent à Neuville et ont deux enfants : Antoine et Marie-Louise. Puis, pour une raison inconnue, Perrette repasse en France en 1681, laissant ici ses deux enfants et son mari qui mourra en 1717 à Neuville. Sa chicane avec Agathe Merlin en serait-elle la raison ? Ou le mal du pays ? Au recensement de 1681, Antoine a 45 ans, Perrette 30 ans, Antoine 8 ans et Marie 5 ans. Ses deux enfants se marient à Neuville en 1695 et 1696 et les décès sont bien enregistrés ici. Qu'est devenue leur mère ? Encore là, mystère.

Benoît Lainé dit Leboesme, de la compagnie Naurois, épouse, le 26 janvier 1672, Catherine Valois, Fille du Roy (1671) originaire de Paris et veuve d'Hubert Glas. Ils ont deux enfants : Anne Romaine, probablement repartie avec sa mère en 1680, et Louis, né en 1675 et décédé en 1680. A-t-elle retrouvé le faubourg Saint-Marceau où l'on suppose qu'elle a vécu son enfance ?

Jacques Desmoulins dit Le Vallon, de la compagnie Grandfontaine, épouse le 18 juillet 1667 à Québec, Hélène Bonneau, Fille du Roy orpheline de père et de mère, arrivée sur *La Constance de Cadix* et qui, sans enfant, retourne probablement en France en 1688, car elle est absente de nos archives. Son époux Jacques fait don de tous ses biens à Pierre Mercereau le 4 mars 1685, à condition qu'il ait soin de lui jusqu'à son décès. Hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 1^{er} août 1690, il retournera sans doute en France par la suite pour retrouver sa femme car, à partir de 1699, on n'a plus de traces de lui ici.

Alexandre Téchenay venu de Gascogne, de la compagnie Naurois, épouse Marie Bouillon, veuve de Mathurin Touillaud et originaire de Saintes en Saintonge. Après avoir eu un enfant né en 1679, baptisé à Champlain et décédé en 1683, les deux époux repassent en France.

Il serait intéressant pour les archives québécoises de savoir ce que sont devenus ceux qui sont retournés vers leur pays d'origine ; une partie de leur vie nous appartient...

La traite des fourrures et les soldats

Il y aurait plusieurs histoires à raconter sur le sujet. Jean Herpin dit Tourangeau, époux de Madeleine-Judith Thoine dit Vallée³⁰, Fille du Roy arrivée en 1669, s'adonne à la traite des fourrures et néglige sa terre ; il meurt au cours d'un de ses voyages, en laissant six enfants orphelins.

Pierre Salvail dit Trémont, époux de Catherine Roy, Fille du Roy du contingent de 1673, est accusé le 30 juin 1681 de faire la traite des fourrures avec les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Pourtant bien considéré par son milieu, il est habitant de l'île Dupas où il a six enfants, six bêtes à cornes et 10 arpents de terre défrichés. Il meurt à Sorel à 39 ans vers 1689.

Michel Roy dit Châtellerault est d'abord cantonné à Trois-Rivières ; il épouse Françoise Aubé, Fille du Roy arrivée en

30. Cette Fille du Roy, comme certaines autres, porte le nom de sa mère, Renée Vallée.

1668, à Québec le 8 octobre de la même année. Il s'associe pour trois ans à Robert Rivard pour la traite de fourrures aux lacs Abitibi et Témiscamingue, pour la Compagnie du Nord, partageant profits et dépenses. Et qu'advient-il de Françoise?

Pierre Augrand dit Lapierre, de la compagnie Desportes, se retrouve d'abord au fort Sainte-Thérèse, puis à Québec au cours des deux années suivantes; il devient maître forgeron. Son contrat de mariage avec Marguerite Andrieu, Fille du Roy, a lieu au fort Sainte-Thérèse. De 1674 à 1681, le couple vit à Sorel où il aura cinq enfants. Pierre Augrand n'a pas payé ses cens et rentes pendant quinze ans au Séminaire de Québec; pour rembourser sa dette, il se «donne» au Séminaire de Québec. Marguerite Andrieu meurt après 1701 à Québec et son mari, à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1713, à l'âge de 66 ans.

Enfin, François Lenoir dit Rolland, de la compagnie Salière, devient marchand de fourrures. Les Sulpiciens lui concèdent une terre à Lachine le 4 février 1672; il y construit le fort Rolland qui sert de refuge en 1689 lors des embuscades des Iroquois. Il ouvre sur sa terre un poste de traite et fait commerce dans sa maison. Il épouse Marie-Madeleine Charbonnier dit Seigneur, Fille du Roy arrivée en 1672. Le couple aura six enfants. Mais, François est trop souvent absent... Ils se séparent de corps et de biens le 8 août 1691. Lenoir est alors

criblé de dettes. Le compromis? Il remet 2400 livres à sa femme (il l'achète, en quelque sorte!). Elle meurt après 1714 et lui, le 5 mai 1717 à Montréal, à 77 ans. Et ce ne sont que quelques exemples...

L'épisode des Filles du Roy — du moins leur arrivée en Nouvelle-France entre 1663 et 1673 — est malheureusement absent de nos archives nationales. Pourtant, elles sont venues avec un mandat royal pour peupler la colonie. C'est cette mission unique qui nous permet de les nommer les «Mères de la Nation». Puisse l'arrivée des militaires nous permettre de lever le voile sur la vie et la contribution de quelques-unes d'entre elles!

BIBLIOGRAPHIE

- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, éditions Histoire Québec, 2014, 127 p.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, 280 p.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665–1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2004, 517 p.


Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

belleaui@videotron.ca



La vitesse au volant n'est pas un phénomène nouveau!

Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'état du roi concernant le Canada (29 février 1716): **Ordonnance qui défend aux habitants de faire galoper leurs chevaux et leurs carrioles à la sortie de l'église (Michel Bégon)**



Sur ce qui nous a été représenté que dans les grands Chemins et particulièrement à la sortie de l'Eglise quelques habitants poussent les Chevaux attelés à leurs Carrioles, ou ceux sur lesquels ils font montés avec tant de vitesse qu'il arrive souvent que n'en étant plus les maîtres ils renversent les Carrioles qui se trouvent sur le Chemin, et même des gens auxquels ils ne donnent pas le tems de se ranger, d'où il est arrivé déjà plusieurs accidens facheux, à quoi étant nécessaire de pourvoir. Nous faisons défenses à toutes personnes, tant ceux qui conduiront des Carrioles que ceux qui monteront leurs Chevaux, de les faire trotter ou galoper quand ils sortiront de l'Eglise, avant d'en être éloignés de dix arpents, ensuite pourront donner à leurs Chevaux le train qu'ils voudront, lorsqu'il n'y aura personne devant eux, ni charois ni traine, leur ordonnons lorsqu'ils trouveront des gens de pied dans leur Chemin, de s'arrêter et même de se détourner afin de leur donner le tems de se retirer, le tout à peine de vingt livres d'amende contre chacun des contrevenants, applicable à la Fabrique des Paroisses où sera fait la contravention portée par la présente Ordonnance, laquelle sera publiée à la porte de chaque Paroisse, issue de grande Messe, à ce qu'aucun des dits habitans n'en puisse prétendre cause d'ignorance. Mandons aux Capitaines et Officiers de Milice des dites côtes de tenir chacun en droit foi la main à l'exécution d'icelle.

MILNES, Robert Shore, *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'état du roi concernant le Canada*, vol. II, Québec, 1806, p. 71–72



Un jardinier écossais à Spencer Wood, James Melville

Richard Guénette (3228)

Richard Guénette a une formation universitaire constituée de certificats de premier cycle en connaissance de l'homme et du milieu (CHEM), et en administration. Il a travaillé dans la fonction publique provinciale pendant 35 ans, principalement en gestion des ressources financières. Il a assumé pendant trois ans un rôle de bénévole aux services d'entraide et de recherche de la SGQ; ce rôle lui a permis de côtoyer des chercheurs passionnés et chevronnés qui l'ont incité à diversifier et à publier le fruit de ses recherches.

Résumé

Cet article vise à faire connaître un jardinier écossais, James Melville, qui a travaillé pour Henry Atkinson à Spencer Wood, vers 1834–1849, puis auprès de plusieurs gentilshommes de Sillery, avant de terminer sa carrière comme fleuriste au cimetière Mount Hermon. Il sera du nombre des propriétaires du lotissement de Bergerville, entrepris par William Sheppard en juin 1847.

Pour ce texte, les notes de renvoi ont été placées à la fin.

En 1834, l'Écossais James Melville, jardinier aventureux, réalise son rêve d'exercer son métier au profit d'un nouveau monde, le Québec, alors la Province du Bas-Canada¹.

Mariage

Il tombe rapidement amoureux d'Angèle Couture dit Lamonde, une résidante de Sainte-Foy âgée d'environ dix ans de plus que lui; dès le 24 octobre 1835, il obtient une licence de mariage pour lui et Angèle Lamonde, tous deux célibataires de Québec, en présence de Robert Goodwill et Robert Davis. Trois jours plus tard, le 27 octobre, et comme il est de religion presbytérienne, James épouse Angèle devant le révérend John Clugston² à l'église Saint-John, sur la rue Saint-François, l'actuelle rue Ferland, à Québec. Après le mariage, James va demeurer fidèle à sa religion, tandis qu'il laissera son épouse, Angèle, ainsi que les enfants issus de leur union, libres de pratiquer la religion catholique.

Premières transactions

Le 9 novembre 1836 marque l'arrivée du premier des quatre enfants qu'aura le couple, Sophie³, une jolie fille en santé. Le 5 janvier 1837, pour héberger sa petite famille, James Melville, jardinier de Spencer Wood à Sillery (aujourd'hui parc du Bois-de-Coulonge, maintenant sur le territoire de la ville de Québec), achète⁴ pour la somme de 80 livres, auprès de la succession Étienne Savard et Marie Petitclerc, deux lots de terrain situés dans le fief de Monceaux à Sainte-Foy, tout près de Spencer Wood, son premier lieu de travail.

Le 17 mai 1838, James Melvin⁵ alias Melville, fermier et principalement jardinier, emprunte 27 livres à Catherine Ann Mathew, veuve de Thomas McDonough, selon l'acte n° 3084 du minutier du notaire René Gabriel Belleau. Avec cet argent, il pourra rembourser partiellement la créance initialement due lors de l'achat en 1837 des deux terrains à la succession Savard. Il obtiendra une quittance du remboursement total de ce prêt le 3 septembre 1839, du notaire René-Gabriel Belleau.

Le 21 août 1838, James Melvin tente de vendre un premier lot de terrain de six perches de front sur six de profondeur à James Finlay selon l'acte n° 3127 du notaire René-Gabriel Belleau; il signe James Melville. Cet acte n'aura pas de suite, car James a une cause pendante à la Cour supérieure contre Henry Atkinson qui entre-temps avait acheté la créance due à William Philipps, soit le 22 août 1838, comme par hasard, le lendemain de l'acte de vente!

Or, le 29 septembre 1838, à la requête de James Melvin (Melville), au cabinet de Dunbar Ross, écuyer et avocat de la rue Haldimand en Haute-Ville, ce dernier s'est rendu à la résidence de Henry Atkinson (Spencer Wood), sur le chemin Saint-Louis. James Melvin conteste le montant de la dette⁶ due à Henry Atkinson; en effet, ce n'est pas 36 livres 9 pences, comme la Cour supérieure l'a spécifié en vertu de la cause n° 1877 de la Cour du banc du roi, mais seulement 18 livres, compte tenu du fait que monsieur Henry Atkinson lui devait déjà en gages et salaires la somme de 18 livres et 9 pences. James Melville a eu gain de cause, mais il n'aura aucun dédommagement pour sa vente ratée!

Autres naissances

Après Sophie suivront trois autres enfants :

- William⁷, né le 17 mai 1839 et baptisé le 19 suivant à Notre-Dame-de-Québec.
- Marie⁸ Henriette, née le 15 février 1842 et baptisée le lendemain à Sainte-Foy.
- Angèle Isabelle qui se fera appeler Élizabeth⁹, née le 17 août 1844 et baptisée le lendemain à Sainte-Foy.

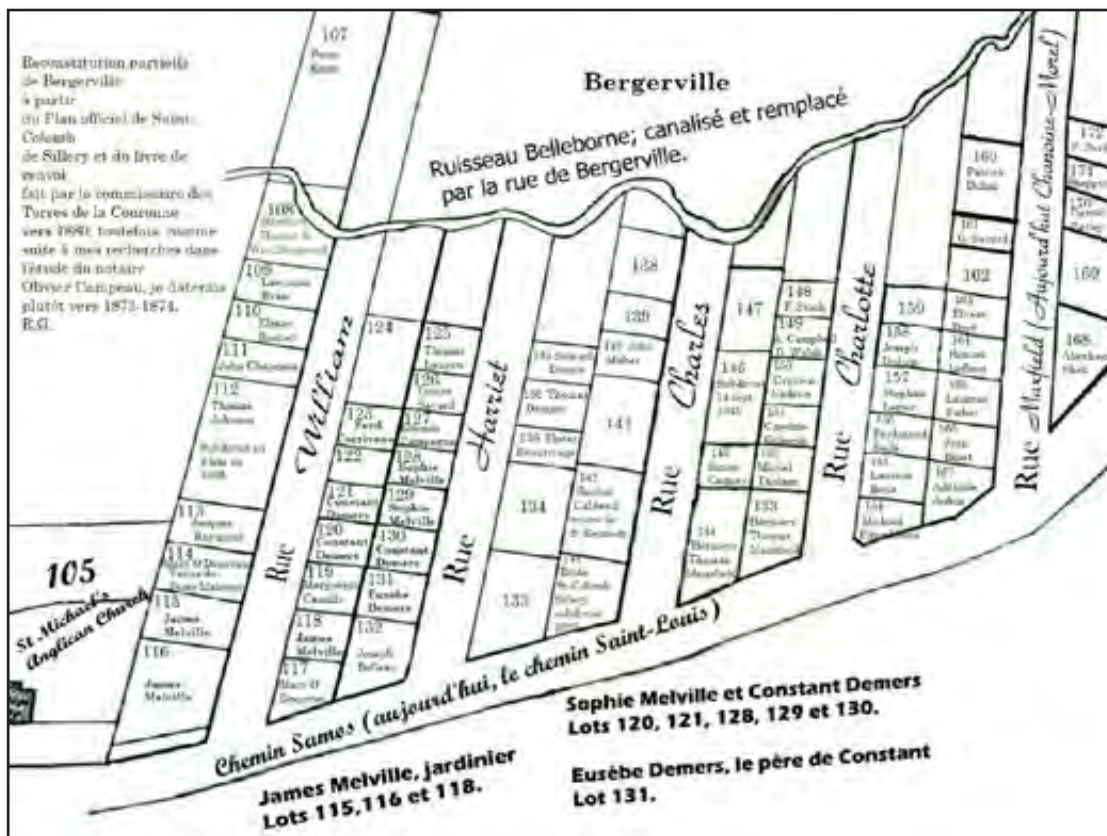
En 1846, on assiste à l'entrée en fonction à Spencer Wood de Peter Lowe¹⁰, un réputé jardinier engagé par Henry Atkinson afin de réaliser de nouveaux aménagements. Son étoile portera ombrage à James Melville qui jusque-là était le principal jardinier de Spencer Wood¹¹.

Le 28 août 1849, James Melville de Bergerville achète¹² de Charles Routier, journalier, pour la somme de 22 livres, le lot n° 54 sur le plan de Bergerville dressé par Alexandre Sewell en juillet 1864 (portant le n° 116 sur le nouveau cadastre de Saint-Colomb de Sillery). Ce lot mesure 40 pieds de front sur la rue William, 40 pieds à l'arrière borné par la propriété du défunt F. Gray, 56 pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot n° 53 (portant le n° 115 sur le nouveau cadastre), et de l'autre par le chemin Samos¹³. Ce terrain¹⁴ appartenait à Charles Routier par suite d'un achat chez le notaire Narcisse Fages, le 28 juin 1847, à madame Harriet Campbell, dûment mandatée par son mari William Sheppard¹⁵.

En achetant ce terrain à l'intersection de la rue William et du chemin Samos, aujourd'hui chemin Saint-Louis, James

Melville a le dessein de s'établir en permanence tout près du cimetière Mount Hermon où il pourrait travailler comme fleuriste, et de se départir de ses deux autres lots achetés à Sainte-Foy en 1837. Par conséquent, le 29 avril 1850 chez le notaire Belleau, selon l'acte n° 5965, James Melville, jardinier du cottage Franklin et de Spencer Wood, passe un bail de location d'un an pour la somme de 10 livres à Richard Finlay, fermier de Sainte-Foy. Puis, le 24 octobre suivant, selon l'acte n° 6078 passé chez le notaire Belleau, James Melville, jardinier demeurant au cottage Franklin, chemin Saint-Louis, ainsi que son épouse, Angèle Couture, vendent¹⁶ pour 55 livres, au menuisier Jean-Baptiste L'Heureux fils, leur lot de terre avec sa résidence et ses dépendances, mesurant six perches de front sur six de profondeur situé dans le fief de Monceaux, borné de front par le lot de Jean-Baptiste L'Heureux père, par derrière au nord-est par celui de Pierre Blais, et au sud-ouest par celui de Michel Poitras. Toutefois, l'acheteur devra respecter le bail de location expirant le 1^{er} mai 1851 consenti précédemment à Richard Finlay.

Le 3 novembre 1851¹⁷, lors d'un emprunt de 50 livres¹⁸ à William Rhodes, écuyer résidant à la villa Benmore connue aujourd'hui sous le nom Domaine Benmore sur le chemin Saint-Louis, au taux annuel d'intérêt de 6 %, James Melville est inscrit comme jardinier de Québec, Spencer Wood ayant été biffé; par conséquent, il ne travaille plus pour Henry Atkinson, mais plutôt à son compte ainsi que pour d'autres gentilshommes. Comme garantie, il présente son deuxième lot acheté en 1837 situé dans le fief de Monceaux à Sainte-Foy, mesurant 1 arpent de front sur 4½ de profondeur, borné à sa gauche par le « Kings Road », une



Numéros des lots et noms tirés du livre de renvoi Saint-Colomb de Sillery, n° 09-0640, lots nos 1 à 373.

continuité du chemin Gomin, à l'arrière par les terres de feu Claude Panet, rejoignant au nord-est celles de Joseph Lockwell, et de l'autre côté au sud-ouest celles de Jean L'Heureux.

Trois ans plus tard, il vend ce même lot donné en garantie. En effet, le 4 septembre 1854 chez le notaire Belleau, James Melville et son épouse vendent à James Bowen de Sainte-Foy leur deuxième lot dans le fief de Monceaux, mesurant 1 arpent de front sur 4½ arpents de profondeur, pour la somme de 127 livres et 10 shillings. Par conséquent, il est en mesure de rembourser ses dettes contractées lors de l'achat initial de ses deux terrains en 1837, ainsi que l'emprunt fait auprès du colonel William Rhodes.

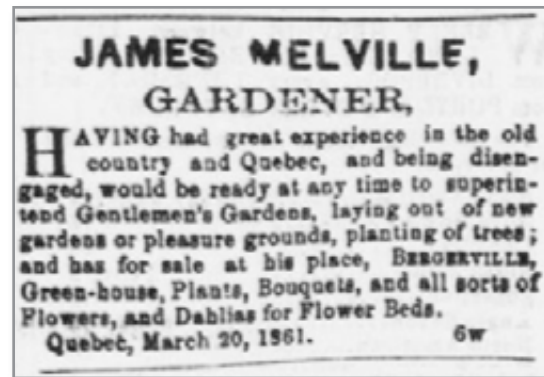
Le 8 août 1855, dans le minutier du notaire Noël Hill Bowen, acte n° 807, on trouve un emprunt¹⁹ de 50 livres fait par James Melville à Edward Burstall; en garantie, il mentionne son lot n° 116 sur le plan de Saint-Colomb de Sillery; on y retrouve sa demeure et deux autres bâtiments, dont une serre.

Le 11 novembre 1856, il y a une obligation²⁰ de Sophie Melville, sa fille et l'épouse de Constantin Demers, séparée en biens de ce dernier, car il a été l'objet de saisies à plus d'une reprise, à l'effet d'emprunter 138 louis de Jean Baptiste Richard, huissier, pour l'adjudication de deux lots saisis, soit les n°s 129 et 130 au livre de renvoi et sur le plan de Saint-Colomb de Sillery, comportant une maison en bois, une boulangerie ainsi qu'une étable. Elle doit rembourser annuellement 15 louis pendant huit années consécutives, et un dernier paiement de 10 louis, le tout avec intérêt annuel au taux de 6 %. Il s'agit des lots saisis pour créances impayées de la part de Constantin Demers, alias Constantin Demers, et rachetés par Sophia (Sophie) Melville le 23 octobre 1856 au bureau du shérif à 10 heures le matin pour faire suite à la cause 567 de William Henry Roy.

James Melville et Eusèbe Demers, le père de Constant, se portent garants pour Sophia Melville. Eusèbe Demers met en garantie son lot portant le n° 131 au livre de renvoi²¹. Quant à James Melville, il met en gage son lot portant le n° 118 sur le plan officiel de Sillery. Sophia Melville s'engage à payer une police d'assurance contre le feu d'un montant de 130 louis, tant et aussi longtemps que Jean Baptiste Richard n'aura pas été remboursé au complet.

Le 23 novembre 1859, en vertu de l'acte n° 1589 du notaire Noël Hill Bowen, James Melville remet une quittance générale à Edward Burstall, seigneur et marchand de Québec, après avoir reçu la somme de 174 \$ représentant le solde des gages qui lui seront dus en date du 1^{er} mars suivant. Par conséquent, l'on apprend que James Melville a travaillé comme jardinier pour Edward Burstall et qu'il avait été payé d'avance jusqu'au printemps de 1860.

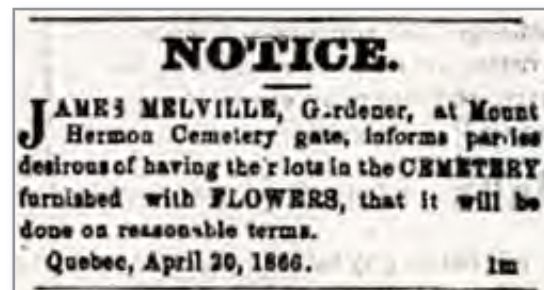
Étant donné que son engagement est terminé avec M. Burstall et que ses enfants William et Marie projettent de se marier à la fin de l'été 1861, James Melville prend les grands moyens pour décrocher un nouvel emploi auprès d'un gentilhomme, en publiant l'annonce suivante pendant plus d'un mois dans le quotidien *The Chronicle*²²:



Traduction libre: *James Melville, jardinier, ayant acquis une grande expérience dans un vieux pays [Écosse] ainsi qu'au Québec, et étant sans travail actuellement, serait disponible en tout temps pour superviser les jardins de gentilshommes, pour la réalisation de nouveaux jardins ou de nouveaux aménagements, et la plantation d'arbres; de plus, il a à vendre dans une serre sur sa propriété à Bergerville, de magnifiques plantes, bouquets, et une grande variété de fleurs, ainsi que des dahlias pour l'aménagement de plates-bandes. Québec, le 20 mars 1861.*

À partir de l'été 1861, il travaille à son compte comme fleuriste et il se rend disponible auprès des gentilshommes qui possèdent une villa en banlieue de Québec.

Au printemps de 1866, il publie une nouvelle annonce pendant plus d'un mois dans le quotidien *The Morning Chronicle*²³:



Traduction libre: *James Melville, jardinier, à la barrière du cimetière Mount Hermon, informe les familles ayant des lots dans le cimetière qu'il peut les enjoliver de fleurs pour un prix raisonnable.*

Le 13 septembre 1869, James Melville agrandit sa propriété en achetant pour 40 livres chez le notaire John Doyle, acte n° 1921, le lot n° 115 sur le plan, appartenant à George Sawyer, son voisin. Sawyer l'avait acquis le 27 septembre 1847 devant le notaire Olivier-Félix Campeau.

L'épouse de James, Angèle Couture²⁴ dit Lamonde, prenait soin de lui alors qu'il luttait depuis plusieurs mois contre un cancer, lorsqu'elle décède subitement le 16 janvier 1874. Elle est inhumée dans le cimetière de la paroisse de Saint-Colomb de Sillery deux jours plus tard; elle est dite âgée d'environ 74 ans. Étaient présents, William Melville, son fils, et Alexandre Hamel qui ont signé l'acte d'inhumation.

James Melville, trépassé près de neuf mois après son épouse bien-aimée. On peut lire dans le journal *The Morning Chronicle* du 14 octobre 1874 :

Died — On the 13th instant, at Bergerville, James Melville, aged 64 years and 9 months, a native of Edinburgh, Scotland, and for the last forty years a resident of Quebec. The funeral will take place from his late residence, near Mont Hermon Cemetery.

Cela confirme que James Melville est décédé le 13 octobre 1874 à l'âge de 64 ans et 9 mois ; il serait donc né vers janvier 1810 en Écosse et il résidait au Québec depuis 40 ans ; on nous apprend ainsi qu'il est arrivé au Québec vers 1834 à l'âge d'environ 24 ans. De plus, le registre des sépultures du cimetière Mount Hermon précise qu'il est décédé à la suite d'un cancer, qu'il a été enterré le 15 octobre²⁵ dans le lot n° 4557, section II, et qu'il est né dans le *upper of Fife, Edinburgh, Scotland*.

LIGNÉE GÉNÉALOGIQUE MATRILINÉAIRE ASCENDANTE DEMERS-MELVILLE

GÉNÉRATION V – Mes parents

Marie Rose-Anna Bernadette Gemma DEMERS (2 mai 1918–30 mai 2009), fille d'Alphonse et Céline Prémont, épouse **Joseph Jean Marie GUÉNETTE**, menuisier (8 décembre 1918–13 octobre 1991), fils de Napoléon, cordonnier, et Lumina Michel dit Taillon, le 18 mai 1937 à Notre-Dame-de-la-Recouvrance, Québec-Ouest, aujourd'hui Vanier, un secteur de Québec.

GÉNÉRATION IV – Mes grands-parents maternels

Joseph Alphonse DEMERS (26 juillet 1884–22 novembre 1966), boulanger et militaire, domicilié dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste à Québec, fils de William, boulanger, et Joséphine Masson, épouse **Céline PRÉMONT** (23 avril 1875–12 avril 1951), fille de Bruno, ferblantier, et Odélie Paquet, le 25 avril 1910 à la basilique Notre-Dame-de-Québec.

GÉNÉRATION III

Guillaume Étienne William DEMERS (26 décembre 1856–24 novembre 1933), boulanger, fils de Constant, boulanger, et Sophie Marie Melville, épouse **Marie Joséphine MASSON** (6 janvier 1863–26 février 1945), fille mineure de Jean-Baptiste, menuisier, et Lucie Fiset, le 30 octobre 1883 à l'église de Saint-Jean-Baptiste à Québec.

GÉNÉRATION II

Constant DEMERS (26 août 1830–23 janvier 1895), charpentier et boulanger, fils d'Eusèbe, cultivateur, et Marcelline Rajotte dit Beurivage, épouse **Marie Louise Sophie MELVILLE** (9 novembre 1836–17 février 1915), fille mineure, de James, jardinier, et Angèle Couture dit Lamonde, le 19 juillet 1853 à la basilique Notre-Dame-de-Québec.

GÉNÉRATION I

James MELVILLE, Écossais, né vers 1810 à Édimbourg et décédé le 13 octobre 1874, épouse **Marie Angèle COUTURE dit LAMONDE** (17 juin 1798–16 janvier 1874), fille de Joseph, cultivateur, et Louise Routier, le mardi 27 octobre 1835 à l'église St. John, Québec.

Notes

1. Selon l'Acte constitutionnel du 10 juin 1791 du Parlement britannique, la province de Québec est divisée en deux provinces distinctes, soit le Bas-Canada et le Haut-Canada. Le Parlement de Londres adopte, en juin 1840, l'Acte d'Union ; par cette nouvelle loi, entrée en vigueur dès février 1841, les provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada sont unifiées afin de former la Province du Canada.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_constitutionnelle_du_Canada (le 5 septembre 2014).

2. En 1830, le révérend John Clugston est envoyé à Québec par la Société coloniale de Glasgow, Écosse. M. Clugston était licencié de Presbytery of Glasgow lorsqu'on lui a confié cette mission. Arrivé le 29 septembre 1830, il a organisé la deuxième congrégation presbytérienne au Québec, appelée St. John's. Il a continué d'officier jusqu'en 1844, année de son retour en Écosse. La localisation de l'église est précisée, selon Jean-Marie Lebel, dans l'ouvrage de CRAWFORD, George W. *Remember All the Way—The History of Chalmers-Wesley United Church, Quebec City*, Montréal, Price Patterson Ltd., 2006, 275 p.

3. Marie Louise Sophie Malden (James, jardinier, et Angèle Lamonde dit Couture) née le 9 novembre 1836, baptisée le 10. Les parrain et marraine sont Michel Hamel et Hortence Lamonde dit Couture ; le père est absent, ce qui peut expliquer l'erreur sur le nom de famille Malden au lieu de Melville. Signatures d'*Hortense Couture dit lamonde* et de Michel Hamel. Le 19 juillet 1853, c'est le mariage de sa fille mineure, Sophie Melville, préférant se faire appeler Sophia, avec Constant Demers, préférant se faire appeler Constantin, charpentier et surtout boulanger (Eusèbe et Marcelline Rajeotte dit Beurivage). Constant Demers est décédé le 23 janvier 1895 et a été enterré au cimetière Notre-Dame-de-Belmont. Quant à Sophia Melville, femme d'affaires, elle décède le 17 février 1915 et ses funérailles ont lieu le 19 à Saint-Jean-Baptiste de Québec.
4. Selon l'acte n° 2663 du greffe du notaire René-Gabriel Belleau où James Melville signe J Melvin pour James Melvin, William Philipps, le marchand, remet 40 livres immédiatement à la succession. Par conséquent, James Melville sera redevable à William Philipps dans un premier temps, de 40 livres, et 40 autres livres restent payables aux ayants droit Savard, au taux d'intérêt annuel de 6 % ; puis, dans un deuxième temps, à Henry Atkinson qui a acheté la créance due à William Philipps, le 22 août 1838. Ces transactions concernent deux lots ; le premier, dans le fief de Monceaux à Sainte-Foy, de 6 perches de front sur 6 de profondeur, est borné par le devant par le terrain de Jean-Baptiste L'Heureux, par derrière côté nord-est par celui de Pierre Blais, et côté sud-ouest par celui de Michel Poitras, avec maison et dépendances ; le deuxième lot, au même endroit, 1 arpent de front sur 4½ arpents de profondeur, est borné au devant par le Chemin du Roy en continuité avec le chemin Gomin, par l'arrière par le lot des représentants du défunt Claude Panet, côté nord-est par celui de Joseph Lockwell, et côté sud-ouest par celui de Jean L'Heureux, avec la ferme et les écuries. Ce titre d'achat est reconfirmé à James Melville, non Melvin comme en 1837, par Charles Panet, écuyer et seigneur du fief de Monceaux le 24 juin 1841, acte n° 3699 de l'étude Belleau ; signature de James Melville.
5. Autres graphies relevées du patronyme Melville : Melvin, Malvin, Madden et Malden.
6. En effet, James Melvin devait 40 livres à William Philipps lors de l'achat initial de ses deux lots le 5 janvier 1837. Cette créance a été rachetée par Henry Atkinson. Donc, il s'agissait d'un transfert de dettes de William Philipps à Henry Atkinson, selon l'acte n° 3152 de l'étude Belleau. Le 15 juin 1840, dans l'étude du notaire Belleau, une quittance générale est remise par Henry Atkinson à James Melvin alias Melville pour un paiement de 34 livrest dû initialement à William Philipps.
7. William est né le 17 mai 1839 et a été baptisé le 19 à Notre-Dame-de-Québec. Les parrain et marraine sont Daniel Early et Adélaïde Lamonde dit Couture. Le 11 septembre 1866, William Melville, jardinier comme son père, épouse Elizabeth McPeak (défunt Henry et Mary Hughes). James et William Melville, William (frère de l'épouse) et Elizabeth McPeak ont tous signé. William Melville est décédé le 11 juin 1902. Les trois fils de William Melville seront également fleuristes.
8. Marie Henriette est née le 15 février 1842 et a été baptisée le 16 à Sainte-Foy. Les parrain et marraine sont Jean-Baptiste L'Heureux et Henriette Lisotte dit Sanschagrin (ses voisins). Le père est présent et signe James Melville. Le 7 octobre 1861, Marie épouse André Honoré Falardeau, marchand et fils mineur (François et Marie Gignac) à Saint-Colomb de Sillery. Elle décède à Saint-Colomb de Sillery le 20 octobre 1901.
9. Élizabeth est née le 17 août 1844 et a été baptisée le lendemain à Sainte-Foy. Les parrain et marraine sont Jean Routier et Marie Belleau. Le 14 février 1865 à Saint-Colomb de Sillery, Élizabeth épouse Joseph Demers, charretier (Eusèbe, Marcelline Beurivage). Les témoins sont William Melville, Elizabeth McPeak, Constant Demers et Ts Falardeau. Élizabeth, âgée de 28 ans, décède le 26 juillet 1873 et est inhumée le 28, soit la même journée que leur fils Honoré âgé de 6 jours.
10. Peter Lowe est un jeune éminent jardinier-paysagiste, ainsi qu'un fermier, né en Irlande le 6 mars 1819 ou 1820, selon le recensement de 1901 à Winnipeg, de parents écossais. Dès son arrivée à Spencer Wood en 1846, il cultive des fruits exotiques dans les grandes serres et s'occupe de la ferme et des ruches. Il épouse Margaret Meek le 14 février 1850 à l'église presbytérienne St. Andrews en présence d'Henry Atkinson, son employeur, et de Chritian Meek, le frère de Margaret. Il demeure à Sainte-Foy et reçoit plusieurs distinctions lors des concours de la Société d'horticulture de Montréal pour Henry Atkinson. Puis, à compter de 1863, il travaillera et demeurera chez le nouveau propriétaire du domaine Catarauqui, Charles Elzear Levey, banquier et marchand de bois. Son épouse, Margaret Meek décède le 13 février 1884 au domaine Catarauqui et est enterrée au cimetière Mount Hermon. Peter Lowe applique son savoir-faire à Spencer Wood, Spencer Grange, à la villa Bagatelle en 1849, et principalement au domaine Catarauqui qu'il quittera vers 1898 pour rejoindre à Winnipeg son fils, Thomas William, né le 31 mars 1858. Il décède d'ailleurs à cet endroit le 3 novembre 1905 et est inhumé à Sillery le 7 novembre, là où il s'est brillamment illustré comme jardinier.
11. « ... peu à peu, avec son jardinier Melville, il [Henry Atkinson] compose... un parc enchanteur et pittoresque où s'émerveillent de nombreux visiteurs... » Pour en apprendre davantage sur Henry Atkinson, propriétaire de Spencer Wood, consulter l'article « Henry Athinson, gentilhomme et baron du bois. » de GAGNON GUIMOND, Renée. *Cap-aux-Diamants*, vol. 4, n° 3, automne 1988, p. 19–22.
12. Selon l'acte n° 11578 du minutier du notaire Archibald Campbell, Melville doit payer une rente annuelle totale de deux livres. La rente est payable en huit versements mensuels consécutifs de cinq shillings, débutant le 1^{er} mai pour se terminer le 1^{er} décembre de chaque année. L'acte n° 12820 biffé est remplacé par le n° 11578. On trouve le renouvellement de l'achat de ce terrain de 40 pieds de front sur la rue William par Charlotte Maxfield, et de l'achat verbal à l'été 1863 de l'autre portion de terrain contigu à celui-ci, de 30 pieds sur la rue William, à James Melville le 12 août 1864, suivant l'acte n° 992 de l'étude du notaire Olivier Félix Campeau en présence de William Sheppard.
13. Le chemin Samos tient son nom du domaine qui a appartenu à M^{re} Pierre-Herman Dosquet (1691–1777), quatrième évêque de Québec. Arrivé en Nouvelle-France en 1729, à titre de coadjuteur, il acquiert par l'intermédiaire du Séminaire de Québec une immense terre sur les hauteurs de Sillery et y fait bâtir une maison de pierre qu'il appelle Samos, du nom d'une île de la mer Égée où il avait été évêque *in partibus* en 1725. Le chemin qui longe la propriété prendra ainsi le nom de Samos. Devenu évêque de Québec en 1733, M^{re} Dosquet s'installe presque en permanence dans sa résidence qu'il préfère au palais épiscopal. Mais, faute de pouvoir s'acquitter de sa dette envers le Séminaire, le prélat doit lui rendre la propriété deux ans plus tard, au moment de son retour définitif en France. Thomas Ainsley s'en porte acquéreur en 1762 et remet en état l'ancienne résidence de M^{re} Dosquet, quasi en ruine depuis la guerre de la Conquête. La terre de Samos, connue dorénavant sous le nom Woodfield, changera souvent de mains par la suite pour finalement échoir aux pères rédemptoristes en 1877. Dans la partie est, ils établissent le cimetière St. Patrick, dit « le cimetière des Irlandais », puis, en 1921, ils vendent la partie ouest aux pères assomptionnistes qui en feront le site du Montmartre canadien.
14. Ce terrain fait partie des 22 autres emplacements concédés par William Sheppard en 1847 et qui formeront le début du village de Sheppard que les résidents traduiront sous la forme Bergerville.
15. Né en Angleterre, William Sheppard (1784–1867) arrive au Canada avec son père en 1792. Il habite d'abord Montréal où il travaille comme marchand. Le 28 septembre 1809, il épouse Harriet

Campbell, fille du notaire royal Archibald et Agnes George, à Québec. C'est là qu'il élit domicile et bâtit sa fortune avec le commerce du bois et la construction navale. En 1816, il achète à Sillery un grand domaine connu à l'origine sous le nom Samos. Il sera rebaptisé Woodfield. Au milieu d'un parc et de vergers trône une magnifique villa que les Sheppard vont doter d'une bibliothèque bien garnie et orner d'œuvres d'art. Les Sheppard occupent une position éminente au sein de l'élite de Québec. Leur villa s'anime régulièrement lors des réceptions et des rencontres littéraires qu'ils se plaisent à organiser. William Sheppard contribue d'ailleurs à la création en 1824 de la *Literary and Historical Society of Quebec* dont il sera président pendant plusieurs années. De 1837 à 1841, il siège au Conseil exécutif du Bas-Canada. En 1847, année tristement caractérisée par de nombreux déboires parmi nos marchands canadiens exportateurs de bois, un revers de fortune l'atteint. William Sheppard doit se départir de Woodfield, mais il se réserve le secteur qui s'étend du côté nord du chemin Saint-Louis pour y concéder des terrains à rente annuelle. À partir de juin 1847, le nouveau lotissement prend le nom Bergerville, traduction de Sheppardville. Les noms de rue de ce nouveau village ont été inspirés de ceux des membres de la famille Sheppard : William, Harriet, Charles, Charlotte, Maxfield, Laight et Sarah. Quant à la partie sud de Woodfield, elle fera place au cimetière St. Patrick après 1879. William Sheppard quitte Sillery en 1847 pour s'installer dans sa demeure de Fairymead à Drummondville. Il décède à Trois-Rivières le 2 juillet 1867, laissant une nombreuse descendance. L'article publié dans le journal *Le Canadien* du 12 juillet 1867, p. 3, présente une information importante sur l'honorable William G. Sheppard.

16. Une quittance générale est remise le 24 décembre 1851 par James Melville à Jean-Baptiste L'Heureux ; elle est inscrite sous le n° 1270 dans le minutier du notaire René-Gabriel Belleau le 5 janvier 1870, par la Cour supérieure.
17. On peut lire au recensement de 1851 (effectué seulement en 1852) à Sainte-Foy, que James Melville et Angelle Couture dit Lamonde

habitent une maison de madriers. James Melvin (Melville), jardinier de 41 ans, né en Écosse vers 1810 ; Angelle Couture (Couture-Lamonde), 50 ans, née au Québec ; Sophie, 15 ans qui aide ses parents, tandis que William, 12 ans, Maria, 10 ans, et Elizabeth, 7 ans vont à l'école à deux pas de leur résidence sur la rue William. Parmi les voisins, on note le capitaine William Rhodes vivant dans une maison en briques, et le marchand Edward Burstall résidant dans une maison en pierres ; tous les deux sont anglais et protestants.

18. L'acte n° 1684 du greffe du notaire John Greaves Clapham.
19. Le 21 octobre 1863 au minutier du notaire Noël Hill Bowen, James Melville obtient un reçu de 28 livres pour le premier paiement effectué.
20. L'acte n° 299 du notaire Flavien Théodore Moffet.
21. BANQ Québec, cote E21, S105, SS3, SSS1, D4, Livre de renvoi Saint-Colomb de Sillery, n° 09-0640, lots n°s 1 à 373.
22. *The Chronicle*, 20 mars (1^{re} publication), 1^{er} mai, 20 mai, 1^{er} juin et 3 juin 1861.
23. Vérifié les 20 avril, 4, 19, 22, 23, 24 et 26 mai 1866, quotidien *The Chronicle*.
24. Marie Josephpte Couture dit Lamonde (Joseph, cultivateur, et Louise Routier vivant dans la banlieue de Québec), née et baptisée le 17 juin 1798 à Notre-Dame-de-Québec ; les parrain et marraine sont Pierre Routier et Marie Angélique Routier. Dans la marge ainsi qu'à l'index, le prénom indiqué est Marie Angélique au lieu de Marie Josephpte. Par conséquent, Marie Angèle Couture dit Lamonde porte le prénom de sa marraine, soit Marie Angélique Routier. Sources : *FamilySearch* et le PRDH.
25. Sources : *M. William Tregget du cimetière Mount Hermon, SGQ-Mount Hermon Cemetery, 1848-1950*, ANQ 4Mo-7059, et *St. Michael's Anglican Church Sillery, 1860-1882*, ANQ 4Moo-0479.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : rguenette1@hotmail.com

Intervention du Roi dans le conflit qui oppose les représentants de l'église et les officiers militaires

Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'état du roi concernant le Canada (12 mars 1668) : **Règlement du Roi qui exclut les officiers militaires d'avoir rang dans les églises :**

SA Majesté ayant été informée du différent survenu dans la ville de Québec en la Nouvelle France, entre les Officiers des troupes de sa Majesté et les Marguilliers de l'Eglise Paroissiale, à cause du rang qu'ils prétendent avoir les uns sur les autres dans les marches en processions ; Et sa Majesté voulant empêcher qu'un pareil scandale ne puisse plus arriver, la dite Majesté a ordonné et ordonne, que dans toutes les processions et autres cérémonies qui se feront à l'avenir, soit au dedans ou au dehors des Eglises, tant Cathédrale que Paroissiale du dit pays, le Gouverneur Général ou le Gouverneur particulier de chaque lieu, marchera le premier, après lui les officiers de la justice, et ensuite les marguilliers, sans que les officiers des troupes, qui font ou pourront être ci après au dit pays, puissent prétendre aucun rang dans les dites processions et autres cérémonies publiques. Mande sa Majesté à son Lieutenant Général au dit pays, au Sieur Talon Intendant et à tous ses autres officiers qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécution des présents règlements, et à tous ses sujets et habitants du dit pays d'y obéir sous peine de punition.

MILNES, Robert Shore, *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'état du roi concernant le Canada*, vol. I, Québec, 1803, p. 53



La contribution des militaires au peuplement de la vallée laurentienne* 1608–1815

Marcel Fournier (2615)

Né à Sherbrooke au Québec en 1946, Marcel Fournier réside à Longueuil, en Montérégie. Historien, auteur, conférencier et généalogiste émérite, il s'intéresse à l'histoire depuis 1970 et plus particulièrement à l'origine de nos ancêtres. Il est l'auteur d'une vingtaine de publications et d'une cinquantaine d'articles en histoire et en généalogie publiés dans différentes revues du Québec et de la France. Il a été président de la Société généalogique canadienne-française de Montréal. Il a dirigé le Projet Montcalm sur les soldats de la guerre de Sept Ans, publication honorée par le prix Robert-Prévost en 2011. Il a été le coordonnateur du *Fichier Origine* jusqu'en juin 2015. Il a été élu membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie (AIG), à San Marino, en juin 2001. Il préside le Comité de commémoration de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. En juin 2010, Marcel Fournier a été nommé officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. Il a aussi reçu le prix des Dix, de la Société des Dix, en 2012.

** Dans cet article, la vallée laurentienne désigne le territoire du Canada dans la Nouvelle-France (1608–1763), de la province de Québec (1763–1791) et du Bas-Canada sous le Régime britannique (1791–1815).*

Présentation

Les militaires qui ont servi au Canada représentent, selon notre base de données personnelle, plus de 40 % de toute l'immigration française au cours du Régime français. Ce groupe d'immigrants a donc joué un rôle important dans l'histoire de la colonie française d'Amérique. Depuis la fondation de Québec, en 1608, jusqu'à la Conquête, en 1760, plusieurs compagnies de soldats ont fait partie de différents régiments qui ont séjourné en Nouvelle-France. Après la Conquête, la province de Québec, puis le Bas-Canada ont assisté à l'arrivée de nombreux militaires associés aux nouveaux maîtres du pays.

Certains groupes qui ont combattu au Canada ont fait l'objet de nombreuses études, qu'il s'agisse du régiment de Carignan-Salières, des troupes de Montcalm qui ont guerroyé lors de la guerre de Sept Ans ou des mercenaires allemands qui ont participé à la guerre de l'Indépendance américaine. La présence d'officiers et de soldats, originaires tant de France que des autres pays européens, a été constante tout au cours de notre histoire. Le présent article a pour objectif de mieux faire connaître aux généalogistes les militaires présents au Canada jusqu'à la fin des guerres napoléoniennes en 1815.

1534–1664

Au cours de cette période, des explorateurs du Nouveau Monde, tels les Jacques Cartier, Troilus de La Roche de Mesguez, Pierre Dugua de Mons et Samuel de Champlain, étaient accompagnés de soldats recrutés spécialement pour ces expéditions. En effet, chaque navire avait à son bord au moins un canonier pouvant tirer du canon, de même qu'un certain nombre de soldats assurant la sécurité des capitaines des navires et de leurs passagers.

Après la fondation des premiers établissements de la Nouvelle-France, soit Port-Royal (1604), Québec (1608), Trois-Rivières (1634) et Montréal (1642), les gouverneurs de ces territoires disposaient d'une garde rapprochée que l'on désignait alors sous le nom de soldats de la garnison ou encore, soldats de la garde du gouverneur. Ces militaires étaient engagés par des compagnies comme celle des Cent-Associés, puis celle des Habitants. En 1640, le gouverneur Charles Huault de Montmagny pouvait compter sur une trentaine de ces soldats pour assurer la défense de la colonie. En plus des soldats de carrière, dont le nombre était insuffisant, l'administration coloniale pouvait compter sur la milice instaurée au pays en 1649 et officialisée en 1669. En 1651, le gouverneur Louis d'Ailleboust crée à Trois-Rivières la première unité de défense organisée. Douze ans plus tard, Montréal suivra en établissant la milice de la Sainte-Vierge. Les bases de données du PRDH et de Parchemin permettent d'identifier un certain nombre de soldats qui ont décidé de s'établir au pays au terme de leur engagement militaire¹.

1665–1683

Les efforts des soldats des garnisons et de la milice sont insuffisants pour contrer l'attaque des Iroquois et des Anglais. En décembre 1664, le roi Louis XIV décide de l'envoi en Nouvelle-France d'un régiment complet de 1200 hommes. C'est ainsi que les premières unités du régiment de Carignan-Salières

1. PRDH, le répertoire des données présentées par le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal, est disponible dans Internet à l'adresse: www.genealogie.umontreal.ca/fr/. La banque de données notariales Parchemin est disponible dans les Centres régionaux de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et dans les locaux de plusieurs sociétés de généalogie du Québec.

arrivent à Québec le 19 juin 1665. Le reste de la troupe abordera à Québec entre les mois de juin et septembre de la même année. Le régiment de Carignan-Salières comptait 20 compagnies d'une soixantaine d'hommes. Parallèlement à ce régiment, quatre compagnies parties de la Guadeloupe rejoignent Québec la même année. Le régiment de Carignan-Salières et les quatre compagnies venues des Antilles sont placés sous le commandement du marquis Alexandre de Prouville de Tracy. Pendant leur séjour au Canada, les officiers et soldats ne sont pas inscrits au recensement de 1666, mais dans quelques rares occasions, dans celui de 1667. En 1668, quelque 400 officiers et soldats décideront de s'établir en Nouvelle-France. On retrouve leur nom ou leur surnom inscrits dans le *Rôle de 1668*².

Comme l'a souvent écrit Michel Langlois, les compagnies de Berthier, de Chambellé de Monteil et de La Brisardière, arrivées des Antilles françaises en 1665, n'ont jamais fait partie du régiment de Carignan-Salières, même si des militaires de ces troupes ont été identifiés comme tels dans les actes religieux et notariés de la Nouvelle-France. Les plus récents ouvrages concernant le régiment de Carignan-Salières sont celui de Michel Langlois, paru en 2004³, et celui de Marcel Fournier et Michel Langlois, publié en 2014⁴, en vue du 350^e anniversaire de l'arrivée du régiment en Nouvelle-France en 1665. Le site Internet *Migrations.fr*⁵ s'avère aussi très intéressant pour identifier les militaires arrivés en 1665. Lors du départ des derniers soldats du régiment de Carignan-Salières, en octobre 1668, quatre compagnies, renforcées à 75 hommes, demeurent au pays pour assurer la sécurité de la population. Il s'agit des compagnies de Contrecoeur, Saurel, Saint-Ours et La Motte. En 1670, les militaires de ces compagnies sont relevés de leurs fonctions et sont remplacés par six nouvelles compagnies, arrivées de France à l'été 1670, soit celles de Grandfontaine, qui servira en Acadie, de Berthier, Dugué, La Durantaye, Laubia et Petit, qui serviront au Canada. Les officiers et les soldats de ces compagnies ne sont plus des militaires du régiment de Carignan-Salières, même s'ils en ont fait partie de 1665 à 1668. En 1674, Jean-Baptiste Colbert modifie la dénomination de ces compagnies des troupes coloniales qui deviendront alors des soldats de la Marine. En 1680, après que plusieurs soldats sont devenus des colons, il n'en reste plus qu'une quarantaine pour défendre la colonie.

1683-1760

Au lieu de former des régiments et des bataillons qui relèvent du ministère de la Guerre comme c'était le cas dans l'armée en France, les troupes de la Marine sont organisées en compagnies franches qui dépendent directement du ministère de la Marine.

2. Le *Rôle de 1668* peut être consulté dans le site Internet Nouvelle-France-Horizon Nouveau à l'adresse : www.champlain2004.org/html/11/1104_full_1_f.html (consulté le 22 septembre 2014).
3. LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2004, 517 p.
4. FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, 128 p.
5. QUIVILLIC, Bernard et Gérard MÉNARD. www.migrations.fr/Leregimentcarignan.htm (consulté le 22 septembre 2014).

Chaque compagnie est généralement composée de 50 hommes et est placée sous la responsabilité d'un capitaine qui lui donne son nom, d'un lieutenant et de deux enseignes. Entre 1683 et 1688, le roi fait passer 35 compagnies de 40 hommes en Canada. Les trois premières compagnies composées de 156 hommes sont commandées par Hosta, Chevalier et Aubry, trois capitaines originaires de France, arrivés à Québec le 9 novembre 1683.

À partir de 1689, 50 % des officiers des compagnies des troupes de la Marine sont des Canadiens de naissance. Depuis 1740, la presque totalité des officiers supérieurs sont des nobles canadiens. Quant aux soldats, il s'agit surtout de recrues engagées en France qui, après un court séjour de formation à l'île d'Oléron, sont envoyées dans les colonies d'Amérique. Cela représente 1400 militaires en poste en Nouvelle-France au cours des années 1683 à 1688.

À partir de 1689, les effectifs sont réduits à 28 compagnies de 50 hommes. En 1690, les compagnies prennent le nom de compagnies franches de la Marine. Les effectifs militaires demeureront inchangés jusqu'à la guerre de Sept Ans. À la fin du Régime français, 2600 soldats des troupes de la Marine sont présents au Canada. Entre les années 1683 et 1760, on compte plus de 8500 militaires de ces troupes ayant servi au Canada. De ce nombre, quelque 3900 se sont mariés au pays, dont 350 lors de la Conquête. Entre 1689 et 1760, le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec⁶ et celui de l'Hôpital général de Québec⁷ constituent sans doute l'une des meilleures sources pour identifier les soldats des troupes de la Marine. Pour la période de 1750 à 1760, le répertoire des troupes de la Marine dressé par Régnal Lessard et diffusé dans le site Internet de la Société de généalogie de Québec⁸ est sans doute le plus complet. Un répertoire des soldats des troupes de la Marine pour la période de 1683 à 1760 reste toutefois à faire.

Outre les troupes de la Marine, la Nouvelle-France a reçu des soldats du régiment suisse de Karrer. En 1722, une première compagnie est envoyée à Louisbourg. En 1724, deux autres compagnies suivent puis, en 1741, ce sont trois autres compagnies, totalisant 150 hommes, qui arrivent en Acadie pour défendre la forteresse de Louisbourg. Ces militaires ont servi jusqu'en 1745. En 1747 arrivent à Québec une trentaine de soldats du régiment de Karrer pour assurer la défense de la ville de Québec. Ces militaires rentrent en France en 1749 et sont remplacés par l'arrivée, à compter de 1750, de nombreux soldats des troupes de la Marine.

1755-1758

Au début de la guerre de Sept Ans, les effectifs des troupes de la Marine sont considérablement augmentés pour atteindre

6. FOURNIER, Marcel, sous la dir. de. *Hôtel-Dieu de Québec. Registre journalier des malades 1689-1760*, [Cédérom], Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2005.
7. BRONZE, Jean-Yves. *Les morts de la guerre de Sept Ans au cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, 190 p.
8. LESSARD, Régnal. *Compagnies franches de la Marine au Canada 1750-1760*, Société de généalogie de Québec à l'adresse : www.sgq.qc.ca/bases/marine.php

2600 militaires. En 1755 et 1756, la France envoie plus de 13 000 militaires en Amérique. Sur le terrain, dans la vallée laurentienne, près de 5000 officiers et soldats des troupes de terre font partie des régiments commandés par le baron Jean-Armand Dieskau puis, par le marquis de Montcalm. Après une guerre éprouvante, la plus grande partie des troupes françaises quitte le pays en octobre 1760. Les soldats des régiments de Béarn, Berry, Guyenne, La Reine, La Sarre, Languedoc, Royal-Roussillon ainsi que du corps d'artillerie ont combattu au Canada, tandis que les soldats des régiments d'Artois, de Bourgogne et des Volontaires étrangers ont été déployés à Louisbourg et sur l'île Royale.

Au cours du conflit, 621 soldats des troupes de terre décident de se marier et demeureront au pays après la Conquête. Pour retrouver un soldat des troupes de Montcalm venu en Nouvelle-France, la Société généalogique canadienne-française a publié, en 2009, un répertoire des plus complets. Depuis 2012, elle diffuse, dans son site Internet, la liste des 7450 soldats qui ont participé à la guerre de Sept Ans en Amérique⁹. Également, la Commission des champs de bataille nationaux diffuse dans son site Internet une liste des soldats français et britanniques qui ont combattu à la bataille des plaines d'Abraham en 1759, puis à celle de Sainte-Foy, en 1760¹⁰. Quant aux miliciens, on peut trouver leurs noms en consultant le livre *La Guerre des Canadiens 1756–1763*¹¹.

1759–1775

Les premières troupes britanniques arrivent dans la vallée laurentienne en 1759, après avoir pris la forteresse de Louisbourg en 1758. Commandés par le général James Wolfe, les Anglais peuvent compter sur des effectifs de 8500 hommes des troupes régulières enrôlés dans les 15^e, 28^e, 35^e, 43^e, 47^e, 48^e, 58^e, et 78^e régiments d'infanterie et le Royal-Artillerie, et 5000 hommes des troupes coloniales anglo-américaines, le 60^e régiment ou le Royal American. Les armées britanniques gagnent la bataille des plaines d'Abraham en septembre 1759, perdent celle de Sainte-Foy, en avril 1760, mais leur supériorité amène la capitulation de François-Gaston de Lévis, duc de Lévis, à Montréal en septembre 1760.

Au lendemain de la Conquête, les troupes françaises rentrent en France tandis que les régiments britanniques s'installent au pays pendant le Régime militaire qui s'étend de 1760 jusqu'à la signature du traité de Paris, le 10 février 1763. Bien qu'une grande partie des troupes soient rapatriées en Angleterre, les conquérants conservent au Canada des effectifs nécessaires pour assurer la paix dans la colonie. Durant les années qui suivent la Conquête, quelque 800 Anglais s'établissent au pays, principalement des militaires, des

9. FOURNIER, Marcel, sous la dir. de. *Combattre pour la France en Amérique. Les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755–1760*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, 620 p. et dans le site Internet de la SGCF (section réservée aux membres) à l'adresse: www.sgcf.com/fb21/montcalm/index.php

10. CCBN. www.ccbn-nbc.gc.ca/fr/histoire-patrimoine/batailles-1759-1760/soldats/

11. MATHIEU, Jacques et Sophie IMBEAULT. *La guerre des Canadiens 1756–1763*, Québec, Septentrion, 2013, 270 p.



Soldats du régiment de Carignan-Salières.
Harry Larter, planche n° 85, série *Military Uniforms in America (MUIA)*, © The Company of Military Uniforms.
Photo : René Chartrand.

administrateurs et des marchands venus des colonies américaines. Le site Internet de la Commission des champs de bataille nationaux propose des notices des soldats britanniques qui ont combattu au Canada en 1759 et 1760. Seulement une quarantaine de soldats anglo-britanniques se sont mariés au Québec entre 1760 et 1775, sur un total de 331 mariages protestants pour la même période¹². Leur nombre augmentera au cours des années suivantes pour atteindre, à la fin du siècle, 245 mariages de militaires anglo-britanniques, presque tous célébrés dans des églises protestantes.

1775-1815

La guerre de l'Indépendance américaine a opposé les insurgés de la Nouvelle-Angleterre et les autorités britanniques. Les premiers affrontements débutent en 1775 et se terminent avec la signature du traité de Paris du 3 septembre 1783. Pendant le conflit, 30 000 mercenaires allemands se sont joints aux 50 000 soldats britanniques pour former une armée assez

12. FOURNIER, Marcel. « Les mariages entre protestants et catholiques de 1759 à 1767 », dans FOURNIER, Marcel. *Les Européens au Canada des origines à 1765 (Hors France)*, Montréal, Éditions du Fleuve, 1989, p. 339–342.

Estimation du nombre de militaires présents au Canada de 1608 à 1815 comparé au nombre de ceux qui se sont établis par mariage au pays

Le terme *établis* fait référence à tous les militaires mariés avant ou après leur arrivée au Canada.

GROUPES MILITAIRES	PÉRIODES	CONFLITS	EFFECTIFS	ÉTABLIS
Soldats des garnisons	1608–1665	Franco-amérindien	± 100	± 30
Carignan–Salières	1665–1668	Franco-amérindien	1 140	250
Compagnies de Tracy	1665–1668	Franco-amérindien	160	50
Soldats de la Marine	1668–1683	Franco-amérindien	± 300	± 100
Troupes de la Marine	1683–1760	Franco-britannique	± 8 500	3 900
Troupes de terre	1755–1760	Franco-britannique	4 950	620
Troupes anglo-britanniques	1759–1800	Franco-britannique	± 13 500	245
Mercenaires allemands	1775–1783	Américano-britannique	± 10 000	730
Troupes françaises	1775–1783	Américano-britannique	20	5
Révolution française (réfugiés)	1789–1799	Anglo-français	± 30	± 10
Meuron et Watteville	1812–1813	Canado-américain	2 600	260
TOTAL	1608–1813	11	41 300	6 200

considérable. Du côté des insurgés, au plus fort de la guerre, les Américains pouvaient compter sur 17 000 soldats, dont 6000 des troupes du marquis de Lafayette et du comte de Rochambeau, présents en Amérique depuis 1778.

À compter de 1776, quelque 10 000 mercenaires allemands sont stationnés au Canada. Au terme des hostilités, en 1783, 1200 mercenaires demeurent au pays et, de ce nombre, 730 épousent des Canadiennes. Du côté des alliés des Américains, une vingtaine de soldats français sont venus s'établir au Canada à partir de 1783¹³. Deux ouvrages majeurs ont été publiés concernant la présence allemande au pays, soit celui de Dominique Ritchot sur les mercenaires allemands¹⁴ et celui de Kaufholtz-Couture et Crégheur sur les Allemands au Québec¹⁵. Lors de la Révolution française, une trentaine d'officiers et de soldats des armées royalistes de France se sont réfugiés au Canada, dont une dizaine en provenance de Grande-Bretagne et des Antilles, qui se sont établis par mariage au Canada¹⁶.

La guerre canado-américaine de 1812–1813 constitue le dernier conflit à avoir lieu en Amérique. Pour combattre les troupes américaines qui menaçaient d'envahir le Canada, les autorités britanniques font appel aux soldats suisses des régiments de Meuron et de Watteville pour défendre le pays. Un total de 2600 hommes de ces régiments, dont 1040 du régiment de Meuron, arrivent à Halifax en juillet 1813. Les militaires de

Meuron combattent surtout dans le Bas-Canada, tandis que le régiment de Watteville est en opération dans le Haut-Canada. Au terme des hostilités, les deux régiments rentrent en Angleterre en 1816, laissant au pays quelque 500 soldats licenciés dont 261 épouseront des Canadiennes. Le livre de Maurice Vallée sur le régiment de Meuron¹⁷ demeure la meilleure référence pour identifier les soldats de ce régiment ayant combattu au Bas-Canada.

Conclusion

L'apport des militaires à la population canadienne est important, autant sous le Régime français que pendant le Régime anglais. Nous estimons à près de 41 000 le nombre d'officiers et de soldats originaires de différents pays ayant participé aux nombreux conflits qui se sont déroulés en terre canadienne, depuis les premiers affrontements avec les Iroquois jusqu'en 1815. De ce nombre, notre base de données personnelle identifie près de 6200 militaires mariés au Canada au cours de la même période, apportant ainsi une contribution indéniable au peuplement du Québec.

Dans cet article, nous avons cité de nombreuses sources qui permettent aux chercheurs de mieux connaître nos ancêtres militaires. Outre les références proposées, le *Fichier Origine* demeure l'une des meilleures ressources pour identifier un pionnier venu au Canada comme militaire. La version 45 du *Fichier Origine*¹⁸ présente près de 1400 fiches de militaires présents dans la vallée laurentienne entre 1620 et 1815.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
marcel.fournier@sympatico.ca

17. VALLÉE, Maurice. *Le Régiment suisse de Meuron au Bas-Canada*, Drummondville, Société d'histoire de Drummondville, 2005, 378 p.

18. FCSG, *Fichier Origine*, version 44, avril 2014 : www.fichierorigine.com/

13. FOURNIER, Marcel. *Les Français au Québec 1765–1768. Un mouvement migratoire méconnu*, Sillery, Septentrion, 1995, 386 p.
14. RITCHOT, Dominique. *Les troupes allemandes et leur établissement au Canada 1776–1783*, Longueuil, Institut généalogique Drouin, 2011, 314 p.
15. KAUFHOLTZ-COUTURE, Claude, et Claude CRÉGHEUR. *Dictionnaire des souches allemandes et scandinaves au Québec*, Québec, Septentrion, 2013, 550 p.
16. FOURNIER, Marcel. *Les Français émigrés au Canada pendant la Révolution française et le Consulat 1789–1804*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2015, 280 p.

Des dates de décès falsifiées — 11 novembre 1918

Michel Keable (7085)

Le 11 novembre 1918, peu après 5 h du matin, dans le wagon-salon d'un train stationné dans la clairière de l'Armistice aussi connue sous le nom Rethondes, en forêt de Compiègne, le maréchal Ferdinand Foch (1851-1920), commandant suprême des forces alliées, et les autorités allemandes signaient un armistice pour une durée de 36 jours. Ce faisant, on fixait au 11 novembre à 11 h le cessez-le-feu. Le maréchal Foch fait transmettre à 5 h 15 le matin même par télégraphe aux commandants des armées alliées le message suivant :

Les hostilités sont arrêtées sur tout le front, à partir du 11 novembre, 11 heures (heure française). Les troupes alliées ne dépasseront pas, jusqu'à nouvel ordre, la ligne atteinte à cette date et à cette heure¹.

Cet ordre est retransmis aux troupes françaises à Vrigne-Meuse, département des Ardennes, à 7 h 15.

Pourtant, les combats continuent jusqu'au dernier moment ; plusieurs dizaines de soldats sont tués ce jour-là. Parmi eux, un soldat de 1^{re} classe, estafette de la 9^e compagnie du 415^e régiment d'infanterie, Augustin Trébuchon (peut-être un patronyme prédestiné), est tué d'une balle à la tête vers 10 h 50 alors qu'il portait un message pour son capitaine. Certains affirment que le message porté par Trébuchon annonçait que la soupe serait servie à 11 h 30 à Dom-le-Mesnil². Une légende ?



Fiche militaire – Augustin Trébuchon.



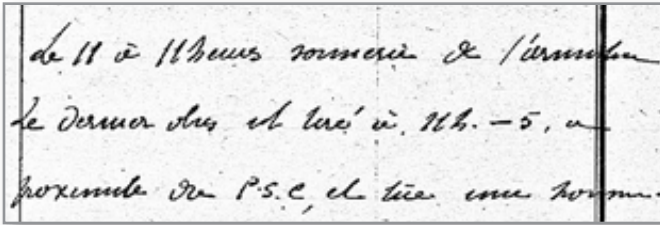
Tombe d'Augustin Trébuchon à Vrigne-Meuse.

Augustin Joseph Louis Victorin Trébuchon, fils de Jean-Baptiste et Rosalie Vissac, est né le 30 mai 1878 au Malzieu-Forain, en Lozère, hameau de Montchabrier. Mobilisé en 1914, il avait 40 ans à son décès.

Pour lui, comme pour tous les Français tués le 11 novembre 1918, la date « officielle » du décès restera le 10 novembre 1918 car, pour les autorités françaises, il n'était pas possible de mourir pour la France le jour de la victoire. D'autres hypothèses plus sympathiques, mais moins crédibles, veulent que les médecins et les chefs des soldats aient modifié la date pour éviter des ennuis aux veuves de guerre qui n'auraient pas eu droit aux pensions à leur être versées si leurs époux avaient été tués

1. FAUVEAU, Alain. « Le dernier combat : Vrigne-Meuse, 10 et 11 novembre 1918 », *Revue historique des armées* [en ligne], mis en ligne le 20 juin 2008, <http://rha.revues.org/291> (consulté le 27 septembre 2014).

2. DOMMELIER, Georges. Propos recueillis par HERVIER, Sébastien. « Qui était le Lozérien Augustin Trébuchon, dernier mort de la Grande Guerre ? », www.midilibre.fr/2012/11/10/je-pense-a-trebuchon-depuis-mon-enfance,592005.php (consulté le 27 septembre 2014).



Transcription :

Le 11 à 11 heures sonnerie de l'armistice
Le dernier obus est tiré à 11 h. - 5, a
proximité du P.S.C, et tue un homme.

après la fin de la guerre. On retrouvera des décès de soldats français datés du 11 novembre, mais il s'agit de ceux qui sont décédés des suites de blessures antérieures. Conséquemment, il devient très difficile de connaître combien de soldats français ont été tués ce 11 novembre puisqu'ils sont confondus avec ceux décédés la veille.

Les documents officiels concordent : fiche militaire sur le site « Mémoire des hommes » ou fiche d'état civil à la mairie

de Malzieu-Forain. Tout semble confirmer un décès le 10 pour Trébuchon !

Quoiqu'Augustin Trébuchon soit maintenant connu comme le dernier « poilu » tué durant le Grande Guerre³, il semble bien qu'un soldat inconnu ait été tué à 11 h 05. Un document daté du 11 novembre 1918 et retrouvé dans un journal des marches et des opérations (JMO) du Service de santé révèle qu'un soldat non identifié a été tué à 11 h 05 par un obus. On ne sait cependant rien de ce soldat⁴.

En somme, même si, en général, on peut se fier aux documents officiels, il faut parfois se tourner vers les historiens pour connaître la vérité.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

michel.keable@live.ca

3. Vigne-Meuse, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Vrigne-Meuse> (consulté le 29 septembre 2014).

4. ANDREUX, Jean-Émile. Mo(t)saiques 2, <http://motsaiques2.blogspot.ca/2012/11/p-197-augustin-trebuchon-dernier-poilu.html> (consulté le 28 septembre 2014).

Jacques Genest dit Labarre était-il soldat ?

Marcel A. Genest (0567)

Une énigme de plus dans le champ de la généalogie. Jacques Genest dit Labarre était-il soldat ? Je n'en suis pas sûr, quoi qu'on en dise.

L'idée d'aborder ce sujet m'est venue après l'annonce faite par la Société de généalogie de Québec de remettre un parchemin à ses membres descendants directs d'un soldat du régiment de Carignan-Salières. Est-ce que tous les émigrés portant un surnom étaient automatiquement un soldat de ce régiment ?

Il est indéniable que Jacques Genest portait le surnom de Labarre. Il le confirme lui-même dans le premier contrat qu'il a signé. Par contre, « Labarre » est devenu un patronyme, car auparavant il était un surnom associé aux familles Allard, Charron, Genest et autres. Même Joseph Antoine Le Febvre, gouverneur en Nouvelle-France, portait le surnom patronymique La Barre.

D'où vient le fait que l'on prétende qu'il était soldat dans le régiment de Carignan, compagnie de La Fredyère ? En consultant la liste des soldats de ce régiment, on y trouve deux soldats portant le patronyme Labarre mais aucun Genest. Les premiers contingents du régiment sont arrivés en Nouvelle-France en 1665.

La compagnie de La Fredyère était cantonnée dans la région de Trois-Rivières et en mission de combat à l'extérieur du pays. Durant ce temps, mon ancêtre, le 14 mars 1666, procède à l'achat d'une terre à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Au recensement de l'année suivante, il déclare avoir six arpents en culture.

Si mon ancêtre Jacques avait fait partie du régiment, était-il possible qu'il obtienne son licenciement un an après son arrivée ? D'ailleurs on ne connaît pas la date de son arrivée en Nouvelle-France.

Où sont les documents prouvant hors de tout doute que celui-ci était soldat ?

Une réponse peut être apportée en consultant Régis Roy et Gérard Malchelosse, dans leur ouvrage *Le régiment de Carignan*, p. 97. Ces derniers réfèrent au dictionnaire de M^{re} Cyprien Tanguay et commettent une erreur, car M^{re} Tanguay, vol. 1 et 2, parle de Jacques Genest comme d'un taillandier. D'ailleurs le *Fichier Origine* le présente comme tel. Aussi, René Jetté dans son *Dictionnaire généalogique des Familles du Québec* commet la même bourde. Michel Langlois, dans son *Dictionnaire biographique des ancêtres...*, volume 2, p. 338, amorce une première rectification en écrivant qu'il serait le Labarre de la compagnie de La Fredyère. Mais dans sa monographie *Carignan-Salière, 1665-1668*, p. 119, Michel Langlois l'exclut définitivement du régiment et de la compagnie de la Fredyère.

La recherche généalogique et historique actuelle nous démontre donc que ce personnage n'était pas un soldat du régiment de Carignan-Salières, même si son métier de taillandier aurait pu nous laisser croire à une telle appartenance.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

magenest@videotron.ca



Descendants de Jean Guyon à Saint-Antoine-de-Tilly

Marcel A. Genest (0567)

Né à Québec en 1925, diplômé de l'Université de Montréal en pédagogie, en orientation scolaire et en psychologie pédagogique et expérimentale, Marcel A. Genest a œuvré dans le monde de l'enseignement. Après avoir enseigné dix ans à des adolescents, il assume la direction d'une école, puis devient conseiller pédagogique, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite.

Résumé

L'étude de l'auteur couvre les descendants patrilinéaires de Jean Guyon. Elle débute au XVII^e siècle pour se terminer avec Alvina Dion, sa grand-mère (1855–1926).

JEAN GUYON – Première génération

L'ancêtre, Jean Guyon, est né en 1592 à Tourouvre, en France. Il serait arrivé en Nouvelle-France en 1634. Il existe plusieurs écrits le concernant, comme celui de la revue *Nos Racines*, volume 5, numéro 54.

CLAUDE – Deuxième génération

Nous commençons notre recherche avec Claude, fils de Jean et Mathurine Robin, né à Mortagne-au-Perche et baptisé le 22 avril 1629. Il a traversé l'Atlantique avec sa famille.

Le 7 février 1655, dans la maison de son père sur la Côte-de-Beaupré, il épouse Catherine Collin, fille de Jacques et Madeleine Baubise, de France. Ils auront douze enfants.

CLAUDE – Troisième génération

Fils du précédent, Claude, né à Château-Richer le 4 octobre 1663, épouse à Sainte-Famille, île d'Orléans, le 26 avril 1688, Marie-Madeleine LeHoux, fille de Jean et Élisabeth Drugeon. Ils ont eu six enfants.

Marie-Madeleine LeHoux décède le 19 août 1699, un mois avant sa 34^e année à Sainte-Famille, Î.O. Claude épouse, en secondes noces, à Saint-Jean, Î.O., Catherine Blouin, fille de Méry et Marie Carreau, le 13 janvier 1700. Ils ont eu dix enfants, pour un total de seize dans la famille. Claude décède le 29 avril 1728 à l'âge de 64 ans.

FRANÇOIS-XAVIER – Quatrième génération

Parmi ces seize enfants, on retiendra le nom de François-Xavier, né du premier mariage de Claude, le 8 juillet 1693 à Sainte-Famille, Î.O. Ce François-Xavier épouse, le 3 novembre 1723 à Sainte-Anne-de-Beaupré, Marguerite Lessard, fille d'Étienne et Marie Poulin. Marguerite est née à Sainte-Anne-de-Beaupré le 11 avril 1701. Ils ont eu onze enfants. François-Xavier décède le 13 avril 1744 à Château-Richer à l'âge de 51 ans. C'est à partir de

ce moment, probablement à cause d'un défaut de prononciation, que le nom de Guyon commença à se déformer en Dion.

FRANÇOIS – Cinquième génération

Nous poursuivons notre étude avec François, fils du précédent, né à Château-Richer le 26 mai 1726. François a été le premier de la famille Dion à s'installer à Saint-Antoine-de-Tilly et le premier à adopter définitivement le patronyme de Dion. Il épouse le 26 février 1759 Catherine-Geneviève Bergeron, fille de Jean-Baptiste et Marie-Thérèse Grenier. Le mariage a été célébré à Saint-Antoine-de-Tilly. Il fut précédé le 22 d'une visite chez le notaire royal Jean-Baptiste Guyard de Fleury, en présence de Jacques Bergeron, du sergent Mathieu Delor et de Jean-François Grenon, pour la rédaction d'un contrat de mariage.

On ne sait pas où François a demeuré en arrivant à Saint-Antoine-de-Tilly; ce peut être chez ses beaux-parents, car ce n'est que le 5 octobre 1764 qu'il achète son premier emplacement. Cette terre provenait d'une succession qu'avaient obtenue Charles Rousseau et Judith Douville, oncle et tante de sa femme. Elle faisait face au fleuve mais, comme ses voisins ne sont pas indiqués dans l'acte de vente, il est impossible de la situer. Le notaire Jacques Auger a rédigé l'acte de vente.

Le 26 octobre 1764, François achète une deuxième terre, encore de la parenté de sa femme, soit ses oncles et tante, Charles, Jean-Baptiste et Marguerite Rousseau. Chacun des vendeurs recevra la somme de 20 livres. On pense que cette terre était voisine de la première. Le notaire Auger a aussi rédigé cet acte de vente.

François exerçait également son métier de forgeron et avait donc des revenus suffisants pour acheter une troisième terre. Ces terres provenaient aussi de la parenté de sa femme. En effet, André Bergeron lui vend, le 14 novembre 1770, un lot voisin des terres déjà détenues par François. Le notaire royal Jacques Gouget, de Pointe-aux-Trembles (Neuville), rédige l'acte de vente.

Le 19 septembre 1785, les parents de son épouse étant décédés, ses frères et sœurs renoncent, en faveur de François, à leur prétention sur la succession. En retour, celui-ci verse à chacun d'eux la somme de 158 livres. Le notaire Joseph Cadet se charge de rédiger l'acte, ce qui fait que François est maintenant propriétaire de quatre terres et qu'il pourra songer à y établir ses garçons.

Quatorze enfants sont nés du mariage de François avec Catherine-Geneviève. Le premier, à qui l'on donna le même prénom que son père, est né le 5 décembre 1759. Décédé par noyage dans une fontaine, il est inhumé le 28 octobre 1761. Les autres enfants ont été, dans l'ordre, Joseph, qui devenait l'aîné, suivi de Marie-Catherine, Jean-Baptiste, Marie-Louise, Charles-François, Geneviève, Philippe, Pierre, Thomas, Marie-Louise, Louis, Thérèse et Joseph-Ambroise.

Marie-Catherine Bergeron décède le 21 juillet 1796. Elle était âgée de 58 ans et 10 mois et non de 63 ans comme indiqué dans l'acte de décès. Le seigneur Noël assiste à ses funérailles¹.

À la suite du décès de Marie-Catherine, un inventaire des biens de la communauté est réalisé comme l'exigeait la loi. La vente à l'encan qui suivit rapporta la somme de 2360 livres. Un bon montant!

Maintenant âgé de 60 ans, François commence le partage de ses terres entre trois de ses fils : Joseph (1), Jean-Baptiste (2) et François (Charles-François) (3).

1 JOSEPH

Devant le notaire Cadet, le 31 octobre 1786, François donne une terre à son fils aîné, Joseph. Ce dernier était né le 17 juillet 1761 et au moment du legs de son père, il venait d'atteindre sa majorité, mais il était toujours célibataire. Cette terre mesurait $2\frac{1}{4}$ arpents de front sur 40 de profondeur. Sur cette terre, il y avait une maison et des bâtiments de ferme. S'ajoutaient à la donation, des animaux : un cheval, une paire de bœufs, dont l'un de trois ans et l'autre de quatre, une vache de trois ans *sous poille caille, une mère moutonne et le petit, un vieux cochon et un petit, une charrie garnie et un lit garni, et le reste.*

En retour, Joseph devait considérer ce legs comme sa part d'héritage. Par contre, il versera à ses frères et à sa sœur encore mineurs (Philippe, 16 ans ; Thomas, 12 ans ; Louis, 8 ans et Thérèse 6 ans), la somme de 700 livres payables en sept versements égaux. Il est entendu qu'ils ne pourront toucher leur argent qu'à leur majorité. Les enfants mineurs dont les noms ne sont pas mentionnés ici étaient décédés.

Joseph avait épousé le 11 mai 1789 Geneviève Charland, fille de Louis et Geneviève Couture.

Le 17 mars 1800, devant les notaires Dumalté et Charles Michaud, Joseph vend sa terre à son frère Jean-Baptiste. En

1. On constate souvent que l'âge des défunts, donné par les proches, ne correspond pas à leur âge réel. La majorité de ceux-ci sont nés dans la même paroisse où ils sont décédés. Le curé, qui a en main les registres paroissiaux, pouvait facilement faire une vérification.



Église de Saint-Antoine-de-Tilly.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Antoine-de-Tilly#/media/File:Église_Saint-Antoine-de-Tilly.jpg

lisant ce contrat, on constate que Joseph demeure maintenant à Saint-Denis sur la rivière Richelieu. Joseph et Jean-Baptiste n'étant pas capables de signer leur nom au bas de l'acte de vente, ils ont fait leur marque †.

2 JEAN-BAPTISTE – Sixième génération

Jean-Baptiste est né le 6 mai 1764. Il épouse Félicité Matte, fille d'Augustin et Thérèse Trépanier, le 14 novembre 1786 à Saint-Antoine-de-Tilly. Pour gagner le cœur de sa dulcinée, Jean-Baptiste avait sorti son canot pour traverser le fleuve, car Félicité demeurait à Pointe-aux-Trembles (aujourd'hui Neuville). Félicité est née le 11 septembre 1767. À son mariage, Jean-Baptiste avait 22 ans et Félicité 19 ans. La permission des parents a été requise pour le mariage.

Comme il n'y avait pas à ce moment-là de notaire à Pointe-aux-Trembles, les fiancés ont demandé à l'homme instruit du village, le curé Charles-François Bailly, de rédiger un contrat de mariage. La lecture de ce contrat nous apprend que le père de la future est absent. En effet, celui-ci était décédé deux ans auparavant.

En traversant le fleuve, Félicité apportait dans sa corbeille de noces 1000 livres ainsi qu'une vache et une *mère moutonne*. De retour à la maison, les mariés se sont rendus chez le notaire Cadet pour faire légaliser le contrat passé devant le curé.

Jean-Baptiste a reçu, lui aussi en donation, une terre de son père François. Cette donation sera la plus généreuse, mais aussi la plus exigeante. Elle a été faite le 6 novembre 1786. Elle consistait en la terre paternelle avec tout ce qu'elle contenait. Jean-Baptiste à qui elle était cédée venait de se marier. Ce dernier et sa femme ont accepté la donation. En retour, Jean-Baptiste et sa femme s'engageaient à prendre soin des parents, de leurs enfants mineurs, en plus des enfants qu'eux-mêmes pourraient avoir. C'était trop, beaucoup trop. Il ne faut donc pas s'étonner qu'après sept ans, le jeune couple ait abandonné.

Les lectrices de ce texte me pardonneront, mais c'est dans la maison que le trouble commence. Une belle-mère âgée, une jeune bru, un seul poêle pour cuisiner, dans les mêmes chaudrons, des façons différentes d'élever les enfants, c'est de la dynamite. À moins de faire preuve de beaucoup d'abnégation et... d'amour. Mais quand la coupe est pleine, la patience a ses limites.

C'est devant le notaire Cadet, le 23 juin 1794, qu'a été signé l'acte de renonciation.

Lorsqu'il s'est désisté, Jean-Baptiste a reçu de son père la promesse qu'il lui serait donné, au décès de celui-ci, la somme de 1000 livres pour les services rendus et comme part d'héritage. Cette somme fut prise à même les 2380 livres que rapporta la vente à l'encan, à la suite du décès de Marie-Catherine en 1796, vente que nous avons vue précédemment.

Cette rupture, après sept ans de vie commune, a certainement ébranlé et causé beaucoup de chagrin au père, François, car ce dernier a trépassé un mois après le départ de la petite famille. À son décès le 1^{er} décembre 1794, il avait 68 ans et 7 mois et non pas 74, comme l'écrivait le curé Jean-Baptiste-Antoine Marcheteau.

Jean-Baptiste et Félicité ont eu huit enfants : Jean-Baptiste décédé à l'âge de deux mois, François-Xavier, Julienne, Modeste (4), Gilles, Luc-Olivier, Jean-Baptiste et enfin Blandine.

Félicité Matte, épouse de Jean-Baptiste, est décédée le 6 novembre 1803 à l'âge de 36 ans et non de 40 comme il est mentionné dans l'acte.

À la suite du décès de Félicité, Jean-Baptiste doit remettre la moitié des biens de la communauté à ses quatre enfants survivants. L'inventaire, suivi de la vente à l'encan, a rapporté la somme de 1292 livres. De ce montant, neuf livres furent retranchées pour payer Madeleine Côté, domestique, ce qui laisse supposer que Félicité était trop malade pour s'occuper de la maison.

La vente à l'encan annoncée après la messe a attiré 30 personnes, dont le seigneur et le notaire. Jean-Baptiste, devenant lui-même un acheteur, a misé sur 99 articles qu'il avait déjà

payés. Seuls deux articles n'ont pas trouvé preneur; il s'agit de poil de bœuf et d'une charrette à bœufs.

Ici, je me permets une remarque. En plus de la douleur de perdre un être cher, n'était-elle pas cruelle cette loi qui obligeait le survivant à faire réaliser un inventaire de tous les biens de la communauté après un décès? Engager deux « experts » choisis parmi les sages de la paroisse pour tripoter ses affaires, entrer dans son intimité pour accoler un prix à chacun de ses biens me semble bien triste; plus encore, c'est comme si le décès de votre conjoint contribuait à vous rendre inapte à prendre l'intérêt de vos enfants et vous obligeait à la nomination d'un tuteur à ceux-ci. La méfiance va encore plus loin, car un subrogé tuteur est nommé pour surveiller le premier. Et que dire de la vente de débarras où vos biens sont exposés à la vue de tous! Nous savons pourtant que les pères savaient se montrer généreux envers leurs enfants en leur faisant donation de propriétés pour les garçons et d'argent pour les filles. Alors pourquoi cette coutume?

Après le décès de sa première épouse, Jean-Baptiste recommence au bas de l'échelle.

Il épouse en secondes nocces, après 17 années de veuvage, Marie-Josephite Noël, âgée de 54 ans, veuve de Charles



Église Sainte-Famille, île d'Orléans.
Source : BAnQ, P54725.

Gingras. Le mariage a eu lieu le 5 mars 1821. Il était indiqué, dans l'acte de mariage, qu'ils étaient parents au 4^e degré.

Âgé de 53 ans, Jean-Baptiste fait donation le 24 décembre 1811 des biens qui lui restent (il en avait encore passablement) à son fils Modeste alors âgé de 19 ans et sur le point de se marier. En lisant l'acte de donation, on apprend que Jean-Baptiste exerçait le métier de menuisier-charpentier et que ses outils seraient exclus de la donation.

3 FRANÇOIS, le fils (Charles-François, frère du précédent)

Mais avant que tous ces tristes événements arrivent, François, le fils, a bénéficié également d'une donation de terre le même jour que son frère Jean-Baptiste. Célibataire, il aura l'obligation de demeurer trois ans chez ses parents, d'y travailler, en plus de s'occuper de sa propre terre. Les trois ans écoulés, avec l'aide de son frère Jean-Baptiste, il pourra se construire une maison et des bâtiments de ferme. De plus, il devra verser une compensation pécuniaire à sa sœur et ses quatre frères mineurs vivant encore à la maison.

Jean-Baptiste est décédé à une date et un endroit inconnus.

4 MODESTE – Septième génération

Modeste Dion, né le 18 décembre 1792 et baptisé le surlendemain, a eu comme parrain son oncle Philippe Dion et comme marraine Marie-Louise Bergeron. Modeste a pris comme épouse Louise Dupéré, fille de Joseph et Judith Gervais.

Louise est née à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 25 septembre 1790. Le mariage fut célébré à Saint-Antoine-de-Tilly le 8 janvier 1812. Modeste avait 20 ans et était donc mineur,

Louise avait 21 ans. Sainte-Anne-de-la-Pocatière est éloigné de Saint-Antoine-de-Tilly. Comment se fait-il que Louise s'y trouve? Voilà encore un autre sujet de recherches.

De ce mariage sont nés les enfants suivants: Sophie le 9 décembre 1812, Flavie le 13 novembre 1814, François-Isaïe le 5 septembre 1817, Marie le 9 avril 1824, Élisabeth à une date inconnue et François-Xavier (5). Ce dernier est le grand-père maternel de mon père.

Modeste a été le bénéficiaire d'une donation de la part de son père Jean-Baptiste. Mais comme à ce moment il était mineur et sous la tutelle de son oncle Philippe, il ne pouvait en prendre possession. En se mariant, il accédait à la majorité et n'était plus sous tutelle; il pouvait donc prendre possession de sa terre. Un acte devant notaire a été nécessaire pour ratifier le tout.

Il est naturel que des ruisseaux traversent les terres. Ce qui l'est moins, c'est le désintéressement des propriétaires des terres où passent ces cours d'eau. C'est pourquoi il était nécessaire de nommer des inspecteurs des fossés et clôtures. Chaque cultivateur était responsable de sa section du cours d'eau et l'inspecteur avait l'autorité nécessaire pour faire exécuter les travaux sur les fermes aux frais des propriétaires négligents. Modeste Dion, sans jouer le rôle d'inspecteur, a été conscrit pour visiter les propriétés sur lesquelles passait un cours d'eau et rédiger un procès-verbal décrivant la situation. Ce procès-verbal a été déposé en l'étude du notaire Lefebvre. Comme Modeste n'était pas instruit, il y a fait sa marque †.

Je passe sous silence de nombreux actes légaux que les anciens devaient remplir: contrats de mariage, achats, ventes, successions, inventaires, tutelles, partage de biens,



Devant, de gauche à droite :
Alvina Dion, Henriette Dion,
Henriette Laroche
Derrière, de gauche à droite :
Octave Dion, Ferdinand Dion,
Georges Dion
Photo fournie par l'auteur.

renonciations, quittances, testaments, contrats de toutes sortes et bien d'autres. Les notaires ne chômaient pas.

Modeste Dion prépara son testament. Était-il gravement malade pour demander au notaire de le rédiger le jour de Noël 1847? L'avenir nous prouvera le contraire puisqu'il est décédé le 5 septembre 1850 à l'âge de 58 ans. Son acte de décès indique qu'il fut enterré dans le sous-sol de l'église. On ignore pourquoi on lui faisait cette faveur.

Avant son décès, Modeste, avec l'accord de son épouse, avait fait donation de ses biens à ses deux fils, Isaïe et François-Xavier (5), qui demeuraient à la maison paternelle. Dactylographiée sur papier de format $8\frac{1}{2} \times 11$, cette donation couvrirait cinq pages. On n'a rien oublié. Le notaire Louis Guay a dû y consacrer une bonne partie de sa journée.

L'épouse de Modeste, Louise Dupéré, décède le 27 mars 1863 à l'âge de $73\frac{1}{2}$ ans. Elle n'a pas eu le même privilège que son mari, car elle a été inhumée dans le cimetière paroissial.

5 FRANÇOIS-XAVIER – Huitième génération

Fils du couple précédent, il est né le 12 octobre 1823. Il n'y a rien à dire sur son enfance et son adolescence.

Le 18 novembre 1851, le curé Pierre Béland bénit son mariage avec Marie-Desneiges Garneau, fille de François-Régis et Flavie Girard, née à Saint-Antoine-de-Tilly le 28 décembre 1821.

Ce couple a eu neuf enfants. Les premières naissances ont été celles de jumeaux presque deux ans après le mariage des parents. Les jumeaux, Xavier-Georges (6) et Desneiges-Almina, sont nés et ont été baptisés le même jour, soit le 29 septembre 1853. Desneiges-Almina n'a pas survécu, décédant le 20 juillet 1854. L'inhumation a eu lieu le 24 suivant. Les autres enfants du couple sont : Alvina en 1855 (9) (ma grand-mère), Octave en 1857 (7), Henriette en 1860, Ferdinand en 1867 (8), ainsi qu'Honoré en 1863, Bernard en 1865, et Louis-Joseph en 1870, qui n'ont pas survécu.

François-Xavier achète de Julienne Charland, veuve de Michel Lambert, une terre au 3^e rang de Saint-Antoine-de-Tilly. Cette terre mesure 2 arpents moins 14 pieds de front sur 30 arpents de profondeur ; il la paye 1100 \$, dont 1000 \$ comptant. Le contrat est passé devant le notaire Lefebvre. Il est à remarquer que maintenant on paie en piastres et non en livres. On est le 6 novembre 1871. On constate au bas du contrat que François sait signer son nom.

Le 14 mai 1872, François-Xavier doit encore 100 piastres sur sa dette. Julienne Charland, à qui l'argent était dû, demande au notaire Pelletier de rédiger un acte de transport de cette dette à son gendre, Téléphore Bergeron.

Le 2 mars 1884, François-Xavier et Marie-Desneiges Garneau, son épouse, font leur testament. Le notaire Edmond Larue rédige les deux documents.

Le 9 décembre 1899, François-Xavier décède à 71 ans et 10 mois. Il est inhumé dans le cimetière de Saint-Antoine-de-

Tilly le 11 décembre. Marie-Desneiges Garneau est décédée le 22 mars 1906. Elle était âgée de 80 ans et 3 mois.

6 GEORGES (XAVIER GEORGES) – Neuvième génération

Le 18 septembre 1878, François-Xavier donne à son fils, Georges, âgé de 25 ans et célibataire, une terre de 2 arpents de front sur 30 de profondeur, située au 3^e rang, dont il ne pourra prendre possession que sept ans plus tard. En attendant, il continuera d'habiter chez ses parents et ces derniers conserveront la jouissance et les profits de ladite terre. Par contre, si Georges se marie et qu'il a des enfants, ils seront logés, habillés et nourris durant ces sept années à condition de travailler pour et au profit de la maisonnée. (J'ajouterais à la condition que la belle-mère et la bru s'entendent.)

On demande à Georges de payer l'hypothèque restante et, fait nouveau, payer les taxes municipales et scolaires. On voit que la paroisse s'organise en municipalité depuis 1845, qu'il y a maintenant une commission scolaire et même un bureau d'enregistrement de mutations de propriété. Pour salaire, Georges recevra le fruit de la récolte de grain, de foin et de légumes, ainsi que des animaux et certains articles nécessaires à la culture.

Le 29 décembre 1879, Georges et sa femme demandent la résiliation de l'entente dans le but d'en signer une autre de cinq ans au lieu de sept. L'entente stipule aussi que Georges, assisté de son père, se construira une maison pour lui et sa famille. Chacun chez soi!

Georges s'est marié à Saint-Apollinaire le 1^{er} août 1878 à Henriette Laroche née le 18 septembre 1857 à Saint-Apollinaire, fille de Lazare et Adélaïde Chesnay. Ils n'auraient eu qu'un seul enfant, Marie-Louise Henriette, née le 9 janvier 1896 et décédée le 22 décembre 1909 à Saint-Antoine-de-Tilly. Georges est décédé le 4 avril 1926 à Saint-Apollinaire à l'âge de 72 ans. Henriette serait décédée le 12 juin 1926 à l'âge de 68 ans.

7 OCTAVE – Neuvième génération

Octave est né le 29 décembre 1857. Il épouse Emma Rousseau le 25 février 1884, fille d'Isaïe et Félicité Gingras. Emma est née le 27 septembre 1862. Ils ont eu huit enfants : Évelanée, née le 6 septembre 1891, mariée à Ernest Moreau ; Déliane, née le 14 décembre 1892, mariée à Lauréat Parent ; Marie-Ange-Émina, née le 21 décembre 1895, mariée à Georges Demers ; Joseph-Cyrille, né le 5 juillet 1897, marié à Chicoutimi à Marie-Anna Marion ; Jeffrey, né le 6 décembre 1898, marié à Saint-Apollinaire à Marie-Ange Côté ; Joseph-Mastai, né le 10 mars 1900, marié à Montréal à Rose Bergeron ; Emma-Véronique, née le 24 mars 1901 ; Bernard, né le 16 août 1903, marié à Jeanne Dion.

Octave reçoit une terre en cadeau de son père (François-Xavier). Dorénavant, les terres sont numérotées et celle d'Octave porte le numéro 321. Elle est située au 2^e rang de

Saint-Antoine-de-Tilly. Sur cette terre, on trouve une maison équipée, une étable, etc. Cependant, il y a une condition au don : les parents gardent la jouissance de la ferme jusqu'à leur décès, ou jusqu'au moment qu'ils jugeront à propos. En attendant ce jour, les parents d'Octave le prennent en charge, lui, sa femme et les enfants qu'ils auront. La donation, comme c'est souvent le cas, précède le mariage ; dans ce cas-ci, ce fut de six jours. À ce moment, Octave a 26 ans. Advenant l'abandon de la jouissance de la terre par les parents, les rôles seront inversés, c'est-à-dire que ce sera Octave qui prendra soin de ses parents. Aussi, il doit prendre charge de son frère Ferdinand âgé de 16 ans et ce, jusqu'à sa majorité.

8 FERDINAND – Neuvième génération

Ferdinand, né le 23 décembre 1867, s'est exilé aux États-Unis où il a épousé, à Lowell, Massachusetts, Arthémise Kérouac. Ils ont eu cinq enfants : Henriette née le 31 octobre 1860, Honoré né le 15 juillet 1863 et décédé à l'âge de 8 ans le 9 juin 1872, Bernard né le 7 novembre 1865 et décédé le 28 mars 1867, Louis-Joseph né le 19 janvier 1870 et décédé quelques mois plus tard, le 28 juillet.

9 ALVINA – Neuvième génération

Ma grand-mère Alvina est née le 21 octobre 1855. À l'âge de 23 ans, elle unissait sa destinée à Jean-Baptiste (Johnny) Genest.

Mon grand-père était, pour sa part, âgé de 28 ans. Ils se sont mariés le 27 janvier 1880 (soit 46 ans avant ma naissance).

Ma grand-mère n'était pas destinée à élever une grande famille. Elle a eu quatre garçons, mais seul le dernier, mon père, a survécu.

Mon grand-père Jean-Baptiste (Johnny) Genest, après 21 ans et presque 10 mois de vie commune sur sa terre du rang Bois-Clair, décédait en 1901. Il n'avait que 50 ans.

Après un an et demi de veuvage, ma grand-mère se remaria avec un veuf de Saint-Nicolas, Téléphore Fréchette. Alors âgé de 16 ans, mon père allait avoir trois demi-sœurs : Marie-Anna 13 ans, Clara 12 ans, ainsi que Lucienne 6 ans.

Sur le point d'avoir 71 ans, ma grand-mère Alvina s'est éteinte le 9 septembre 1926.

SOURCES CONSULTÉES

- Registres des paroisses de Saint-Antoine-de-Tilly et de Pointe-aux-Trembles (Neuveville).
- Les minutes des notaires suivants : Guyard de Fleury, Auger, Gouget, Cadet, Lefebvre, Louis Guay, Michaud, Dumalté, Pelletier, Joseph Larue, Edmond Larue.
- DROLET-MICHAUD, Lise et Solange BERGERON. *Et du fleuve jusqu'à la fin des terres!, 1702–2002: Saint-Antoine-de-Tilly, Cap Saint-Ignace*, Éditions La Plume d'Oie, 2002, 598 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

magenest@videotron.ca



Peinture signée Morency.
Source : BAnQ, P54729.

DESCENDANTS DE JEAN GUYON EN ASCENDANCE DE L'AUTEUR

Nom et prénom (Prénom du père ; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père ; nom de la mère)
--	----------------------------	--

Première génération

GUYON, Jean	2 juin 1615 Mortagne-au-Perche, France	ROBIN, Mathurine
-----------------------	---	------------------

Deuxième génération

GUYON, Claude (Jean ; ROBIN, Mathurine)	16 février 1655 Québec	COLIN, Catherine (Jacques ; DEBEAUBISSON, Madeleine)
--	-------------------------------------	---

Troisième génération

GUYON, Claude (Claude ; COLIN, Catherine)	26 avril 1688 Château-Richer	LEHOUX, Marie-Madeleine (Jean ; DRUGEON, Élisabeth)
--	---	--

Quatrième génération

GUYON et DION, François-Xavier (Claude ; LEHOUX, Marie-Madeleine)	3 novembre 1723 Sainte-Anne-de-Beaupré	LESSARD, Marguerite (Étienne ; POULIN, Marie-Anne)
--	---	---

Cinquième génération

GUYON et DION, François (François-Xavier ; LESSARD, Marguerite)	26 février 1759 Saint-Antoine-de-Tilly	BERGERON, Catherine-Geneviève (Jean-Baptiste ; JÉRÉMIE, Marie-Catherine)
--	---	---

Sixième génération

DION, Jean-Baptiste (François ; BERGERON, Catherine-Geneviève)	14 novembre 1786 Saint-Antoine-de-Tilly	MATTE, Félicité (Augustin ; TRÉPANIÉ, Thérèse)
---	--	---

Septième génération

DION, Modeste (Jean-Baptiste ; MATTE, Félicité)	8 janvier 1812 Saint-Antoine-de-Tilly	DUPÉRÉ, Louise (Joseph ; GERVAIS, Judith)
--	--	--

Huitième génération

DION, François-Xavier (Modeste ; DUPÉRÉ, Louise)	18 novembre 1851 Saint-Antoine-de-Tilly	GARNEAU, Marie-Desneiges (François-Régis ; GIRARD, Flavie)
---	--	---

Neuvième génération

DION, Alvina (François-Xavier ; GARNEAU, Marie-Desneiges)	27 janvier 1880 Saint-Antoine-de-Tilly	GENEST, Jean-Baptiste (Johnny) (Modeste ; LAROCHE, Élisabeth)
--	---	--

Dixième génération

BRETON, Angelina (Philiias ; TAILLEUR, Marguerite)	14 janvier 1907 Sainte-Croix	GENEST, Philibert (Jean-Baptiste ; DION, Alvina)
---	---	---



Origines de William Guillaume Le Patourel et Geneviève Briand

Ghislain Quimper (5253)

Né à Saint-Octave-de-Métis, au Bas-Saint-Laurent, l'auteur a fait carrière dans le domaine financier ; il occupait un poste de directeur aux comptes agricoles d'une banque lorsqu'il a pris sa retraite en 2004. Depuis, il poursuit des recherches en généalogie, principalement sur les patronymes Quimper et Banville, et sur l'ancêtre Pierre Corentin Denis dit Quimper. À sa retraite, son cheminement en généalogie l'a amené à participer à des ateliers de formation de la SGQ, à rédiger des ascendances patrilinéaires, puis à représenter sa propre ascendance sous forme de Roue de paon. En 2012, il a obtenu une attestation de généalogiste de filiation agréé de la FQSG. En 2013, il a reçu son attestation d'ascendance matrilinéaire jusqu'à Jacqueline Labbé (1651–1721), Fille du roi.

Résumé

Les travaux de recherche d'un généalogiste peuvent l'amener à parcourir des sentiers inédits. Voici un bon exemple étudié par l'auteur, qui peut se révéler fort utile pour d'autres chercheurs. Patourel n'est certes pas un nom courant et plusieurs généalogistes butent justement sur ce patronyme qui se trouve dans leur propre Roue de paon.

William aussi prénommé Guillaume Le Patourel et son épouse, Geneviève Briand, vivent à Berthier-en-Bas (aujourd'hui Berthier-sur-Mer), en 1802.

Ils ont alors au moins quatre enfants : Pierre, Guillaume et Marguerite, baptisés à Berthier-en-Bas en 1802, ainsi qu'une fille, Henriette. Cette même année sont également baptisées Geneviève et Suzanne Boisvert, issues du premier mariage de Geneviève Briand. Après avoir habité Berthier-en-Bas durant quelques années, la famille se déplace vers Rivière-Ouelle.

Aucune trace de leur mariage n'a pu être trouvée et on ignore le lieu de naissance de leurs enfants, mais tout laisse croire qu'il s'agirait de Douglastown ou de Seal Cove, aujourd'hui un village inclus dans la ville de Gaspé.

Origines de William Guillaume Le Patourel

Marcel R. Garnier s'est particulièrement intéressé aux immigrants venus des îles Anglo-Normandes pour s'établir dans l'est du Québec. Il écrit :

William Le Patourel, de Guernesey, à Douglastown vers 1783, comme tonnelier. Premier habitant de Douglastown, ensuite à Rivière-Ouelle vers 1805, mari de Geneviève Briand¹.

William Le Patourel est donc originaire de Guernesey dans les îles Anglo-Normandes. Ses parents nous sont inconnus. Arrivé à Douglastown vers 1783 comme tonnelier, il en fut le premier habitant. Il épouse Geneviève Briand vers 1792–1793.

1. GARNIER, Marcel R. « Les Anglo-Normands de la région de la Malbaie en Gaspésie », *L'Estuaire généalogique*, n° 70, été 1999, p. 41–46.

Origines de Geneviève Briand

Quant à Geneviève Briand, nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute qu'elle est originaire de Québec. Elle est la fille de Thomas et Marie-Josephte Lefebvre mariés à Québec le 29 juillet 1754. Le couple y a eu deux enfants vivants : Geneviève (26 mai 1761) et Thomas (10 août 1763). Thomas s'est marié à Percé le 24 octobre 1803 ; il résidait alors à Douglastown. La famille Briand-Lefebvre s'est probablement déplacée de Québec à Douglastown aux environs de 1785–1788 ; nous savons qu'elle était l'une des huit familles de Douglastown en 1800². Geneviève a épousé en premières noces Édouard Boisvert, de religion protestante, avant 1789 ; le couple a eu au moins deux enfants.

La famille Patourel-Briand

William Le Patourel et Geneviève Briand, veuve d'Édouard Boisvert, se sont donc épousés fort probablement à Douglastown devant un ministre protestant puisque William était de cette confession. On ne sait pas quand le couple est arrivé à Berthier-en-Bas, mais on peut présumer qu'en 1802, ils y sont depuis peu, considérant qu'ils font baptiser cinq enfants au début de cette même année.

Enfants Boisvert :

1 **Geneviève Boisvert**, fille de feu Édouard et Geneviève Briand, est baptisée le 23 juillet 1802 ; on la dit alors âgée de 12 ans, 7 mois et 1 jour ; elle serait donc née le 22 décembre 1789.

2. MIMEAULT, Mario. *Saint-Patrick de Douglastown, 1845–1978 : (mariages et annotations marginales)*, Gaspé, [s. é.], 1981, 115 p.



Carte des îles Anglo-Normandes.

Source : www.oopartir.com/iles-anglo-normandes/carte-iles-anglo-normandes-14-1666.htm

2 **Suzanne Boisvert** est baptisée le 20 février 1802. On la dit âgée de 9 ans, 5 mois et 14 jours; elle serait donc née le 6 septembre 1792³.

Enfants Le Patourel :

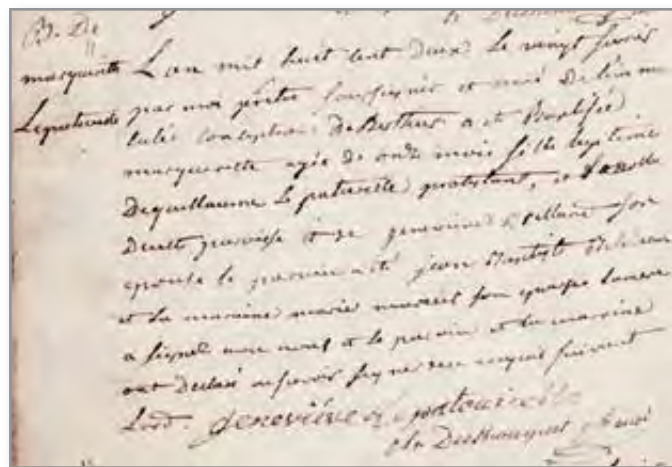
3 **Pierre**, baptisé le 13 mars 1802 à l'âge de 7 ans, 5 mois et 21 jours, serait ainsi né le 20 septembre 1794.

4 **Guillaume**, baptisé le 13 mars 1802 à l'âge de 3 ans, 11 mois et 5 jours, serait alors né le 8 avril 1798.

5 **Marguerite**, baptisée le 20 février 1802 à l'âge de 11 mois, serait donc née le 20 mars 1801.

6 **Henriette**, dont l'acte de baptême n'a pas été trouvé, est âgée entre 5 et 9 ans en 1802. N'ayant pas été baptisée en même temps que les autres, on peut supposer qu'elle le fut par un missionnaire desservant Douglstown. Dans son acte de sépulture de 1868, elle est dite âgée de 76 ans; cela situerait sa naissance en 1793, ce qui suggère que le mariage de ses parents aurait eu lieu peu de temps après

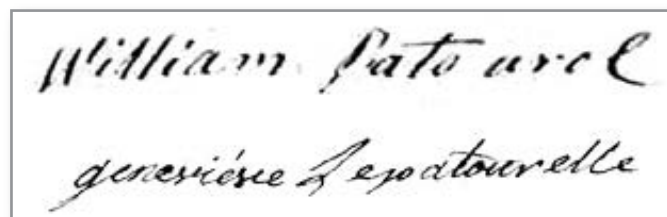
3. À noter que l'acte figurant dans le registre d'état civil a été rédigé correctement, alors que dans la copie religieuse du même acte, on écrivait Suzanne Le Patourelle, fille de Guillaume, pour ensuite le corriger pour Suzanne Boisvert fille d'Édouard.



Baptême de Marguerite le 20-02-1802 à Berthier-sur-Mer.

la naissance de Suzanne Boisvert. Toutefois, il est fort probable qu'elle soit née en 1796, car l'âge qu'elle déclare dans les recensements de 1851 et de 1861 situe sa naissance en 1796 en chaque occasion.

D'après ces actes de baptême, tous sont résidents de Berthier-sur-Mer, mais leur lieu de naissance n'est pas précisé. L'acte de baptême de Marguerite indique que *Guillaume Le Patourelle* est protestant, tout comme *Édouard Boisvert*. Dans tous les actes, seule la mère a signé. Elle inscrit « geneviève Lepatourelle », sauf pour celui de juillet où elle signe « geneviève briand ». Bien qu'il n'ait pas paraphé ces actes, peut-être à cause de sa confession protestante, William savait signer puisqu'il le fit lors du mariage de ses enfants. On trouve les noms des parrains et marraines, qui semblent n'avoir aucun lien de parenté avec les Patourel, mais aucune information sur la provenance de la famille.



Signatures de William Patourel, le 16-11-1818 à Rivière-Ouelle, et de Geneviève Briand Le Patourel, le 20-02-1802 à Berthier-sur-Mer.

Toutefois, dans l'acte de mariage de Suzanne Boisvert du 22 janvier 1811 à Berthier, on écrit *filles de feu Édouard Boisvert pêcheur et de Marie Geneviève Brilland ses père et mère vivant à la Côte de Gaspé*, confirmant ainsi l'origine de la famille.

Il y a tout lieu de croire que les deux mariages de Geneviève ont été célébrés selon le rite de la religion protestante.

Quant à Henriette, pourquoi n'a-t-elle pas été baptisée en même temps que ses frères et sœurs? Possiblement parce

qu'elle l'avait été dans la région de Gaspé, soit selon la religion protestante, ou encore par un missionnaire catholique desservant la Côte-de-Gaspé. À cette époque, toute cette région était desservie par des missionnaires récollets, et les registres d'alors ne nous sont pas tous parvenus intacts et complets⁴.

En résumé

William Guillaume Le Patourel, protestant, né de parents qui nous sont inconnus, est originaire de Guernesey dans les îles Anglo-Normandes; Geneviève Briand, originaire de Québec, est veuve d'Édouard Boisvert et fille de Thomas et Marie-Joseph Lefebvre. Ils se sont épousés fort probablement dans la région de Douglastown (Gaspé), vers 1792–1793, et leurs enfants y seraient tous nés. La famille s'est établie à Berthier-en-Bas, possiblement en 1801, pour déménager à Rivière-Ouelle par la suite.

William est décédé le 21 mai 1822 à Rivière-Ouelle; lors de sa sépulture, on le dit âgé de 60 ans. Geneviève est décédée au même endroit le 3 janvier 1842; elle avait 80 ans.

Notes et références complémentaires

Le nom de Patourel est toujours présent de nos jours dans les îles Anglo-Normandes. Entre autres, une pièce de monnaie et un timbre à l'effigie de Herbert-Wallace

Le Patourel, décoré de la British Victoria Cross lors de la guerre de 1939–1945, ont été émis à Guernesey en 2002⁵. Né le 20 juin 1916, il est décédé le 4 septembre 1979⁶.



4. MIMEAULT, Mario. *Les registres des baptêmes, mariages et sépultures de La Sainte-Famille de Pabos 1751–1757 et Sainte-Anne de Restigouche 1759–1795*, Gaspé, [s. é.], 1980, 61 p.

5. Wallace Le Patourel, http://en.wikipedia.org/wiki/Wallace_Le_Patourel (consulté le 11 mars 2015).

6. Herbert Wallace Le Patourel (1916–1979), www.findagrave.com/cgi-bin/fg.cgi?page=gr&GRid=7829553 (consulté le 11 mars 2015).

Pour des recherches complémentaires, on peut consulter Channel Islands Genealogy⁷ qui propose une liste de chercheurs bénévoles.

Site Internet de Douglastown

Ce site fait mention des huit familles présentes au village en 1800, dont Thomas Briand époux de Cécilia Yvon; or, ce couple s'est marié en 1803 à Percé, mais les époux étaient résidents de Douglastown.

On peut également consulter le site Douglastown Historical Review⁸. On y retrouve, à la deuxième page, le texte qui suit:

By the early 1800's the only original settlers remaining in Douglastown were the Morris, Kennedy, McPherson, McRea, Simpson, Butler and Morin families. At Haldimand there were the Thompsons, Cunnings and a branch of the McRea family. At Seal Cove there was the Samson and Le Patourel families.

McPherson left shortly thereafter to his island in the St. Lawrence. John Butler drowned in a boating accident in 1806 that also cost the lives of John Kennedy and Jacques Refaux. Robert Simpson moved to Gaspé Basin in 1807 and the Morin family "disappeared" (no record of them after 1802). Nicholas Samson's family moved to Fox River and Le Patourel took his family to River Ouelle (near Kamouraska).

So how did Douglastown grow during this period? The children of the original settlers got married. Marriages for Douglastown families and the surrounding area included:

- Nicholas Samson to Josette Pequerelle (c1790)
- William LePatourel to Genevieve Briand (c1794)
- James Lerhe to the widow Morris (c1795)
- Thomas Walsh to Mary Kennedy (1796)

7. Channel Islands Genealogy, Volunteers/Lookups, www.rootsweb.ancestry.com/~jfuller/ci/volunteers.html (consulté le 11 mars 2015).

8. WHITE, Al. *The Douglastown Historical Review*, www.gogaspe.com/douglastown/history1.html (consulté le 11 mars 2015).



Photographie représentant un homme, accompagné de son chien, debout dans une petite embarcation. Pour la propulser, il utilise une grande perche de bois (*pote*). Selon les notes laissées par le photographe, il s'agirait du marais de Douglastown, soit l'embouchure de la rivière Saint-Jean. À l'arrière-plan, on aperçoit des maisons et des clôtures.

Référence : Musée de la Gaspésie. Collection Richard Gauthier – P162/5/80/11. www.museedelagaspesie.ca/album/?q=image/274-p162-5-80-11-600-72/tag/608-mrc-cote-de-gaspe

- *Alexander McRae to Theresa Thompson (pre 1798)*
- *Henry Johnston to Sophia McPherson (c1800)*
- *Thomas Kennedy to Margaret O'Conner (1802)*
- *Lake Gaul to Mary Kennedy (1803)*
- *Maurice Hurley to Elizabeth Element (c1803)*
- *Isaac Kennedy to Margaret Rooney (1804)*
- *James Cunning to Louise Kelly (pre 1805)*
- *Mathew Morris to Genevieve Hayden (c1807)*
- *John McRae Jr. to Helen Hayden (pre 1809)*
- *Richard Ascah to Sarah Thompson (pre 1810)*
- *James Morris to Angelique Laflamme (1810)*
- *Thomas Rail to Catherine Rooney (1814)*
- *Oliver Morris to Johanna Maloney (1814)*
- *Daniel Scott to Elizabeth Lerhe (1815)*
- *Mathew Morris to Judith Girard (1815)*⁹

Descendance de William Guillaume Le Patourel

Pierre Patourel

Après son baptême, alors qu'il a 8 ans, on perd la trace de Pierre. Est-il décédé ou s'est-il expatrié en dehors de la région ? On l'ignore à ce jour. Il n'est pas cité dans les actes de mariage de ses frères et sœurs, ni comme parrain dans les nombreux baptêmes de ses neveux et nièces.

Henriette Patourel

Henriette Patourel épouse Lambert Lévesque, fils de Patrice et Marie-Victoire Lavoie, le 16 novembre 1818 à Rivière-Ouelle ; son père et son frère Guillaume sont présents et signent l'acte de mariage. Le couple aura douze enfants, dont dix fonderont une famille. Henriette est décédée le 18 août 1868 à Saint-Pacôme de Kamouraska.

Guillaume Patourel

Il semble bien que Guillaume — désormais, on écrira Patourel — soit le seul à continuer la lignée. Il épouse Christine Roy dit Desjardins, fille d'Amable et Geneviève Ouellet, à L'Isle-Verte le 3 juin 1839. De cette union naissent sept enfants ; quatre décèdent en très bas âge alors qu'une fille et deux fils atteignent l'âge adulte. Guillaume décède à L'Isle-Verte le 6 février 1863 ; il était meunier. Ses enfants atteignant la majorité ont tous quitté L'Isle-Verte.

Enfants de Guillaume :

- 1 Arthémise** épouse Hyppolite Bienvenue, veuf de Marie Dumas et fils de François et Angèle Germain, le 23 février 1857 à L'Isle-Verte. Ils auront sept enfants. Elle décède à Trois-Pistoles le 18 janvier 1913.
- 2 Victor** Patourel est le seul petit-fils de William Guillaume à perpétuer le patronyme Patourel. Il épouse Philomène Sirois, fille de François et Délima St-Amant, à Saint-Épiphane au

Témiscouata, le 22 février 1870. Il est alors cultivateur. Vers 1881, il s'établit avec sa famille au Maine, probablement à Caribou, comté d'Aroostook. En 1893, on le retrouve à Fall River, Massachusetts. Entre 1900 et 1906, une partie de la famille revient à Cabano, au Québec. Victor y décède le 25 février 1931. Lui et Philomène ont eu treize enfants ; deux sont décédés en bas âge. À ce jour, nous avons été en mesure de retracer six des onze enfants qui ont fondé une famille. Trois filles, Louise, Zoé, Anita, se sont mariées au Québec. Une fille, Arthémise, et deux fils, Ernest et Victor, se sont mariés aux États-Unis où ces deux derniers se sont établis.

- 3** Le deuxième fils, **Guillaume**, couramment appelé William, n'aurait pas eu de descendance. Il s'est expatrié dans l'Ouest canadien. Lors du recensement de 1901, à 51 ans et célibataire, il demeure à Nakusp, West Kootenay, C.-B. Tout semble indiquer que William travaille comme charpentier dans une scierie et réside, avec les autres employés, dans une habitation qui leur est destinée.

Marguerite Patourel

Le 19 juin 1817, Marguerite épouse, à la cathédrale anglicane Holy Trinity de Québec, Charles Pearson, originaire d'Angleterre, de parents qui ne sont pas mentionnés. Ils ont eu 17 enfants ; 9 ont fondé une famille. Marguerite et Charles Pearson ont donc eu une nombreuse descendance. On trouve Marguerite à deux reprises dans mon arbre généalogique, côté paternel, par mon grand-père et par ma grand-mère. Charles Pearson a une histoire peu commune, qui fit l'objet d'une publication par une de ses arrière-petites-filles, *L'odyssée de mon ancêtre Charles Pearson*¹⁰. Marguerite est décédée à Saint-Pacôme, le 28 août 1866.



Mariage de Marguerite Patourel, le 18 juin 1817 à la cathédrale Holy Trinity de Québec.

9. WHITE, Al, *The Douglstown Historical Review*, www.gogaspe.com/douglstown/history2.html (consulté le 11 mars 2015).

10. PEARSON, Suzelle. *L'odyssée de mon ancêtre Charles Pearson*, http://rodrique.phpnet.org/pearson/Bio_Charles_Pearson.html (consulté le 11 mars 2015).

Famille de Victor Paturel

Victor Paturel, naissance le 2 février 1847 (fils de Guillaume Patourel et Christine Roy dit Desjardins), baptême le 2 février 1847 à Rivière-Ouelle, décès le 25 février 1931 et sépulture le 28 février 1931 à Cabano; profession cultivateur, recensement de 1851 à Rivière-Ouelle, recensement de 1861 à L'Isle-Verte. Mariage le 22 février 1870 à Saint-Épiphanie avec **Philomène Sirois**, fille de François et Délina St-Amant. Recensement (famille) de 1871 à Saint-François-Xavier-de-Vige, MRC de Rivière-du-Loup, recensement (famille) de 1900 à Fall River, Mass., recensement (famille) de 1921 à Cabano.

Enfants :

- 1 Thomas**, naissance le 20 décembre 1870, baptême le lendemain à Saint-Épiphanie, décès le 14 janvier 1956 à Port Moody, C.-B., recensement de 1871 à Témiscouata (comté).
- 2 Marie-Angéline**, naissance le 23 juillet 1872, baptême le jour suivant à Saint-Épiphanie, décès le 17 juin 1873, sépulture le surlendemain à Saint-Épiphanie.
- 3 Angéline**, naissance le 1^{er} mai 1874, baptême le 2 mai 1874 à Saint-Épiphanie, recensement de 1900 à Fall River, Mass.
- 4 Marie**, naissance le 25 mars 1876, baptême le lendemain à Saint-Épiphanie, recensement de 1921 à Cabano.
- 5 Ernest** [Joseph-Ernest], naissance le 22 janvier 1878, baptême le 23 janvier 1878 à Saint-François-Xavier-de-Viger (Rivière-du-Loup). Mariage le 15 janvier 1906 à Auburn, Maine, avec **Julia Ouellette**, fille d'Éphrem et Claudia Ouellette.
- 6 Victor** [Joseph-Victor], naissance le 13 janvier 1880, baptême le 14 janvier 1880 à Saint-François-Xavier-de-Viger (Rivière-du-Loup). Mariage le 30 juin 1902 à Fall River, Mass. avec **Nellie Farrell**, née en 1878 en Irlande, fille de William et Catherine Geland.
- 7 Arthémise**, naissance en mai 1882 à Caribou (Aroostook), Maine, recensement 1900 à Fall River, Mass. Mariage, le 23 novembre 1903 à Fall River, Mass., avec **Henri Pelletier**, né en 1882 à Waterville, Maine, fils de Luke et Eliza Michaud.
- 8 Alma**, naissance en avril 1884 au Maine, recensement de 1900 à Fall River, Mass.
- 9 William**, naissance en juin 1887 au Maine, recensement de 1900 à Fall River, Mass.
- 10 Louise-Caroline**, naissance en janvier 1891 au Maine, recensement de 1900 à Fall River, Mass., recensement de 1921 à Cabano. Mariage le 4 juillet 1923 à Matapédia avec

Ovide Lévesque [Joseph-Ovide], fils d'Isaïe et Caroline Beaulieu.

- 11 Marie-Zoé** [Zoé], également connue sous le nom de Berthe, naissance le 12 septembre 1893 à Fall River Mass., décès le 2 février 1933, sépulture le 4 février 1933 à Cabano, recensement de 1921 à Cabano. Mariage le 5 juillet 1921 à Cabano avec **Sylvio-Wenceslas Lebel** (fils d'Antoine et Georgiana Pelletier).
- 12 Blanche**, naissance en avril 1894 au Massachusetts, recensement de 1900 à Fall River, Mass.
- 13 Anita** [Marie-Anita], naissance le 25 octobre 1896 à Fall River, Mass. Mariage le 3 juillet 1917 à Cabano avec **Joseph-Émile Labrecque** (fils d'Achille et Valéda Roy).

SOURCES POUR LA FAMILLE DE VICTOR PATUREL

- Bibliothèque et Archives Canada. *Recensement de 1851 (Canada-Est, Canada-Ouest, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse)*, www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1851/Pages/1851.aspx (consulté le 15 mars 2015).
- Bibliothèque et Archives Canada. *Recensement de 1861 (Canada-Est, Canada-Ouest, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse)*, www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1861/Pages/1861.aspx (consulté le 15 mars 2015).
- Bibliothèque et Archives Canada. *Recensement de 1871*, www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1871/Pages/1871.aspx (consulté le 15 mars 2015).
- *Births Registered in the City of Fall River*, Fall River, Massachusetts, FamilySearch, Intellectual Reserve, Inc., © 2015.
- BMS2000. © 2015, (consulté le 18 et le 27 août 2014).
- *FamilySearch*, Intellectual Reserve, Inc., © 2015, (consulté le 11 mars 2015).
- *FamilySearch, United States Census, 1900*, (consulté le 15 mars 2015).
- *Généalogie Québec: le site de généalogie sur l'Amérique française*, La Prairie, Institut généalogique Drouin, ©2015, (consulté le 11 mars 2015).
- GINGRAS, Robert Edmond, Jean-Guy ROY et Michel BEAULIEU. *Répertoire des mariages, Série Rivière-du-Loup et Témiscouata (1766–1986), vol. 2, MRC Rivière-du-Loup, Québec, 1989, 676 p.*
- MICHAUD, Adolphe. *Généalogie des Familles de la Rivière Ouelle depuis l'origine de la paroisse jusqu'à nos jours*, Québec, Imp. H. Chassé, 1908, 705 p.
- *Recensement de 1921 – Canada*, via le site *Internet Ancestry.ca*.
- ROY, Jean-Guy, et Michel BEAULIEU, *Répertoire des mariages, Série Rivière-du-Loup et Témiscouata (1861–1986), vol. 4, MRC Témiscouata, Québec, 1991, 439 p.*

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : quimperg@globetrotter.net

GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Implexe

Rapport entre le nombre réel et le nombre théorique d'ancêtres, généralement inférieur à 1 en raison des mariages entre des ancêtres communs; illustre une situation de consanguinité entre ces époux.

Source : Fédération québécoise des sociétés de généalogie :

<http://federationgenealogie.qc.ca/guideressources/glossaire>



Nos racines militaires

Michel Langlois (0045) et Jacques Fortin (0334)

RICHER DIT LAFLÈCHE, Pierre

Pierre Richer dit Laflèche arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire *L'Aigle d'Or* comme soldat de la compagnie du capitaine Grandfontaine. Né vers 1647, il est le fils de Jean Richer et de Marie Gallarde, de Saint-Pierre de Thourcé, arr. et évêché d'Angers, Maine-et-Loire, en Anjou. Il contracte mariage devant le notaire royal Pierre Duquet le samedi 5 septembre 1671 avec Dorothee Brassard, fille d'Antoine et Françoise Méry, née le 30 juillet 1656 et baptisée à Notre-Dame-de-Québec deux jours plus tard. Le mariage a lieu à Québec le lundi 5 octobre 1671. De leur union naissent douze enfants.

Il s'établit à Québec, près de la rivière Saint-Charles, sur une terre que lui concèdent les Jésuites le 15 janvier 1671. Le 25 novembre de la même année, Louise Mousseaux, l'épouse de Pierre Pellerin, lui loue pour deux ans ainsi qu'à Nicolas Barbotain une terre à la rivière Saint-Charles. Au recensement de 1681, Pierre Richer dit Laflèche habite à Batiscan et possède un fusil et huit arpents de terre en valeur. Le 17 mai 1685, il s'engage au service d'Antoine Trottier dit Desruisseaux pour effectuer la traite à Michilimakinac. Le 3 août 1693, Vincent Delaniel lui vend une terre à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Le 16 juillet 1706, Paul Perrot lui donne quittance de 150 livres pour l'achat de sa terre à Grondines. Il devient fermier de la seigneurie de Sainte-Anne-de-la-Pérade le 13 novembre 1707. Le 27 novembre 1713, avec l'assentiment de son épouse, il abandonne la moitié de sa terre de Sainte-Anne-de-la-Pérade à son fils Pierre et, près de deux ans plus tard, le 22 septembre 1715, avec l'accord de son épouse, il fait don de l'autre moitié de sa terre à son fils Pierre. Pierre Richer dit Laflèche décède à Sainte-Anne où il est inhumé le 17 mai 1722. Le notaire seigneurial François Trottain procède à l'inventaire de ses biens le 18 mars 1727. Dorothee Brassard décédera seize ans plus tard et sera inhumée à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 7 novembre 1738.

Enfants issus de leur mariage :

- 1 **Étiennette** : née le 17 juillet 1673, elle est baptisée le lendemain à Québec. Elle décède avant le recensement de 1681.
- 2 **Marie Catherine** : née le 1^{er} juillet 1674 et baptisée le 2 juillet à Notre-Dame-de-Québec. Elle épouse Joseph Pineau (Pinot) dit Laperle le 12 octobre 1693 à Batiscan. Ils auront dix enfants. Elle décède le 8 juin 1746 et est inhumée à L'Assomption le lendemain.
- 3 **Marie Thérèse** : née le 5 mai 1676 et baptisée à Québec le lendemain, elle épouse Joseph Grignon à Batiscan le 12 février 1692. Ils auront quatorze enfants. Elle décède le 10 novembre 1746 et est mise en terre le lendemain.
- 4 **Pierre** : né et baptisé à Batiscan le 17 janvier 1680, il épouse en premières noces Marguerite Hubert en cet endroit le 12 octobre 1716. Ils auront quatre enfants. En secondes noces, Pierre se marie avec Marie Charlotte Hamel. De leur union seront issus six enfants. Il décède le 2 novembre 1755 et est inhumé le lendemain à Sainte-Anne-de-la-Pérade.
- 5 **Christine** : née le 3 mai 1682 et baptisée le surlendemain à Champlain, elle décède le 1^{er} septembre 1688 et est inhumée le 2 à Batiscan.
- 6 **Michel** : né et baptisé à Batiscan le 13 février 1686, il épouse Marie Louise Charlotte Pilote (Pilote) le 4 novembre 1711 en un lieu indéterminé. Ils auront cinq enfants. Michel décède le 21 février 1727 et est mis en terre le surlendemain.
- 7 **Jean-Baptiste** : né le 10 décembre 1688 et baptisé le surlendemain à Batiscan, il épouse Marie Françoise Jeanne Pilote (Pilote), la belle-sœur de Michel, en un lieu indéterminé le 14 juillet 1715. Ils auront dix enfants. Il a été inhumé à Grondines le 4 novembre 1748.
- 8 **Marie Marguerite** : née le 23 mai 1691 et baptisée le lendemain à Batiscan, elle épouse Charles Ricard à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 7 mars 1709. Ils auront neuf enfants. Elle décède le 22 août 1761 et est inhumée à Sainte-Anne-de-la-Pérade le lendemain.
- 9 **Marie Josephe** : née et baptisée à Batiscan le 3 août 1693, elle épouse Michel Frenette (Frenet) à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 20 août 1714. Ils auront trois garçons et neuf filles. Elle décède le 8 novembre 1758 et est inhumée le lendemain à Cap-Santé.
- 10 **Marie Thérèse** : née le 7 décembre 1695 et baptisée le 8 à Sainte-Anne-de-la-Pérade, où elle épouse Jean-Baptiste Houde le 7 janvier 1722. Ils auront neuf enfants. Elle décède le 6 septembre 1747 et est inhumée à l'Hôtel-Dieu de Québec le lendemain.
- 11 **Antoine** : né et baptisé à Batiscan le 22 mai 1698, il décède le 2 juin 1749 et est inhumé le 3 à Sainte-Anne-de-la-Pérade.
- 12 **Marie Anne** : née et baptisée le 14 avril 1700 à Sainte-Anne-de-la-Pérade, elle y épouse Simon Lemay le 14 août 1719. Ils auront onze enfants. Elle décède le 20 juin 1741 et est inhumée à l'Hôtel-Dieu de Québec le lendemain.

RÉFÉRENCES

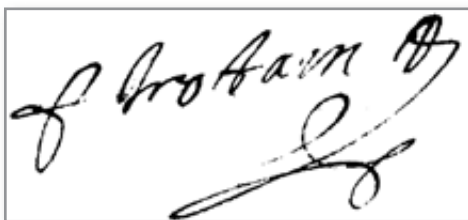
– FOURNIER, Marcel, et Michel Langlois. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire-Québec, 2014, p. 118.

– JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines à 1730*, Montréal, PUM, 1983, p. 573, 919, 984.
– LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665–1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2004, p. 453.
– *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH), Université de Montréal.

TROTTAIN DIT SURIN, François

Venu à bord du navire *La Justice* comme soldat de la compagnie du capitaine Pierre de Naurois, François Trottain dit Surin arrive à Québec le 14 septembre 1665. Il est témoin à l'abjuration de Jean Harcouet (Arcouet) à l'hôpital de Québec le 19 septembre 1665. Il est également témoin au contrat de mariage devant le notaire Gilles Rageot d'Alexandre Techinay, lui aussi soldat de la compagnie du capitaine Naurois, à Québec le 13 août 1668. François contracte mariage le même jour devant le notaire Rageot avec Jeanne Hardy, Fille du roi, arrivée à Québec en 1668. Elle est la fille de Pierre et Marie Daniau, de la paroisse de Saint-Jean-du-Perrot à La Rochelle. Le contrat de mariage nous apprend qu'il est le fils de François Trottain et Jeanne Gripon, de la paroisse de Saint-Seurin d'Uzet de Mortagne en Saintonge, évêché de Saintes. Le mariage est célébré trois jours plus tard à Québec. De leur union naissent cinq filles. Il s'établit à Batiscan.

François Trottain témoigne dans une cause opposant Jean Lariou (Larieu) dit Lafontaine à Louis Pinard, devant le notaire Jacques de La Tousche le 15 novembre 1668. Il y est dit *soldat*. Le 14 novembre 1673, Michel Pelletier et Jacqueline Chambois lui vendent une terre à Batiscan. On le qualifie de menuisier, le 6 avril 1675, quand il passe un accord avec Marin Richard. Au recensement de 1681, il possède cinq bêtes à cornes et 10 arpents de terre en valeur. Les Jésuites lui concèdent une terre de 8 arpents de front sur 20 arpents de profondeur à Batiscan le 11 juillet 1686. François Trottain devient notaire seigneurial de Batiscan, Champlain, Cap-de-la-Madeleine et Sainte-Anne-de-la-Pérade en 1687. Il exerce à ces endroits jusqu'en 1731 et devient aussi notaire de Grondines de 1711 à 1731. Son greffe contient 632 actes. Il décède à Batiscan le 9 février 1731 et y est inhumé deux jours plus tard.



Signature avec parafe du notaire François Trottain.

Enfants issus de leur mariage :

1 Marie Anne : née à Québec vers 1669, elle épouse en premières noces Antoine Choquet dit Lafrance à Batiscan le 29 janvier 1691. Ils auront trois enfants. Elle se marie en secondes noces à Batiscan le 8 septembre 1704 avec Guillaume Dupond dit Leblond, veuf de Marie Madeleine Michel dit Taillon. De cette dernière union naissent trois enfants.

2 Marie Jeanne : née vers 1674 en un lieu indéterminé, elle est âgée de 7 ans lors du recensement de 1681. Elle épouse Jean Hamon (Amont), veuf de Marguerite Gatineau dit Duplessis et père de sept enfants. Ils auront un enfant anonyme né à Trois-Rivières le 7 décembre 1705 et décédé le même jour. Marie Jeanne sera inhumée, près de trois semaines plus tard, à Trois-Rivières le 20 décembre. Jean Hamon se mariera en troisièmes noces au même endroit le 23 juillet 1723.

3 Marie Geneviève : née en un lieu indéterminé vers 1678, elle épouse Jacques Rouillard dit Saint-Cyr à Batiscan le 7 janvier 1702. Ils auront dix enfants. Elle est inhumée à Batiscan le 18 mars 1751.

4 Marie Marguerite : née le 9 mars 1683 à Batiscan, elle épouse Mathieu Rouillard dit Pronovost (Prénouveau) à Batiscan le 2 juin 1704. Ils auront douze enfants dont neuf décèdent à leur naissance ou en bas âge. Seuls les deux derniers, Marguerite et Antoine, assureront une descendance familiale. Marie Marguerite sera inhumée à Batiscan le 28 mars 1728 sans avoir connu ses petits-enfants.

5 Marie Charlotte : née le 4 mars 1684, elle est baptisée le lendemain à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Elle épouse Joseph Rouillard dit Fondville (Fonville) à Batiscan le 2 août 1715. Ils auront six enfants, dont le cadet qui décédera à sa naissance. Marie Charlotte meurt le 19 janvier 1758 et est inhumée le 21 à Batiscan.

Il est intéressant de constater que les trois soeurs Trottain épousent les trois frères Rouillard reconnus par des surnoms différents et issus du couple Mathieu Rouillard et Jeanne Guillet.

RÉFÉRENCES

– FOURNIER, Marcel, et Michel Langlois. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire-Québec, 2014, p. 109, 121.
– JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines à 1730*, Montréal, PUM, 1983, p. 1010, 1091.
– LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 129.
– LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665–1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2004, p. 421, 453, 480.
– *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH), Université de Montréal.

Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses :
Jacques Fortin : lancetrefortin@videotron.ca
Michel Langlois : michellanglois@9bit.com



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

MARSAL (Moselle), lieu de départ du régiment de Carignan-Salières pour La Rochelle et la Nouvelle-France

Marsal se trouve dans l'actuel département de la Moselle, en région lorraine. La ville est à une cinquantaine de kilomètres de Metz, et à une quarantaine de Nancy (qui, elle, est dans le département de Meurthe-et-Moselle).

La Lorraine ne devient entièrement française qu'en 1766, après la mort du dernier duc de Lorraine, Stanislas. Un petit rappel de l'histoire est nécessaire pour expliquer le fait que le régiment que Louis XIV va envoyer dans la colonie se trouve à Marsal en 1664.

Voici de quoi était composée la Lorraine :

Il s'agit d'abord des cités et des évêchés de Metz, Toul et Verdun, occupés dès 1552 et rattachés en droit à la France en 1648. C'est également le Clermontois, cédé au Roi en 1632, la partie du Luxembourg annexée par Louis XIV en 1659, le petit comté de Ligny, en plein cœur du Barrois, possession des comtes de Luxembourg, revenu au duc en 1719, et la principauté de Commercy où vécut, de 1737 à 1744, la dernière Cour lorraine auprès de Madame Royale, veuve du duc Léopold. C'est encore, et surtout, les duchés de Lorraine et de Bar, distincts et rivaux avant d'être placés sous le même duc, au temps du roi René d'Anjou, qui ont constitué des États indépendants et souverains jusqu'à ce que le duc François III soit contraint à les céder au roi de Pologne détrôné Stanislas en 1737. Ce sont enfin les fiefs relevant immédiatement du Saint Empire : principauté de Salm, comtés de Sarrewerden, de Créhange, de Dabo, de Forbach, de Blieskastel et de Puttelange, incorporés à la France par la Convention en 1793, et la petite seigneurie de Lixing, rattachée en 1795. On le voit, cet espace historique lorrain dépasse les limites de l'actuelle Région Lorraine car y sont notamment inclus le Bassigny, les pays de la Sarre appartenant autrefois au bailliage d'Allemagne et les cantons aujourd'hui alsaciens de Sarre-Union et de Drulingen. (Petiot)

Les conflits furent nombreux entre la France et la Lorraine. La ville de Marsal elle-même fut tour à tour rattachée au roi de France puis au duc lorrain. Ceci explique qu'elle fut fortifiée, avec ajouts de bastions.



Essai de reconstitution de la forteresse de Marsal.
Carte photographiée au Musée départemental du sel.
Photo fournie par l'auteur.

En février 1662 fut signé le traité de Montmartre. Charles IV, duc de Lorraine,

instituait le roi de France héritier des duchés de Lorraine et de Bar, dont il conserverait seulement la jouissance viagère. De son côté, le roi conférait à tous les princes de la maison de Lorraine, la qualité et le titre de princes du sang, aptes à succéder dans le cas où la lignée des Bourbons viendrait à manquer. (...) Pour garantie de la convention, [le duc] remettrait la ville de Marsal entre les mains du roi!

Il y eut encore de nombreuses péripéties, des tergiversations, des accrochages... En août 1663, Louis XIV fit investir Marsal, lui-même vint à Metz, et un nouveau traité, signé à Nomény (Meurthe-et-Moselle) le 4 septembre, livra la place aux Français.

1. Blogue : <http://enlorraine.unblog.fr/2010/12/23/charles-iv-1624-1675-et-louis-xiv/>, d'après la monographie d'Ernest Mourin, *Récits lorrains. Histoire des ducs de Lorraine et de Bar* (consulté le 11 juillet 2015.)

Une page du registre des affaires de justice de Marsal pour la période de 1663 à 1668 contient ces seules lignes :

Pour mémoire a la prosterité.

Le 18^e Aoust 1663 La ville de marsal a esté Investie et Blocquée par larmée du Roÿ de France commandé par mons^r le Mareschal de Laferté.

Le 4^e Septembre Suivant la garnison de Son altesse est Sortie de la d^e ville et celle du Roÿ y est entré par Traité fait entre Sa Majesté et Son altesse; Le Roÿ estant a Nomenÿ.

Une page en somme pour marquer le passage d'une administration à une autre...

Un tableau de Van der Meulen (1632–1690) représente la remise des clés de la ville à Louis xiv.

Jean de La Fontaine a consacré également quelques vers s'adressant au roi :

*Près de toi le pouvoir des plus ambitieux
A moins de fermeté que l'argile et le verre.
Marsal qui se vantait de te faire la guerre,
Baissant à ton abord son front audacieux,
Dès le premier éclair qui lui frappe les yeux,
Se rend et n'attend pas le coup de ton tonnerre.*

La ville

Que reste-t-il aujourd'hui de la ville que les soldats de Carignan-Salières ont pu connaître? D'abord la Porte de France avec ses deux arches et ses deux passages, l'un pour la place forte, l'autre pour le transport du bois et du sel.

Car le sous-sol de la région regorge de sources salées d'une teneur en sel trois fois plus élevée que la teneur en sel de la mer. Au vi^e siècle avant notre ère, la région est l'un des premiers centres industriels d'Europe pour cette denrée précieuse. La saumure récupérée est mise à chauffer, produisant des cristaux de sel mis en forme dans des moules en terre cuite ; ces moules sont ensuite brisés pour extraire les pains de sel. Un musée départemental du sel est installé dans la Porte de France.

Un autre monument que les soldats n'ont pu manquer de voir, et de fréquenter sans doute, est la collégiale Saint-Léger.

On y trouve quelques *obits* ou fondations établies par des habitants, particulièrement pour la célébration de messes après leur décès. On y voit aussi les gisants attribués à la famille de Salm (avec des bébés emmaillotés).

Une poterne (ou porte dérobée dans la muraille de la ville) est conservée.



Porte de France à Marsal.
Photo fournie par l'auteur.



Remise des clés de Marsal à Louis XIV. Tableau de Van der Meulen. Photo fournie par l'auteur.

Des casernes sont également visibles, mais elles n'existaient pas encore au moment de la présence dans la ville du régiment de Carignan. Les soldats étaient logés chez les habitants, comme on va le voir.

Les soldats dans la ville

Les pages du registre de justice de Marsal pour les années 1663 à 1668, qui suivent le *Mémoire à la prosterité* cité ci-dessus, retranscrivent l'ordonnance du 7 septembre 1660 concernant la *Maniere de Vivre des Troupes tant D'Infanterie que de Cavalerie que Sa Maj^{té} A Retenus sur pied dans les Lieux ou elles Seront mises en Garnison*.

Les soldats doivent payer *de gré à gré* tout ce qui leur sera fourni, dans la limite de trois deniers, au moyen des appointements et soldes qui leur sont accordés. Seule leur est fournie l'*ustancile* composée du lit garni de linceuls, et place au feu et à la chandelle de l'hoste selon sa commodité. Cette *ustancile* est fournie gratuitement et ne peut pas être convertie en argent, sous peine de cinq cents livres d'amende. Les soldats ne doivent commettre aucun désordre, ni excès ni violence, et ils ne peuvent pas prendre un autre logement que celui qui leur est donné par les maires, consuls, échevins ou principaux habitants des lieux chargés du logement.

L'ordonnance est publiée à la sortie de la messe paroissiale le 11 novembre 1663.

Une autre, du 4 novembre 1661, retranscrite également, rappelle ces dispositions. Il semble, au vu de la suite du registre, qu'elles ne furent pas bien respectées. Le 11 novembre 1663, il est rappelé que les soldats ne peuvent exiger rien d'autre de leurs hôtes que l'*ustancile*, et que les officiers ne peuvent *se faire bailler* bois, chandelle, huile, vinaigre, sel, poivre, ni aucune denrée, qu'en payant de gré à gré. Il est décidé de procéder à une nouvelle répartition des soldats, *indifféremment chez tous les bourgeois de la [...] ville*, sauf chez les gens de

justice qui doivent *vaquer avec soin au bien publicque*; les sergents de chaque compagnie seront tenus de remettre entre les mains du prévôt et des gens de justice le *controolle* de leur compagnie contenant les noms de chaque soldat. Dommage que ces documents ne nous aient pas été conservés! Il est interdit aux soldats de changer de logement *sans un billet de la justice*, ni de prendre quoi que ce soit dans les jardins de la ville et des environs *à peine de punition corporelle*.

Le logement des troupes dans les villes et paroisses a toujours causé de nombreux problèmes tant aux habitants qu'aux autorités. Le 30 décembre 1659, l'intendant de Champagne (province voisine de la Lorraine) fait état de plaintes qui lui sont parvenues: des officiers interdisent aux cavaliers, dragons et carabins² de leurs compagnies de payer les habitants des paroisses où ils sont logés, *pretendans les faire nourrir par lesdits habitans, & profiter de leurs payes*; d'autres envoient dans les paroisses plus de soldats à loger que le nombre fixé à *proportion de leur taxe*; des cavaliers, à leur arrivée,

n'ont voulu recevoir les logements qui leur ont esté offerts par les habitans d'icelles, se sont allez loger és Cabarets, où ils ont fait de grandes despenses, qu'ils veulent faire payer ausdits habitans, & se faire nourrir



Extérieur de la collégiale Saint-Léger de Marsal. Photo fournie par l'auteur.

2. Cavalerie légère escortant le roi et munie de carabines à canon court, ce qui permet de tirer tout en restant à cheval (Wikipedia).

*par iceux habitans pendant tout le quartier d'hiver
oultre leurs payes;*

certaines *commettent plusieurs violences & excès allen-
contre desdits habitans*; certains donnent de fausses copies
de leurs billets de logement, *bien que ce soit l'ordre que les
Billets soient deslivrez aux habitans en original. Ce qui, ajoute
l'intendant,*

*va tout à fait contre les intentions & le service de sa
Maisté, & à l'oppression de ses peuples, & qui cause-
roit dans peu leur ruine totale.*

L'intendant fixe alors le montant que les habitants doivent
payer pour chaque cavalier, dragon ou carabin monté ou à
pied, et interdit aux officiers de dépasser le nombre de soldats
qui doit être logé par paroisse; il interdit encore de changer de
logement, et *de commettre aucune violence ny excès allen-
contre desdits habitans, & de toutes autres personnes, à peine
de la vie*; enfin, il ordonne que procès-verbaux soient faits pour
toute contravention à son ordonnance et les coupables, punis.

D'autres habitants de Marsal que les gens de justice
peuvent être exemptés du logement des troupes. C'est le cas
de François Pierot, substitut du Procureur général de Lorraine
au bureau de Marsal; il rapporte que par un contrat de 1610,
Jacques Baret, de Marsal, a cédé au Gouverneur de la ville une
maison à la condition d'être déchargé de logement et de four-
niture pour gens de guerre. Le duc Henri a ratifié cet accord en
1616; Pierot demande que cette décharge lui soit confirmée, ce
qui est fait en mai 1664.

Les actes enregistrés à la suite de celui-ci témoignent de
conflits et de problèmes divers, certains étant liés aux faits
de guerre. Le 28 novembre, les laboureurs de Marsal rap-
pellent que la ville a été assiégée par les troupes du roi à par-
tir du 18 août; ils n'ont que peu de foin et de grains à cause
des pluies continuelles; ceux qui étaient restés dans les champs
ont été presque *gastéz, perdus, et mangéz par les Gens de
Guerre* qui faisaient le siège; *il n'y aurait plus guere despe-
rance d'en avoir*; ils demandent qu'un état des dégâts soit fait
pour leur servir en temps et lieu ce que de raison; le rapport
de visite indique que les laboureurs, en tout cas une partie,
tiennent à ferme [louent] des *gagnages* qui appartiennent à plu-
sieurs particuliers de Marsal et des environs et qu'il ne serait
pas juste de leur faire supporter la perte de revenu, sans consi-
dérer qu'avant l'arrivée des troupes et le siège, les laboureurs
avaient déjà

*enlevés et mis dedans les foings de leurs gagnages
et engrangez quelques bleds et grains, d'aucuns [cer-
tains] d'iceulx [ayant] estez negligents et peu diligent
à soigner de faire couper leurs grains et les charroyer
en assurance dans la ville, dans le doute quil scavoient
bien qu'il y avoit pandant ce temps;*

néanmoins, il est décidé que le *moyage*³ sera déduit d'un tiers
pour l'année en cours.

3. Lachiver: en Lorraine, loyer d'un bien rural payé en nature.

En avril 1664, les marchands et les sauniers *et autres
employez à la voiture du sel* se plaignent du mauvais état des
routes. Ils parlent de la *rupture des chemins*, ceux-ci n'ayant
pas été réparés pendant tout le temps de la guerre; marchands
et voituriers se voient à tout moment *en danger de rompre
leurs harnois, chars et charettes avec risques de leurs mar-
chandises*; ou ils sont obligés *de passer dans les terres voi-
sines et pays contigus*; les propriétaires se servent de ce pré-
texte pour arrêter *leurs chevaux et harnois*, ce qui jette les
voituriers dans l'embarras *et les dégoutte [...] tellement qu'ils
sont sur le point de laisser leur trafique*. Il est cependant rap-
pelé qu'une ordonnance du 18 mai 1628 avait déjà obligé de
réparer les chemins, et que *la négligence tolérée a fait mettre
en oubli le devoir* [des] *Communautés*.

La vie de la ville

D'autres pages du registre de justice traitent de divers problèmes
de la communauté, individuels ou collectifs. Ainsi du différend
opposant en mai 1664 la femme d'un soldat et un bourgeois
de la ville, celle-là ayant appelé celui-ci *plusieurs fois coquin
autant qu'il l'ait appelé[e] putain*. En juin 1665, la veuve d'un
cordonnier raconte qu'en 1651, chargée de sept enfants, elle fut
contrainte d'aller acheter des grains dans les villages pour vivre
avec sa famille et que, prise dans une embuscade, elle reçut un
coup de fusil à la jambe, qu'il fallut couper...

En janvier 1665, le prix de la viande est fixé, et il est
ordonné aux bouchers de la ville *de tenir leurs Estaux fournis
de bonne chair lealle [loyale] et marchande et de [ne] contre-
venir au present taxe sur peine de cinq frans demande*.

La taxe est revue en avril, et le prix des pains fixé: pain
*blanc fleure de farine bien cuit et bien boulangé, pain entre
bis et blanc, pain de retrait*⁴.

En mars 1665, le gouverneur fait état de la difficulté de
trouver du foin et du fourrage pour la subsistance des chevaux
à cause du prix excessif *que les particuliers qui en peuvent
avoir le veulent vendre à leur discretion et volonté*; le quintal
de foin est donc taxé, ceux qui en ont devant respecter cette
taxe et ne pas l'excéder *à peine d'amende*; ils peuvent cepen-
dant retenir ce qui leur est nécessaire pour la nourriture de
leur bétail.

Le 23 mars, le prévôt de la ville se plaint que le *meix*⁵
qu'il a près des remparts est *tellement rempli d'immondices
qu'il est tout gasté*; il demande que soit fermée une ruelle de
ville entre lui et ses voisins *affin d'empescher le port desdites
immondices*, sinon que commandement soit fait à tous ceux
qui ont porté lesdites immondices de lui payer des dommages
et intérêts, *et de les faire transporter dehors*.

4. Lachiver: blé qui n'était pas parvenu à sa grosseur normale lorsqu'il
a mûri, et qui donne une farine peu abondante et de qualité
inférieure.

5. Meix: terrain attenant à une maison.

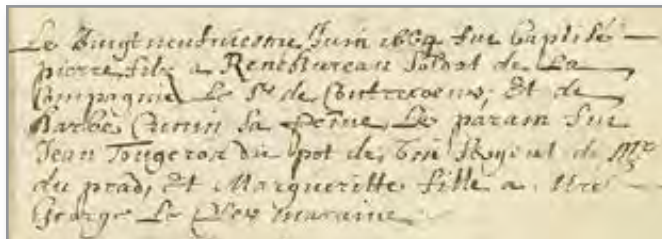
En avril, un habitant est condamné à six francs d'amende pour avoir blasphémé le saint nom de Dieu...

Certains soldats se marient sur place. C'est le cas de Pierre du Crot, soldat de la compagnie de monsieur Laneuville en garnison à Marsal, qui épouse le 31 août 1664 Anne Laurent, fille d'un autre soldat.

Le régiment de Carignan-Salières à Marsal

On ne sait pas quand ce régiment arrive à Marsal. Participe-t-il à la prise de la ville en août 1663? Dans les registres paroissiaux sont cités des soldats du régiment de la Reine, d'autres du régiment des Royaux...

Cependant, le 29 juin 1664 est baptisé Pierre Bureau fils de René Bureau — frère de Louis Bureau dit Sansoucy —, soldat de la compagnie de Contrecœur, et de Barbe Cunin; le parrain est Jean Tougeron dit Pot de vin, sergent de monsieur *Du Prad*. On sait donc qu'à cette date ces deux compagnies, Contrecœur et Du Prat, sont à Marsal. Cependant on ne retrouve pas les noms de ces deux soldats dans la colonie.



Acte de baptême de Pierre Bureau, extrait du *Registre paroissial de Marsal* AD 579 NUM 453 ED GG 3.

Photo fournie par l'auteur.

Il ne faut pas oublier que tous les officiers et soldats de ce qui composera en Nouvelle-France le régiment de Carignan-Salières ne sont pas à Marsal. En février 1655, trois compagnies viennent de Rennes à Saint-Jean-d'Angély rejoindre les troupes en marche. Jean Talon indique à son arrivée à La Rochelle que certaines compagnies ne sont pas complètes; dans sa lettre du 14 mai à Colbert, il dit qu'il a assisté à la revue des compagnies qui sont à bord de *L'Aigle d'or* et de *La Paix* et toutes [sont] complètes à une près. Et le 21 mai, dans une autre lettre, il écrit qu'il a invité les officiers du régiment à fortifier leurs compagnies dans lesquelles, ajoute-t-il, j'ay d'ailleurs fait entrer tous les hommes qui se sont présentés à moy.

De Marsal à La Rochelle

Les troupes doivent, pour leurs déplacements, suivre des itinéraires établis à l'avance pour permettre l'approvisionnement en vivres aux différentes étapes. Une ordonnance de décembre 1665 précise que les troupes doivent suivre la carte routière établie sous Louis XIII et ne s'en écarter sous aucun prétexte. L'intendant de la province traversée transmet aux responsables des communes l'information du passage avec ordre de prévoir les vivres et le logement.

Ainsi le 5 mai 1650, l'intendant de police, justice et finance en l'armée de la province de Champagne mande aux habitants de Chaumont (Haute-Marne)

de fournir et avancer devant Six Sepmaines deux cens quarante Six rations par jour pour Contribution de la Subsistance de trois Compagnies de Dragons du Sieur Lieutenant General Rosen logees cy devant au dit Chaumont Scavoir pour chacune ration vingt livres de foin, trois picotins en mesures d'avoine, deux pintes de vin ou un pot de mesure du lieu, trois livres du pain cuit entre bis et blanc, trois livres de chair bœuf, mouton, veau ou pourceau, et cinq Sols pour l'ustancile.

Ces rations doivent être fournies de six jours en six jours, ce qui signifie ici que le régiment va demeurer un certain temps dans la ville. Pour les habitants qui le préfèrent, les rations peuvent être payées en argent, vingt sols chacune, à quoi il faut ajouter cinq sols pour l'ustancile.

Les routes varient; certaines villes, cependant, se retrouvent sur le trajet de nombreuses troupes. Michel Langlois, dans son ouvrage *Le régiment de Carignan-Salière*, imagine le journal d'un officier du régiment racontant les étapes et les péripéties du trajet jusqu'à La Rochelle. J'ai trouvé pour ma part quatre itinéraires de troupes pour l'année 1674; un premier pour le régiment d'infanterie de la Couronne composé de 17 compagnies qui va de Bar-le-Duc (actuel département de Meuse) à Perpignan; un deuxième pour aller de Libourne à Nancy; un autre de Montdidier à Champlitte; et le dernier de Bordeaux à Belfort. Chaque jour, les troupes avancent d'environ 25 kilomètres; après quatre, cinq ou sept jours, elles restent une journée dans le même lieu. Les soldats sont logés chez les habitants. Des billets de rations sont distribués aux particuliers qui se font ensuite rembourser. J'ai trouvé un document de ce type, intitulé

Controole des Billets de rations delivrez aux par [ticuliers] cy apres qui ont Supporté Les logements des trois comp [ag] nies de Chevaux legers [...] en garnison en la Ville de Joinville le vendredy au Soir Vingt huictiesme Jour et Mois de Novembre 16quarante deux comportant pour chaque logeur le montant à payer. Joinville figure comme étape dans les quatre documents trouvés; dans trois sur quatre, les soldats y séjournent même une journée entière.

Les archives conservent ainsi de rares listes de noms de soldats (suivis pour la plupart de surnoms), vis-à-vis du nom de l'habitant chez qui chacun doit résider. (Pour Joinville, encore, en 1641, par exemple.)

Des conflits ne manquent pas de naître avec les habitants. On est parfois « prévenant »: le 16 avril 1650, le Lieutenant Colonel logé au Fauxbourg de la ville de Chaumont advertit les habitans de Reclancour, que pour assurer leurs biens, labourer en seureté, et n'estre courus d'aucuns gens de guerre, il est necessaire de venir prendre une Sauvegarde avec un Soldat,

qui demeurera dans le village Sans autre charge, que de nourrir le Chevalier; en retour, il leur promet toute seureté tant de sa part que des troupes voisines.

Dans leurs déplacements, les soldats commettent parfois des exactions. Ainsi, en juin 1643, le régiment de Grancey, sortant dudit Joinville pour aller en la Ville de St Dizier ou il se devoit rendre ledit Jour pour y loger et prendre Etappe selon l'ordre qu'il en avoit de Sa Majesté, s'arrête à « Ragecourt » (Rachecourt) et Breuil et y commet de grandes degatz dans les champs empouillez en bleds, y fait pasturer les chevaux et quantite de bœufs vaches et moutons qui estoient a la suite dudit regiment, brûle quantite de charrues et autres ustanciles servant a labourer la terre...

Des événements violents marquent le passage du régiment de Carignan-Salières à Marchenoir à la fin de janvier, et à Saint-Jean-d'Angély fin février (assassinat d'un sergent de la compagnie Rougemont par les enfants d'un gentilhomme des environs).

Migrants originaires de Marsal

Aucun soldat de Carignan-Salières établi en Nouvelle-France n'est originaire de Marsal. Le fichier *FrancoGène* donne le nom d'un migrant originaire de la ville: il s'agit de François Husson, fils de François et Marie L'Homme, né vers 1740, qui se marie à Contrecoeur le 12 novembre 1764 avec Catherine Saint-Romain. Le couple n'a qu'une fille, décédée à moins d'un mois. Une plaque a été posée le 20 juin 2015 à Marsal au portail de ce qui serait une ancienne caserne près de la porte de Bourgogne (dont il ne reste rien): elle rend hommage aussi à Marie-Françoise Henry, mariée à Saint-Charles-des-Allemands en Louisiane le 18 juin 1754 avec Joseph Mayr et remariée à la Nouvelle-Orléans le 27 janvier 1761 avec Nicolas Dufour (renseignements pris dans le fichier *FrancoGène*). Y figure également le nom d'Antoine Édaine venu dans la colonie en 1756; l'ouvrage *Combattre pour la France en Amérique* sur les «soldats de Montcalm» indique qu'Édaine (Edel) est né à Marsal en 1730, et décédé en France. Je n'ai pas vérifié ces origines dans les actes de Marsal.

SOURCES:

– Archives départementales de Haute-Marne, Cotes: E dépôt 277 et 281, XVI^e–XVIII^e siècles, Joinville, Affaires militaires.



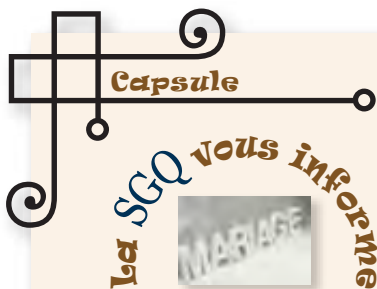
Plaque commémorative à Marsal.

Photo fournie par l'auteur.

- Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, Cotes: 3 E 928 notaire Théodore Blaise à Marsal 1660–1666; 36 B art 20 Justice de Marsal 1663–1668.
- *Fichier FrancoGène*, par Internet.
- *Fichier Origine*, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, en collaboration avec la Fédération française de généalogie, version 46–25 avril 2015 (www.fichierorigine.com).
- FOURNIER, Marcel, dir. *Le projet Montcalm. Combattre pour la France en Amérique. Les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755–1760*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, 631 p.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes de la Nouvelle-France 1665–1668*, Éditions Histoire Québec, 2014, 128 p.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665–1668*, Drummondville (Québec), La Maison des ancêtres inc., 2004, 517 p.
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*. Seconde édition refondue et augmentée, Paris, Fayard, collection Les indispensables de l'histoire, 2006, 1438 p.
- PETIOT, Alain. *Les Lorrains et les Habsbourg*, Éditions Mémoire et documents, 2014, 2 tomes. Description de la Lorraine dans l'Avant-propos.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

belleau.romain@gmail.com



Mariages du Québec 1926-1997

Cette base de données contient environ 2,5 millions d'inscriptions, soit la très grande majorité des mariages survenus au Québec entre 1926 et 1997. Sa consultation est réservée exclusivement à nos membres qui possèdent leur identifiant et leur mot de passe.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SGQ: www.sgq.qc.ca. Après vous être identifiés, choisissez l'onglet **Bases de données**, «Nos bases de données» puis cliquez sur «Mariages du Québec 1926-1997».



Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Leçon de paléographie :

- La règle de base, c'est de transcrire le plus fidèlement possible le document, particulièrement la ponctuation, les majuscules et les mots liés.
- La présence de plusieurs majuscules qui ne sont pas toujours placées au bon endroit, est classique dans les textes de l'époque. Il faut s'y faire et les transcrire telles qu'elles sont.
- Beaucoup de mots sont liés et le prêtre sulpicien Gabriel de Queylus ne signe pas.
- L'année est donnée au haut de la page du registre: 1658.
- Le mot onzième est écrit avec un « u » et le « è » est remplacé par « es ».
- La marge est tronquée sur cet exemple.
- La difficulté ici est le jour de naissance. Ça pourrait être un 3 ou un 5. Le PRDH dit le 5 et le *Dictionnaire biographique du Canada* dit le 3. Le PRDH étant généralement plus fiable, j'ai choisi le 5.

Conclusion : Il faut vérifier d'autres sources avant de terminer sa transcription. Elles sont toutes bonnes mais aucune n'est parfaite... Je privilégie le PRDH.

Solution de l'exercice n° 1 paru dans la revue *L'Ancêtre*, n° 311

ce Juchereau
B

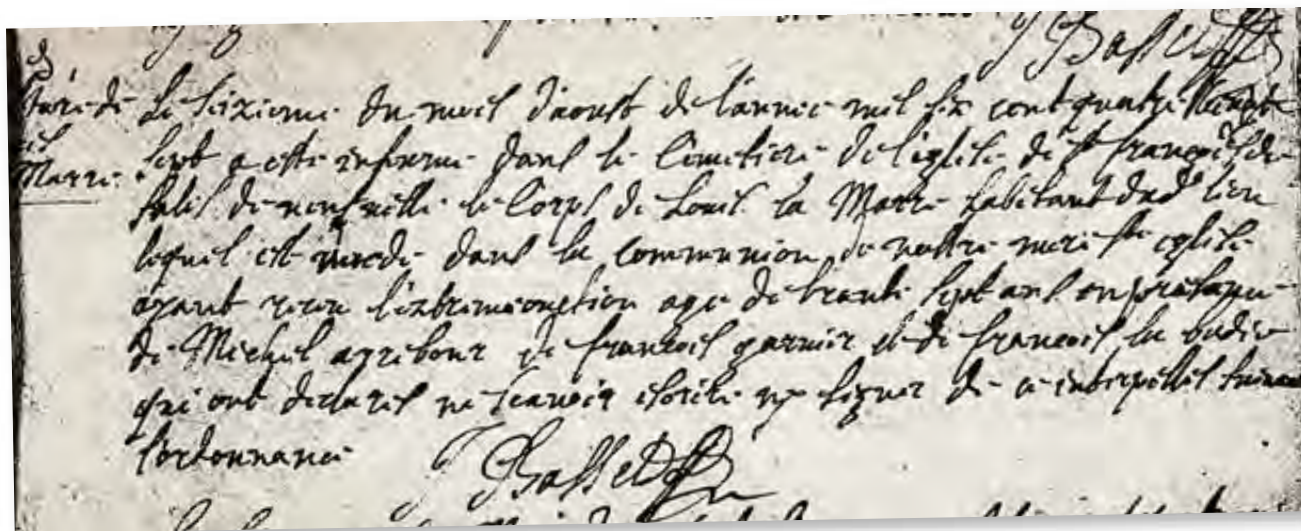
- 1 Le unzième Jour du mois d'aoust fut apporté
- 2 en cette paroisse un garçon né le 5^e d'unesme
- 3 Moys du Mariage de Nicolas Juchereau S^r de S^t
- 4 Denys et de Marie Giffard, et par moy Gabriel
- 5 de Queylus Solemnellement baptisé, Ses parrains
- 6 ont esté Jean Juchereau Sieur de la Ferté et
- 7 Marie le Neuf femme de M^r de Becancour, le nom
- 8 d'Ignaceluy a esté donné ./.

Leçon d'histoire :

Les fils de Jean Juchereau, seigneur de Maure, Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis, et Jean Juchereau, sieur de la Ferté, ont épousé respectivement Marie-Thérèse et Marie-Françoise Giffard, filles de Robert Giffard. Ignace Juchereau, fils de Nicolas, deviendra Ignace Juchereau sieur Duchesnay, seigneur à Beauport jusqu'à son décès en 1715. Il avait épousé Marie-Catherine Peuvret, fille de Jean-Baptiste Peuvret sieur de Mesnu, greffier au Conseil souverain et seigneur de Gaudarville. Ils auront 17 enfants. C'est par le couple Juchereau-Peuvret que le nom *Juchereau* s'est perpétué au Canada. *Dictionnaire biographique du Canada*

Exercice n° 2: Une sépulture à Saint-François-de-Sales, Neuville, 1687.

Source : *Ancestry.ca*



Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

Yves Bernier: un juriste au travail soigné

J'avais beaucoup entendu parler de lui. Surtout par des membres du Barreau. J'ai dû lire quelques-unes de ses opinions juridiques et de ses décisions en appel. Cela doit faire dix ans. J'étais au service à la clientèle au Centre de documentation Roland-J.-Auger de la Société de généalogie de Québec quand arriva un membre que je ne connaissais pas. Son nom: Yves Bernier. D'une exceptionnelle discrétion. Le regarder étudier un texte nous plongeait dans l'univers des chercheurs bénédictins à la patience infinie. J'aurais déploré que le lectorat de **L'Ancêtre** ignore sa carrière professionnelle après avoir lu un mot de son ascendance paternelle.

Mariage à Saint-Roch de Québec

Le 12 avril 1915 à l'église Saint-Roch à Québec

après la publication d'un ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale ainsi qu'au prône de la messe paroissiale de Notre-Dame de Lévis [...] entre Joseph-Hyppolite-Henri de St-Aubin Bernier, avocat [...] majeur, et Marie-Yvonne-Marguerite Picard. [...] fille majeure de Joseph Picard et de Virginie Laroche, de cette paroisse [...] vu la dispense des deux autres bans [...] accordée par Monseigneur Cyrille-Alfred Marois, Vicaire Général, [...] ne s'étant découvert aucun autre empêchement...

le célébrant, se déclarant dûment autorisé et curé de Saint-Joseph de Lévis reçoit leurs consentements et les déclare mari et femme. Il s'agit ici des parents du juge Bernier. Les époux ainsi que leurs pères et témoins signent.

Il est intéressant de dire comment: pour le père de l'époux, comme l'on s'y attend, Alphonse Bernier; l'époux: Henri de St-Aubin Bernier; le père de l'épouse: Joseph-Noël Des Troismaisons dit Picard; l'épouse: Yvonne Picard. Suit celle de V.-A. de Billy, associé professionnel de l'époux. Leur étude comprenait aussi Albert Sévigny, alors vice-président de la

Chambre des communes, puis juge en chef de la Cour supérieure en 1921. Henri de St-Aubin Bernier étant directeur de la Traverse de Lévis, il conserva toujours sa résidence sur la rive sud du Saint-Laurent, même si l'étude était à Québec. Le célébrant est l'abbé Hippolyte Bernier (Lévis, 1854 – Lauzon, 1942).

Union à Matane

C'est en l'église Saint-Jérôme à Matane que le 30 juin 1886 les grands-parents du juge Bernier se sont unis. Là, après la publication d'un ban au prône à Matane et à Notre-Dame-de-Lévis, Louis-Marie Joseph Alphonse Bernier, majeur, écuyer, avocat, épouse Marie Delvina Amanda de St-Aubin, mineure, fille de Didime Ferdinand, écuyer, notaire, et Zoé Lacroix. Il y eut dispense des deux autres bans accordée par l'évêque de Saint-Germain de Rimouski, Jean Pierre-François Langevin. Les parents de l'épouse mineure ont consenti au mariage de leur fille. Le père de l'époux est témoin de son fils; le notaire de St-Aubin, celui de sa fille. Le célébrant souligne les présences de Zoé Lacroix, mère de l'épouse, Herman de St-Aubin, frère de l'épouse, puis de François-Xavier Rinfret et de plusieurs amis de l'époux et de l'épouse. Je lis les signatures des époux, des parents de l'épouse, du frère et témoin de l'époux, J.E. Larrirer (?), L. Rouleau, prêtre, chanoine, et Hippolyte Bernier célébrant nommé précédemment. Il se déclare prêtre du Séminaire de Québec et il est le frère de l'époux.



Yves Bernier.

Source: DESLAURIERS, Ignace-J., J.C.S. *La Cour supérieure du Québec et ses juges, 1849 – 1^{er} janvier 1980*, Québec, ministère de la Justice, 1980, 252 p.

Célébration à Notre-Dame-de-Lévis

Le 10 février 1858, les bisaïeux paternels du juge Bernier scellaient leur union après la publication de deux bans localement et à Notre-Dame-de-Québec; *Monseigneur l'Administrateur* leur avait accordé la dispense de la publication du troisième aux deux endroits. Ils sont Louis-Joseph Augure Bernier, majeur, écuyer, avocat, et Marie-Malvina Turgeon, mineure, fille de Simon, cultivateur, et Pélagie Paradis. Même si l'épouse

est mineure, il n'y est pas fait mention d'autorisation parentale. L'officiant affirme que les personnes présentes signent. Je lis les signatures des époux, suivies de la marque du père de l'époux, Hyppolite Bernier, puis les signatures de Caroline Turgeon, Flavie Turgeon, Marie-Henriette Turgeon, G. Turgeon, Onésiphore Turgeon, J.-B.-G. LeGendre et de James Aliva, jr (?). Clôt l'acte Charles-Honoré Laverdière, prêtre (Château-Richer, 1826–Québec, 1873).

Mariages à L'Islet

Le 18 août 1818, à la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à L'Islet, les trisaïeux du juge Yves Bernier sont devenus mari et femme : Hyppolite Bernier, agriculteur, majeur, épouse Marie-Anastasie Carron, majeure, fille de Michel, agriculteur, et Marie-Marthe Carron. Les parents de l'époux sont de Cap-Saint-Ignace. Le mariage ayant été publié trois fois à L'Islet, je conclus que l'époux était alors de là, lui aussi. Il y a autorisation parentale. Je n'en vois pas la raison car ils sont tous deux majeurs. À moins qu'alors, une législation canonique ou civile ait imposé un âge plus élevé. Le célébrant écrit *Lislette, Notre-Dame de bon secours*. Il indique qu'à l'exception d'une personne nul n'a su signer. Aussi, je lis la signature de Marie-Aline Bernier, précédant celle du célébrant : Jacques Panet, curé (Québec, 1745–Québec, 1833). Ce dernier a indiqué les présences du côté de l'époux, du père de ce dernier et de Louis-François Bélanger, ami ; du côté de l'épouse, du père de celle-ci, de Christophe Carron, son frère, et de plusieurs autres.

En la même paroisse, les quadrisaïeux du juge Bernier, Paul Bernier, capitaine de milice, dont les parents sont décédés et originaires de Cap-Saint-Ignace, et Marie-Archange Couillard-Després, fille du sieur Jean-Baptiste et Joseph Pin, ont contracté leur union le 20 novembre 1792. Aucune indication d'âge ni d'occupation. Trois bans ont précédé la cérémonie. Les époux ont obtenu de l'évêque M^{gr} Jean-François Hubert, de Québec, une dispense de parenté au quatrième degré. Sont soulignées les présences de deux frères de l'époux, soit Germain et Louis-Alexandre Bernier, du père et du frère de l'épouse, ce dernier homonyme de son père. Plusieurs parents et amis présents ont dit ne savoir signer, dont l'époux. Signent :

l'épouse, le père de l'épouse et le célébrant curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours à L'Islet, Jacques Panet.

À Cap-Saint-Ignace

Le 21 novembre 1756, il y a contrat de mariage devant le notaire Joseph Dionne. Jean-Baptiste Bernier prend pour épouse Geneviève Mignault dit Labrie, fille de Charles et Marie Madeleine Aubé-Aubert. Ce sont d'autres ancêtres du juge Bernier. Les copies tant civiles que religieuses n'étant pas disponibles, je n'ai pu établir qui étaient présents. Le Programme de recherches en démographie historique (PRDH) n'a pu m'aider.

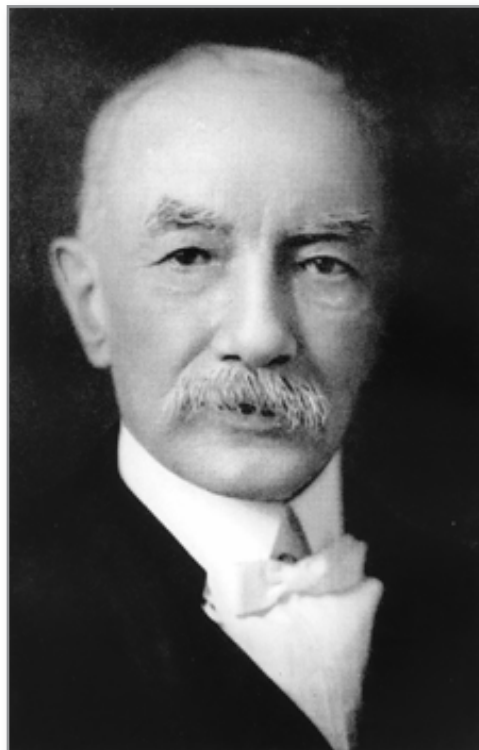
Le 24 novembre 1723 à Cap-Saint-Ignace, deux jours après la signature d'un contrat devant le notaire royal Abel Michon, en exercice à Montmagny de 1706 à 1749, l'ancêtre de la génération précédente, Alexandre Bernier épouse Marie-Louise Fortin, fille d'Eustache et Louise Cloutier. Au moment de la rédaction de ce texte, il semble que cet acte ne soit pas non plus disponible. Les renseignements que je puis fournir viennent donc du contrat de mariage où je lis les signatures de l'épouse, de son père et de Jean Gamache, avant celle du notaire.

C'est encore à Cap-Saint-Ignace, à la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola, que le couple précédent avait fait part de son intention de vie commune le 25 octobre 1694 quand Charles Bernier, âgé de 32 ans, a pris pour femme Anne Lemieux, âgée de 15 ans, fille de Guillaume et Élisabeth Langlois. Tous sont de la même paroisse. Un ban a été publié, dispense des deux autres accordée par *Monseigneur de Québec*. Sont présents à part les époux : les pères des conjoints, Jacques Couillard, sieur Després et Claude Guimont. Le PRDH note aussi la présence des mères des nouveaux conjoints.

Ont signé : les pères, Claude Guimont, Guillaume, Jacques Couillard ; les époux ont déclaré ne le savoir. Le célébrant l'abbé Pierre de Francheville (Trois-Rivières, 1649–Montréal, 1713) déclare exercer les fonctions curiales dans la paroisse.

À Notre-Dame-de-Québec

C'est à l'église de Québec que le premier mariage de cette lignée a été célébré en Nouvelle-France. Le 23 juillet 1656, Jacques Bernier dit Jean de Paris épouse Antoinette Grenier. Je n'ai pu



Juge Alphonse Bernier.
Source : ROY, Pierre-George. *Les juges de la province de Québec*, SAG-PQ, 1933, 590 p.

lire cet acte. C'est le PRDH qui vient à mon aide. J'y apprend que Jacques est le fils d'Yves Bernier et Michelle Tréviêt, de Saint-Germain-l'Auxerrois, ville et évêché de Paris; Antoinette, fille de Claude Grenier et Catherine (nom de famille omis), paroisse de Saint-Laurent, ville et archevêché de Paris. Le célébrant est Jérôme Lalemant (Paris, 1611–Québec, 1673). Sont présents, outre les époux, leurs pères et mères respectifs ainsi que Jean de Lauson et le sieur d'Auteuil.

Baptême, mariage, études et carrière professionnelle du juge Bernier

Le juge Yves Bernier est né à Lévis le 17 février 1916 de l'union, nous le savons, de l'avocat Henri Bernier et de dame Yvonne Des Troismaisons dit Picard. Baptisé le lendemain à Notre-Dame-de-Lévis, il a pour parrain et marraine ses grands-parents paternels: Alphonse Bernier et Amanda de St-Aubin Bernier qui signent, suivis de l'officiant Hippolyte Bernier qui se déclare curé de Saint-Joseph de Lauzon.

Le 8 juin 1942, Yves Bernier a épousé en l'église Saint-Joseph à Lauzon, municipalité faisant maintenant partie de Lévis, Victoire Bernier, fille de Joseph et Marie Lambert. Joseph Bernier est originaire de Hawkesbury dans l'Ontario francophone, à une centaine de kilomètres d'Ottawa. Son mariage étant postérieur à 1941, je ne puis avoir accès à l'acte de célébration. Effet du Code civil du Québec entre en vigueur le 1^{er} janvier 1994, vu que cela est un renseignement personnel. Les journaux du temps ne m'ont fourni aucune description du mariage.

Bachelier ès arts du Petit Séminaire de Québec en 1937, Yves Bernier fut admis au Barreau en 1940 après son cours de droit à l'Université Laval; en 1941, il a ajouté à ses diplômes un baccalauréat en Sciences sociales, politiques et économiques de la même université. Il a été lieutenant-colonel des Forces armées canadiennes. Il a d'abord exercé le droit avec son père Henri Bernier au 116, côte de la Montagne, près de la rue Notre-Dame, ensuite en société avec les avocats Richard Alleyn et Alexandre Labrègue; c'était l'étude Alleyn, Labrègue & Bernier au 126, rue Saint-Pierre; puis, jusqu'à sa nomination à la Cour supérieure, au 51, rue des Jardins dans l'étude Labrègue, Bernier et Marseille; le prénom de ce dernier est Pierre. Si l'exercice professionnel est toujours à Québec, sa résidence est sur la rive sud, rue Saint-Joseph à Lauzon, maintenant un secteur de Lévis.

Il a donc œuvré dans trois secteurs de la magistrature: Cour de l'échiquier, devenue Cour fédérale, Cour supérieure et Cour d'appel. De plus il a siégé à la Cour d'Amirauté et au Tribunal d'appel de la Cour martiale du Canada. Partout, il a excellé.

Le Rapport sur le pilotage, résultat de la Commission d'enquête, dont il a assumé la présidence de 1962 à 1971, retient particulièrement l'attention. Selon un texte signé par Nathalie Côté dans le quotidien *La Presse* le 23 septembre 2013, il a établi la base du pilotage maritime tel qu'on le connaît. C'est le point d'ancrage de la *Loi sur le pilotage* (loi fédérale).

Décès du juge Bernier

Le juge Yves Bernier est mort le 8 décembre 2013. Les regrets ont été unanimes. Son épouse Victoire, de patronyme Bernier elle aussi, l'avait précédé le 2 janvier 1998. Quelle épreuve pour un couple si uni. Trois enfants lui survivent: Marie-Josée, médecin, épouse du Dr Jacques Smith, de l'Institut Mayo de Rochester, Minnesota, Simon, du monde des affaires et Pierre, détenteur d'un diplôme en génie forestier.

MÉDIAGRAPHIE

- ALLAIRE, Jean-Baptiste-Arthur. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910–1934, 6 vol.
- Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ Québec) jusqu'à 1900.
- BMS à la Société de généalogie de Québec (SGQ) jusqu'à 1941.
- CÔTÉ, Nathalie. «Yves Bernier: acteur important des mondes juridique et maritime», *La Presse*, 23 décembre 2013.
- DESLAURIERS, Ignace-J. *La Cour supérieure et ses juges, 1849–1^{er} janvier 1980*, Québec, ministère de la Justice, 1980, 252 p.
- INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN. *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760–1935)*.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, PUM, 1983, 1176 p.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres inc., vol. I, 1999, (p. 170 sur l'ancêtre Jacques Bernier).
- *Revue du Barreau*, vol. 4, 1944, p. 514–517, au sujet d'Alphonse Bernier.
- *Idem*, vol. 16, 1956, p. 487–488, sur Henri Bernier.



MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DU JUGE YVES BERNIER

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
BERNIER Yves (Henri; PICARD Yvonne)	1942-06-08 Saint-Joseph, Lauzon	BERNIER Victoire (Joseph; LAMBERT Marie)
BERNIER Henri (Alphonse; de St-AUBIN Amanda)	1915-04-12 Saint-Roch de Québec	PICARD Yvonne (Joseph-Noël; LAROCHE Virginie)
BERNIER Alphonse (Augure; TURGEON Marie-Malvina)	1886-06-30 Saint-Jérôme de Matane	de ST-AUBIN Marie Delvina Amanda (Didime Ferdinand; LACROIX Zoé)
BERNIER Louis-Joseph Augure (Hyppolite; CARRON Anastasie)	1858-02-10 Notre-Dame-de-Lévis	TURGEON Marie-Malvina (Simon; PARADIS Pélagie)
BERNIER Hyppolite (Paul; COUILLARD-DESPRÉS Archange)	1818-08-18 Notre-Dame-de-Bon-Secours, L'Islet	CARRON Anastasie (Michel; CARRON M.-Marthe)
BERNIER Paul (Jean-Baptiste; MIGNAULT-LABRIE Geneviève)	1792-11-20 Notre-Dame-de-Bon-Secours L'Islet	COUILLARD-DESPRÉS M.-Archange (Jean-Baptiste; PIN Josephthe)
BERNIER Jean-Baptiste (Alexandre; FORTIN Marie Louise)	1756-11-21 Ct de mariage	MIGNAULT-LABRIE Geneviève (Charles; AUBÉ-AUBERT Madeleine)
BERNIER Alexandre (Charles; LEMIEUX Anne)	1723-11-24 Saint-Ignace-de-Loyola, Cap-Saint-Ignace	FORTIN Marie Louise (Eustache; CLOUTIER Louise)
BERNIER Charles (Jacques; GRENIER Antoinette)	1694-10-25 Saint-Ignace-de-Loyola, Cap-Saint-Ignace	LEMIEUX Anne (Guillaume; LANGLOIS Élisabeth)
BERNIER DIT JEAN DE PARIS Jacques (Yves; TRÉVILET Michelle)	1656-07-23 Notre-Dame-de-Québec	GRENIER Antoinette (Claude; [nom omis] Catherine)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
ibarabe@bell.net

Errata

Deux coquilles se sont glissées dans la version imprimée du volume 41, numéro 311, été 2015, de la revue **L'Ancêtre**.

- Dans l'article de M. Marius Damboise, à la page 279, colonne de gauche, deuxième ligne du second paragraphe, deux mots – septembre 1684 – ont été accidentellement supprimés. On aurait dû lire : *serait arrivé à Québec en septembre 1684 comme membre des troupes de la Marine*.
- De même, à la page 290, dans le texte de M. Marc Moreau, à la cinquième ligne du troisième paragraphe de la section *Petite histoire de l'ancêtre Jean Moreau dit Lagrange*, on aurait dû lire *le 23 octobre 1665* et non *16658*.

La version numérique corrigée est disponible sur notre site Web.

Les archives vous parlent de...

Réнал Lessard (1791), Coordonnateur, BAnQ Québec,
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La concession des terres dans les cantons

Les chercheurs voulant retracer l'histoire d'une terre sont de plus en plus nombreux. Il est important de savoir que deux modes principaux de concession des terres ont été implantés au Québec depuis plus de trois siècles : les seigneuries et les cantons. Le long du Saint-Laurent et de ses principaux affluents, plus de 200 seigneuries sont concédées aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Sous la domination anglaise, la propriété seigneuriale est maintenue quoique certains droits seront abolis en 1854. Toutefois, dès le 7 décembre 1763, Murray reçoit l'avis d'établir des cantons de dimension et d'étendue suffisantes aux endroits qu'il jugera les plus favorables. En donnant ces instructions, le gouvernement impérial britannique désire introduire les principes d'établissement de *townships désignés depuis le milieu du XIX^e siècle comme cantons* et de concession des terres sous la tenure du franc et commun socage (libres de droits).

Un canton est théoriquement une portion de territoire d'environ 10 milles sur 10 milles, divisée en rangs et en lots. Toutefois, selon la topographie des lieux, les cantons ont souvent pris des formes et des dimensions variables. Le *Répertoire des cantons du Québec* (www.mern.gouv.qc.ca/publications/foncier/arpentage/cantons.pdf) est disponible en ligne. Parmi les documents liés à la création des cantons

conservés à BAnQ Québec, dans le fonds du ministère et en partie par Bibliothèque et Archives Canada, on retrouve les projets de subdivision d'un canton (diagrammes), l'arpentage primitif faisant suite au diagramme, les plans et les carnets de notes (*field books*). Ces derniers sont précieux puisqu'ils peuvent contenir des informations sur l'état des lieux (essences forestières, présence amérindienne, squatters, etc.) et sont, pour la plupart, disponibles en ligne dans Pistard (E21, S60, SS3).

Seulement quelques cantons seront établis dans les années qui suivent la Conquête et ce ne sera véritablement qu'à la fin du XVIII^e siècle que le système se mettra en place. Il y aura un peu plus de 1500 cantons au Québec finalement. Contrairement au régime seigneurial, les lots sont concédés par l'État et non par un seigneur — quoique l'État puisse être seigneur — d'où l'intérêt des archives gouvernementales possédées par BAnQ Québec.

Au départ, les terres sont concédées gratuitement par le Comité des terres, et les lettres patentes émises rapidement à ceux qui en font la demande. Dans certains cas, la concession de terres vise à récompenser des militaires ou des Loyalistes fidèles à la Couronne britannique. Le système des *leaders and associates* permet aussi à un groupe d'obtenir des quantités importantes de terres, engendrant un vaste problème de spéculation foncière puisque l'usage de prête-noms était répandu. Afin de contrôler les abus observés dans la concession des terres publiques, des billets de concession (*tickets of location* ou billets de location) sont donnés à partir de 1818. Ce sont des ventes conditionnelles. Pour obtenir un titre définitif (lettres patentes), des conditions doivent être remplies. À partir de 1826, la réglementation décrète alors que les terres seront vendues aux enchères et payables par versements. Des agences locales sont établies vers 1822. À l'image de Séraphin Poudrier, le célèbre agent des terres imaginé par Claude-Henri Grignon, l'agent des terres joua un rôle important. Malheureusement, il ne subsiste guère d'archives de ces agences, sauf les documents envoyés au gouvernement.

Il est à noter que les documents sur les lots conservés par le gouvernement québécois sont regroupés dans un dossier à partir de 1917, mais qu'auparavant les pièces étaient dispersées entre plusieurs séries documentaires. Pour gérer les terres publiques concédées et pour structurer les documents s'y rattachant, le Terrier de la Province est établi vers 1850 et la province est divisée administrativement en deux : Branche est et Branche ouest. Le Terrier comporte des registres et des dossiers classés à BAnQ Québec, dans les fonds du ministère de



Billet de concession,
10 novembre 1827.
Source : Réнал Lessard.



Billet de concession, 23 mai 1922. Source : Rénald Lessard.

l'Agriculture (Eg, S101) et du ministère des Terres et Forêts (E21, S64). La porte d'entrée du Terrier est d'abord constituée par les terriers (*Land rolls*) organisés par canton, par rang et par lot (E21, S64, SS7 et 8) et les terriers spéciaux aussi pour les Autochtones (Réserves des Sauvages), îles, villages et villégiatures. Plusieurs générations de terriers se sont succédé. On retranscrivait un terrier lorsqu'il était trop raturé et difficile de consultation, mais cette retranscription ne touchait que les informations encore utiles à l'Administration, d'où la nécessité de consulter tous les terriers touchant un canton pour relever toutes les références relatives à un lot. Le Registre du Domaine de l'État, mis sur pied en 2002, est un nouveau registre informatisé qui joue le même rôle que les terriers traditionnels, mais il n'est pas accessible directement aux chercheurs. Il permet de consigner, de conserver et de rendre public l'ensemble de l'information foncière relative aux terres du domaine de l'État.

À partir de tous ces terriers, il est ensuite possible de repérer des dossiers contenant les comptes rendus des agents (rapports mensuels) (Eg, S101, SS5), des registres comptables liés à la perception des droits (Eg, S101, SS10), des registres et des dossiers liés aux transports de titres (E21, S64, SS10, SSS6 — registres — et Eg, S101, SS8 — dossiers), des registres et des dossiers d'adjudication (annulation de concessions, reprises de lots puis nouvelle concession) (E21, S64, SS8, SSS3 — registres — et Eg, S101, SS3 — dossiers), des registres sur les réserves du clergé et de la Couronne (E21, S64, SS10, SSS7 et Eg, S101, SS10), des registres d'arrêtés en conseil (Ordres en conseil) (Eg, S101, SS6), des dossiers intitulés *Scrap* (certains documents financiers — bordereaux de paiements) (Eg, S101, SS20, SSS4) et des registres et des dossiers de correspondance reçue, connus sous le nom « Vieux dossiers » (Eg, S101, SS2, SSS1 et Eg, S101, SS2, SSS2). Très riche entre 1826 et 1852, la série « Vieux dossiers » concerne autant les mines d'or, les demandes de terre, les licences pour coupes de bois, les chemins de colonisation que la concession des terres.

Mentionnons quelques registres particuliers : *Gaspé Lands Claims* — Adjudications de la Gaspésie) et des dossiers liés à la Gaspésie (Eg, S101, SS2, SSS1 — 1984-11-011/216; E21, S64, SS10, SSS5; ZC2, S3, SS2), les registres des concessions gratuites

(*Free grants*); soldats, miliciens, familles de douze enfants et plus, le long de certains chemins (Kennebec, Taché, etc.) (Eg, S101, SS4 et E21, S64, SS10, SSS3). Un fichier touchant les 4977 familles de douze enfants et plus qui ont transmis un dossier de demande est accessible en ligne sur le portail de BAnQ, onglet Généalogie (www.banq.qc.ca/portail/dt/genealogie/inst_recherche_ligne/instr_demande_de_terre/demande_de_terre.jsp):

Les demandes d'octrois gratuits de terres aux familles de 12 enfants vivants en vertu de la loi de 1890 du premier ministre Honoré Honoré Mercier.¹

Les registres de billets de concession n'existent qu'à partir de 1937 (Eg, S101, SS7). Toutefois, pour la période antérieure, des exemples de billets de location, originaux et copies, pour la période 1790–1966 ont été conservés (1993-10-008/150 à 152). Les registres des ventes contiennent aussi une bonne partie des informations se trouvant sur le billet (E21, S64, SS10, SSS1 et E21, S64, SS10, SSS2) et peuvent servir à dater la concession initiale d'une terre. Il faut noter qu'entre le billet de concession et la lettre patente, il peut s'écouler plusieurs dizaines d'années, et la terre peut avoir été cédée ou reprise par le gouvernement plusieurs fois. La date du billet est généralement la date la plus proche de l'établissement.

Pour retracer rapidement les lettres patentes émises avant 1891, il faut consulter l'ouvrage suivant : LANGELIER, Jean-Chrysostome. *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec de 1763 au 31 décembre 1890*. Québec, Charles-François Langlois, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine, 1891, 1921 p. Disponible dans *Ancestry* et sur le site d'Archives.org www.archive.org/stream/cihm_09831#page/n23/mode/2up. Pour la période subséquente, le chercheur doit se référer à des index disponibles sur microfilm (M15/52, 67 à 94).

Les chercheurs trouveront des informations complémentaires dans la Collection numérique et dans Pistard (Cartes et plans, répertoires et actes de notaires numérisés) disponibles sur le Portail de BAnQ. Enfin, signalons l'utilité des procès-verbaux d'arpentage. Une base de données est disponible sur place à BAnQ Québec : 20 000 références à des procès-verbaux d'arpentage conservés par BAnQ Québec (1667–1900). Elle est exhaustive jusqu'en 1820.

Chercher les propriétaires initiaux d'une terre, la localisation du lieu où vivaient nos ancêtres ou encore la liste des premiers occupants d'un rang ou d'une paroisse se révèle riche, en zone des cantons, d'une consultation du « Terrier de la Province » et des documents qui s'y rattachent. Les documents sont là; il ne manque que la curiosité et la patience des chercheurs pour les exhumer et donner un visage nouveau à la vie de nos ancêtres.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

Rénald Lessard : renald.lessard@banq.qc.ca

1. LESSARD, Rénald. « Les archives vous parlent... », chronique rédigée avec la coll. de Renée Lachance, *L'Ancêtre*, vol. 29, n° 4, été 2003, p. 341–342.



Service d'entraide

André Dionne (3208)

Alain Gariépy (4109), rédacteur de la chronique

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Le service d'entraide permet aux membres en règle de la SGQ de demander l'aide de nos chercheurs pour obtenir des réponses à leurs interrogations. Les questions et les réponses sont publiées dans la revue **L'Ancêtre**. Pour recevoir plus rapidement une réponse à leur demande, les membres doivent indiquer leur adresse courriel. Les questions peuvent être déposées à la SGQ ou envoyées par courriel à : sgq@uniserve.com.

Afin de faciliter la recherche, les indices connus devraient être fournis. Donc, par exemple, une demande énoncée ainsi : « Date, lieu du mariage et parents de **William Bordeleau-Grey** et Marguerite **Bordeleau** » gagnerait en clarté par l'ajout d'une information comme : *Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon* (Raymond Rioux, 4003).

Le tableau suivant résume les demandes reçues ou résolues depuis la dernière publication. Sous le titre « N° Question », l'information se lit comme suit : [Q]0000[R/P]. Si la lettre Q est présente, la ligne représente une demande reçue depuis la dernière publication. Son absence indique une référence à une question reçue précédemment, datant parfois de plusieurs années et qui trouve une réponse de nos jours. Si la lettre R est présente, une réponse complète est fournie. Si le P est présent, une réponse partielle a été trouvée. La partie numérique est le numéro séquentiel de la question.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Bernard	Jean-Paul (Joseph Réal)	Bernard	Gilberte	Q6402R
Boyer	Joseph	Pitt (Pitre)	Sara	Q6406R
Déry	Pierre	Rivet	Déliima	Q6389
Falardeau	Louise	Renault (Renaud)	André	Q6398R
Fortin	Godfroi/Godfroy/Godefroi	Marcoux	Angèle	Q6401
Fournier	Thomas			0210R
Guillemette	Emma	Clavet	Joseph Napoléon	Q6403R
Lacroix	Édouard (Pierre)	Roy (dit Maseret)	Esther	Q6395R
Langevin	Joseph	Gauthier	Élisabeth	Q6396
Lavoie	Michel	Lavoie (Corneau)	Scholastique	Q6393R
Lirette	Léonidas (Didace)	Daigle dit Hamel	Marie	Q6392R
Montpetit	Henri	Leclerc	Caroline	0211R
Poirier	Alfred	Dupuis	Léocadie (Élisabeth)	Q6400R
Poulin	Alfred	Thibeau (Filion)	Antonia	Q6388R
Renaud	René	Florant	Béatrice	Q6399R
Robitaille	Louis	Hamel (Goulet)	Alice	Q6391R
Roy	Célanire	Thibault	Joseph	Q6387
Roy	Henriette			Q6390R
Roy	Dorilda/Ida	Allaire	Alexandre	Q6404R
Roy	Marie-Anna/Clara			Q6404R
Saint-Onge	Noëlla	Landry	Jean-Paul	Q6397R
St-Pierre dit Petit	Alvine (Aurélie)	Côté	Anthime	Q6405R
Tremblay	Ignace	Simard	Apolline Geneviève	Q6394R

Questions et réponses

- 0210 Naissance, baptême de Thomas **Fournier** (Abraham, Angélique Fontaine).
R: Thomas **Fournier** (Abraham, Angélique Fontaine) est né le 25 mai 1817 et a été baptisé le 26 à l'église de Saint-Thomas à Montmagny. Source: Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0211 Date et lieu du mariage d'Henri **Montpetit** et de Caroline **Leclerc**.
R: Henri **Montpetit** (Louis, Marguerite Laberge) épouse Caroline **Leclerc** (Narcisse, Émilie Chèvrefils) le 4 février 1879 à Saint-Étienne-de-Beauharnois. Source: Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 6388 Lieu et date du mariage d'Alfred **Poulin** et d'Antonia **Thibeau**. Leur fils Joseph-Origène épouse Marie-Anne Gagnon le 27 avril 1915 à Saint-Stanislas, comté de Champlain. (Lauréat Dupont, 3089)
R: Le texte de l'acte de mariage de Joseph Origène Poulin et de Marie-Anne Gagnon le 27 avril 1915 à Saint-Stanislas comté de Champlain devrait se lire ainsi: Joseph Origène, fils d'Alfred Poulin et Antonia Phillion (Fillion ou Filion). Alfred **Poulin** (Jean-Joseph, Catherine Lachance) épouse Antonia **Filion** (Pierre-Léon, Marcelline Cauchon) le 15 janvier 1877 à Saint-Joachim de Montmorency. Sources: *Planète Québec*; *Rootsweb*; Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6390 Décès d'Henriette **Roy** (François, Ursule Blouin). (Georges Roy, 3813)
R: Henriette **Roy** (François, Ursule Blouin) décède à l'âge de 76 ans le 2 octobre 1911 à l'hospice Saint-Joseph de Lévis; funérailles le 5 octobre 1911 à l'église de Notre-Dame-de-la-Victoire à Lévis et inhumation au cimetière Mont-Marie à Lévis. Source: Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6391 Mariage de Louis **Robitaille** et d'Alice **Hamel**. Leur fille, Thérèse, épouse Léo Boivin, fils de Jean-Baptiste et Yvonne Hamel, le 12 mai 1956 à L'Ancienne-Lorette. (Marcel Mayrand, 2968)
R: Erreur dans BMS2000. Louis **Robitaille** (Louis, Georgiana Martel) épouse Marie-Alice **Goulet** (Ferdinand, Émilie Ratté) le 6 avril 1920 à L'Ancienne-Lorette. Alice **Goulet**, épouse de Louis **Robitaille**, décède le 15 octobre 1945 à L'Ancienne-Lorette. Sources: Fonds Drouin; avis de décès dans le journal; Décès du Québec 1926-1997. (André Dionne, 3208; Michel Drolet, 3674)
- 6392 Mariage de Léonidas **Lirette** et de Marie **Hamel**. Leur fils Ambroise épouse Émérilda Duchesneau le 27 novembre 1906 à Loretteville. (Marcel Mayrand, 2968)
R: Didace (Léonidas) **Lirette** (Jean, Marie-Anne Cardinal) épouse Marie **Daigle** dit **Hamel** (Charles, Marie Daigle) le 20 septembre 1881 à l'église de Saint-Ambroise à Loretteville. Source: Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6393 Date du mariage de Michel **Lavoie** et de Scholastique **Lavoie**. Leur fils Alexis épouse Marie Lavoie le 26 janvier 1841 à Baie-Saint-Paul. (Françoise Charland, 3832)
R: Il ne s'agit pas de Scholastique Lavoie, mais plutôt de Scholastique **Corneau**. Leur mariage a eu lieu le 28 novembre 1815 à Baie-Saint-Paul. L'âge donné aux divers recensements et la sépulture d'Alexis situent sa naissance entre 1817 et 1820. La naissance du seul enfant Lavoie à cette époque est le 10 mai 1819 aux Éboulements. Il se nomme Alcibiade. Ce prénom serait devenu Alci puis Alexis. Sources: divers recensements; Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6394 Qui sont les vrais parents d'Ignace **Tremblay**, fils de Louis et Marie-Ursule Simard, qui épouse Apolline Geneviève **Simard** le 2 mars 1772 à Petite-Rivière-Saint-François? Est-ce le Louis Tremblay qui épouse Marie-Ursule Simard le 11 mai 1734 à Baie-Saint-Paul ou le Louis Tremblay qui épouse Ursule Simard le 16 novembre 1739 à Petite-Rivière-Saint-François? (Françoise Charland, 3832)
R: Le PRDH a bien démêlé ces deux familles. Ignace, né en 1748 à Petite-Rivière-Saint-François, est le fils du couple marié le 11 mai 1734. Ce couple y fait baptiser tous ses enfants à Petite-Rivière-Saint-François. L'autre couple, marié en 1739, fait baptiser tous ses enfants à Baie-Saint-Paul. Source: PRDH. (Paul Lessard, 2661)
- 6395 Date et lieu du mariage d'Édouard **Lacroix** et d'Esther **Roy**. Édouard est décédé le 5 janvier 1865 à Champlain et a été inhumé deux jours plus tard. Au recensement de 1861, Esther a 53 ans et Édouard, 60 ans. Leur fille Marie Adeline a épousé Norbert Gingras le 4 août 1862 à Champlain. (Louis Langevin, 4272)
R: Une sœur d'Adéline, Marie-Rose (Délina) est baptisée le 10 mai 1830 à Champlain. Elle est la fille de Pierre Lefebvre dit Lacroix et Esther Roi dit Maseret (Mazeret). Pierre Lefebvre dit Lacroix (Pierre, Geneviève Toupin) épouse Esther Roi dit Maseret (Jean, Magdaleine Vivier) le 24 février 1829 à Champlain. Pierre Lacroix, fils de Pierre et Geneviève Toupin, est né le 7 février 1801 et a été baptisé le lendemain à Champlain; il a sans doute porté ensuite le nom d'Édouard. Sources: Fonds Drouin; Registre de la paroisse Notre-Dame-de-la-Visitation à Champlain. (Paul Lessard, 2661)
- 6397 Date de naissance et parents de Noëlla **Saint-Onge** mariée à Jean-Paul **Landry** le 29 décembre 1957 à Montréal, paroisse de Saint-Thomas-Apôtre. Jean-Paul est le fils de Georges Landry et Blanche St-Onge. (Jacqueline Lebel, 6808)
R: Selon le fichier *Mariages 1926-1997*, Joseph Louis Jean-Paul **Landry**, né le 19 novembre 1931, et Noëlla **Saint-Onge**, née le 25 décembre 1936, se sont mariés le 28 décembre 1957 à l'église de Saint-Thomas-Apôtre à

- Montréal. On trouve la même information dans le répertoire de cette paroisse : Paul **Landry** (Georges-Étienne, Blanche Saint-Onge) et Noëlla **Saint-Onge** (Prime, Angélique Castonguay) se sont mariés le 28 décembre 1957. Noëlla Saint-Onge est née le 25 décembre 1936 et a été baptisée le lendemain à Saint-Tharcisius de Matapédia. Sources : Mariages 1926–1997 ; Répertoire de la paroisse Saint-Thomas-Apôtre ; Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661)
- 6398 Date de décès de Louise **Falardeau** qui a épousé André **Renault** le 29 octobre 1810 à l'église Saint-Ambroise à Loretteville. (Louise Julien, 6037)
- R : Louise **Falardeau**, veuve d'André **Renaud**, décède le 2 avril 1856 à l'âge de 65 ans et est inhumée le surlendemain à Saint-Ambroise à Loretteville. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6399 Date et lieu du mariage des parents de Robert **Renaud**. Ce dernier est le fils de René Renaud, mais le nom de sa mère est omis à son mariage avec Marielle Santerre (Cyrice, Aldia Cormier) le 30 septembre 1961 à Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus à Montréal. (Yolande Renaud, 1023)
- R : Joseph Jean Adrien Robert **Renaud** (René, Béatrice Florant) est né le 30 août 1938 et a été baptisé le 3 septembre 1938 à Saint-Jean-de-la-Croix de Montréal. René **Renaud** (Napoléon, Marie-Louise Martin) épouse Béatrice **Florant** (Félix, Dorsina Bélisle) le 20 juin 1932 à l'église de Saint-Édouard à Montréal. Sources : Mariages SGQ 1926–1997 ; Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661 ; Michel Drolet, 3674)
- 6400 Mariage d'Alfred **Poirier** et de Léocadie (Élisabeth) **Dupuis** vers 1895 aux États-Unis. (Michel Bédard, 7033)
- R : Alfred **Poirier** (Nazaire, Céline Goyet) épouse Élisabeth **Dupuis** (Pierre, Céline Lange) le 18 février 1896 à Saint-Jean-Baptiste de Pawtucket, banlieue de Providence, Rhode Island. Alfred Poirier est né le 13 septembre 1866 et a été baptisé le surlendemain à Sainte-Croix de Dunham, Missisquoi. Il décède le 9 janvier 1933 à Cranston, Rhode Island. Élisabeth (Léocadie) Dupuy décède le 17 janvier 1948 et est inhumée le 20 à Pawtucket, Rhode Island. Sources : *Family Search* ; Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661 ; Michel Drolet, 3674)
- 6402 Baptême de Jean-Paul (Réal) **Bernard**, marié le 14 novembre 1942 à Beauceville avec Gilberte **Bernard**. (Line Bernard, 5711)
- R : Selon la fiche de mariage du fichier *Mariages du Québec 1926–1997*, l'époux ne s'appelle pas Jean-Paul mais plutôt Joseph Réal. Joseph Réal **Bernard** est né et a été baptisé le 15 novembre 1920 à l'église de Saint-François-d'Assise, Beauceville. Il est le fils d'Athanase et Marie-Louise Dugal. Parrain et marraine : Philias Bernard et Léonie Grondin, grands-parents de l'enfant. Sources : Mariages du Québec 1926–1997 ; Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661 ; Michel Drolet, 3674)
- 6403 Décès d'Emma **Guillemette**, épouse de Joseph-N. **Clavet**, vers 1956 à Methuen, Mass., É.-U. (Line Bernard, 5711)
- R : Dans le *Lawrence and Methuen Directory* de 1958, on dit qu'Emma, Mrs Jos. N. **Clavet**, est décédée le 14 mai 1957. Joseph Napoléon Clavet demeure au 36, Pelham St., Methuen, en 1983, soit la même adresse qu'en 1958. Il décède le 14 mars 1984 à l'âge de 93 ans à Methuen. Source : *Lawrence and Methuen Directory*. (Paul Lessard, 2661)
- 6404 Il y a confusion entre les prénoms des filles d'Archilas Lapierre et Angéline Roy, de Saint-Raphaël, Bellechasse, soit Dorilda, Ida, Marie-Anna et Clara. (Line Bernard, 5711)
- R : La première fille, née le 10 septembre 1901, se nomme Dorilda au baptême. Au recensement de 1911, son prénom change pour Ida. La deuxième fille, née le 8 novembre 1902, se nomme Marie Clotilde Anna au baptême. Au recensement de 1911, son prénom change pour Clara. Clara décède le 14 avril 1974, célibataire. Comment expliquer que Marie Clotilde Anna (Clara) se soit mariée le 30 août 1921 à Saint-Raphaël avec Alexandre Allaire ? Ce mariage semble erroné. Par la suite, on s'aperçoit que c'est plutôt Ida **Roy** qui a épousé Alexandre **Allaire**. Le 15 mars 1922, Alexandre Allaire et son épouse Ida sont parrain et marraine à Saint-François-de-Sales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, à Montmagny. Ida est décédée le 4 juillet 1949, épouse d'Alexandre Allaire. Sources : Fonds Drouin ; Décès 1926–1997. (Paul Lessard, 2661)
- 6405 Date de naissance d'Alvine **St-Pierre** dit **Petit**, fille de Magloire et Flore Lamarre. Alvine épouse Anthime **Côté** le 25 février 1889 à Québec, église de Saint-Sauveur. (Réal Duguay, 6052)
- R : Alvine est née sous le prénom d'Aurélie **St-Pierre** (Magloire, Flore Lamarre) le 11 novembre 1856 et a été baptisée le lendemain à l'église Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Elle décède le 25 décembre 1919 à l'âge de 63 ans et est inhumée le surlendemain à Notre-Dame de Montréal. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661 ; Michel Drolet, 3674)
- 6406 Naissance et mariage de Joseph **Boyer** et de Sara **Pitt**, probablement à Détroit, Michigan, É.-U. (André Potvin, 7189)
- R : Le mariage de ce couple est introuvable. Sara **Pitre**, fille de Richard et Joseph Dupuis, est née le 30 novembre 1817 et a été baptisée le 17 juillet 1818 à Montebello. Joseph **Boyer**, époux de Sara, décède le 25 février 1887, à l'âge de 68 ans et est inhumé le surlendemain à Orléans, Ontario. Sara décède le 19 juin 1908 à l'âge de 97 ans et a été inhumée le 21 à Orléans, Ontario. Elle était âgée

en réalité de 90 ans et 7 mois. Elle est veuve de Joseph **Boyer**. Source: Fonds Drouin, Québec et Ontario. (Paul Lessard, 2661; André Dionne, 3208)

Questions en suspens

- 6387 Mariage de Célanire **Roy** (Étienne, Caroline Demers) et de Joseph **Thibault** (Bénoni, Marie Jacques). Célanire est née le 10 février 1850 à Sainte-Croix de Lotbinière et décédée le 2 décembre 1918 à Québec. Joseph est né le 26 mai 1848 à Sainte-Croix de Lotbinière et décédé le 26 janvier 1924 à Québec. (André Nadeau, 7136)
- 6389 Mariage de Pierre **Déry** (Narcisse, Octavie Paradis) et de Délima **Rivet**. Pierre Déry épouse en secondes nocces

Lucienne Jacob le 25 mai 1943 à l'église de Saint-Roch à Québec. (André Déry, 6589)

- 6396 Date et lieu du mariage de Joseph **Langevin** et d'Élisabeth **Gauthier**. Leur fils Joseph a épousé Tharsille Thauvette à Sainte-Marthe de Vaudreuil le 26 novembre 1849. (Louis Langevin, 4272)
- 6401 Date et lieu du mariage de Godfroi (Godfroy ou Godefroi) **Fortin** (Louis, Louise Veilleux) et d'Angèle **Marcoux** (Olivier, Salomé Morin). (Gemma Bédard, 6539)

Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses :
Alain Gariépy: garala@videotron.ca
André Dionne: adionne48@hotmail.com

Les mariages de très jeunes filles cadrent parfaitement avec la politique royale qui encourage le mariage à un jeune âge et les exhorte à mettre au monde le plus d'enfants possible.

Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'état du roi concernant le Canada (12 avril 1670)

[...] en considération de la multiplicité des enfants et pour les porter au mariage, sa dite Majesté, étant en son Conseil, a ordonné et ordonne qu'à l'avenir tous les habitants du dit pays qui auront jusqu'au nombre de dix enfants vivants, nés en légitime mariage, [...] seront payés des deniers que sa Majesté enverra au dit Pays d'une pension de trois cents livres par chacun an, et ceux qui en auront douze de quatre cents livres;

[...] Veut de plus sa dite Majesté qu'il soit payé par les ordres du dit Intendant à tous les garçons qui se marieront à vingt ans et au-dessous, et aux filles à seize ans et au-dessous, vingt louis pour chacun le jour de leurs nocces; [...] et qu'il soit établi quelque peine pécuniaire, applicable aux hôpitaux des lieux, contre les pères qui ne marieront point leurs enfants à l'âge de vingt ans pour les garçons et à l'âge de seize ans pour les filles.

MILNES, Robert Shore, *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'état du roi concernant le Canada*, vol. I, Québec, 1803, p. 57-58.

Un diagnostic de cancer pour vous ou un proche

Services gratuits pour mieux faire face au cancer



Personnel infirmier à l'écoute • Entraide téléphonique
Activités de groupe • Massothérapie • Hébergement
Assistance pour la recherche d'information et documentation

Québec – Montréal – Gatineau – Sherbrooke – Trois-Rivières

www.fqc.qc.ca Tél. : 1-800 3636-0063



Rencontres mensuelles

Endroit:

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge,
Québec

Heure: 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

■ Le mercredi 16 décembre 2015

Conférencière : Hélène Laforce, professeur d'histoire à la retraite
Sujet : *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*
(*Les familles de sages-femmes à Québec*).

■ Le mercredi 20 janvier 2016

Conférencière : Sophie Imbeault, historienne et éditrice
Sujet : *L'Affaire Jumonville, le 28 mai 1754. Joseph Colon de Jumonville a-t-il été lâchement abattu et laissé pour compte par les soldats de George Washington, futur président des États-Unis ?*

■ Le mercredi 17 février 2016

Conférencier : Rénald Lessard, archiviste et historien
Sujet : *Construire des navires pour le roi. Le chantier de construction navale royale de Québec, ses navires et ses ouvriers, 1739-1759.*

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger
Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

- **Mardi** : 9 h 30 à 16 h
- **Mercredi** : 9 h 30 à 20 h 30, sauf le soir de la conférence (3^e mercredi du mois) de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h
- **Jeudi** : 12 h 30 à 16 h
- **Samedi** : 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la SGQ : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ-Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et le lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque

Mardi et vendredi 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



ARTICLES DE PÉRIODIQUES - Index en ligne

<http://www.sgq.qc.ca> ou <http://www.sgcf.com>

Généalogie - Héraldique
Histoires de famille

Plus de 500 périodiques
Plus de 30 000 articles du Québec
et autres régions du Canada,
des États-Unis et de la France
Mise à jour régulière de l'index



Partenariat entre la Société de généalogie de Québec
et la
Société généalogique canadienne-française

AGB



TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca

